

ENQUÊTES ET ATELIERS

- 6.1. Compte-rendu atelier à Belloc-St-Clamens
- 6.2. Résultats de l'enquête auprès des communes
- 6.3. Résultats de l'enquête auprès des habitants



Compte-rendu atelier à Belloc-St-Clamens



COMPTE RENDU ATELIERS DU 7 NOVEMBRE 2019

- **Lieu de la réunion** : Belloc Saint-Clamens, de 14h à 18h
- **Participants** : voir feuille d'émargement en annexe
- **Objectif** : partager les principaux éléments de l'état des lieux et proposer des pistes d'action pour répondre aux enjeux.
- **Organisation des ateliers**

6 ateliers ont été organisés en parallèle, portant sur les enjeux suivants :

① La reconnaissance et la préservation des richesses écologiques et paysagères de l'Astarac

② Des ressources naturelles (sol, eau, bois, ...) préservées dans un contexte de changement climatique

③ Les patrimoines, moteur d'une économie touristique durable

④ Le patrimoine bâti, d'une architecture traditionnelle à une filière d'avenir pour un habitat de qualité

⑤ Identité et richesses de l'Astarac, facteurs de lien social et d'attractivité

⑥ La qualité patrimoniale des productions agricoles et forestières, source de valeur-ajoutée

Chacune des personnes présentes a pu participer successivement aux 3 ateliers de son choix.

Pour chacun de ces thèmes, après une rapide présentation de l'état des lieux du territoire, dont les points saillants étaient résumés sous la forme d'un poster, les participants ont été invités à répondre à la question suivante :

« Au vu des points saillants/enjeux, évoqués ci-avant, quelles sont pour vous les idées d'action qui pourraient être engagées à travers ce projet de PNR en Astarac ? »

Les propositions des participants peuvent être regroupées de la façon suivante :

Positionner le PNR (les actions du PNR) par rapport aux structures existantes : le PNR ne doit pas « supplanter », « prendre la place » des structures existantes ; il doit se positionner en animation, création de synergies, accompagnement, coordination (animation de réseaux), ingénierie/appui technique, ingénierie financière (recherche de financement) ...

Actions évoquées :

- Benchmarking des actions « exemplaires » d'autres PNR (catalogue d'actions et outils associés) ; visites commentées (élus, acteurs locaux) de PNR aux enjeux proches
- Animation d'une réflexion sur l'artificialisation des sols
- « Encadrement » (veiller à l'impact sur le patrimoine naturel) du développement de certaines filières (bois-énergie par exemple ; cf. Atelier 2)
- Mise en place d'un Observatoire Homme-Milieu
- Veille sur les espèces exotiques envahissantes
- Mobilisation citoyenne pour des actions collectives (habitants, communes)

Continuer (renforcer) à sensibiliser au patrimoine naturel et paysager : en direction des habitants, des élus, des exploitants agricoles, des scolaires...

Actions évoquées :

- Journée-découverte du patrimoine naturel
- Journée-découverte d'une exploitation agricole (production, fonctionnement)
- Sentier-découverte (à partir de sentiers de randonnée existants)
- « Brigade verte »
- Valorisation de points de vue (table de lecture)
- Site pédagogique (Maison du PNR ?) sur le patrimoine naturel
- Sorties avec des guides-nature

Contribuer à l'amélioration des connaissances

Actions évoquées :

- Généralisation des Atlas Biodiversité Intercommunale
- Localisation des zones à Grande mulette

Maintenir la polyculture-élevage (bovins, palmipèdes) (lien avec Atelier 2 et Atelier 6)

Actions évoquées :

- « Label » PNR
- Circuits courts ; structuration des exploitations et des filières ; développement d'offres locales « complètes » (viande + légume + fromage ; tous morceaux de viandes ; quantités importantes à un moment donné...)
- Accompagnement des jeunes agriculteurs (en phase installation) et des exploitants arrêtant l'activité (mise en relation, incitation vers certaines productions...)
- Pratiques agro-écologiques et agro-foresterie

Maintenir la fonctionnalité des éléments du paysage

Actions évoquées :

- Plantation de haies, d'arbres le long des routes
- Mise en place de bassins de filtrage des eaux de ruissellement
- Restauration de l'hydromorphologie des cours d'eau (calibrés)
- Fonction « captation de carbone » des prairies

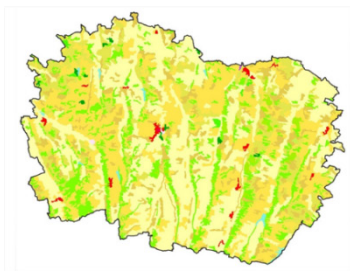
Adopter une réglementation spécifique : net clivage entre participants désirant « aller au-delà » de la réglementation existante et ceux ne le souhaitant pas

Actions évoquées :

- Protection de certaines zones/milieux (mares, vieilles forêts, coteaux secs, secteurs à plantes messicoles)
- Points supplémentaires à prendre en compte dans les documents d'urbanisme (paysage : crêtes, points de vue)
- Garderie du PNR

2 Des ressources naturelles (sol, eau, bois...) préservées dans un contexte de changement climatique

Un territoire à dominante agricole



- Une agriculture intimement liée aux coteaux et vallées de l'Astarac
- 41% des exploitations ont un élevage herbivore (viande ou lait) mais une tendance à la diminution du cheptel (effectifs de vaches : -28% depuis 2010)
- Les grandes cultures et cultures spécialisées progressent au nord du territoire
- Une forte dépendance à l'irrigation
- 17% d'exploitations en bio

Une forêt « paysanne »

- 22% du territoire, une surface stable mais l'arbre régresse dans les espaces cultivés
- Chênes nobles et chênes pubescents sont les essences majoritaires
- Une forêt essentiellement privée peu entretenue et peu valorisée par manque de culture forestière

Des sols sensibles à l'érosion

- L'Astarac se situe en zone d'aléa érosion des sols fort à très fort
- L'érosion dégrade les sols et la qualité de l'eau

Changement climatique

Température +2°C

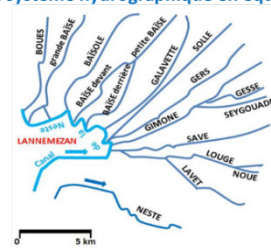
Débits des rivières -20% à -40%

Hauteur de neige -35% à -60%

Durée d'enneigement -25% à -65%

Événements climatiques extrêmes plus nombreux et plus intenses

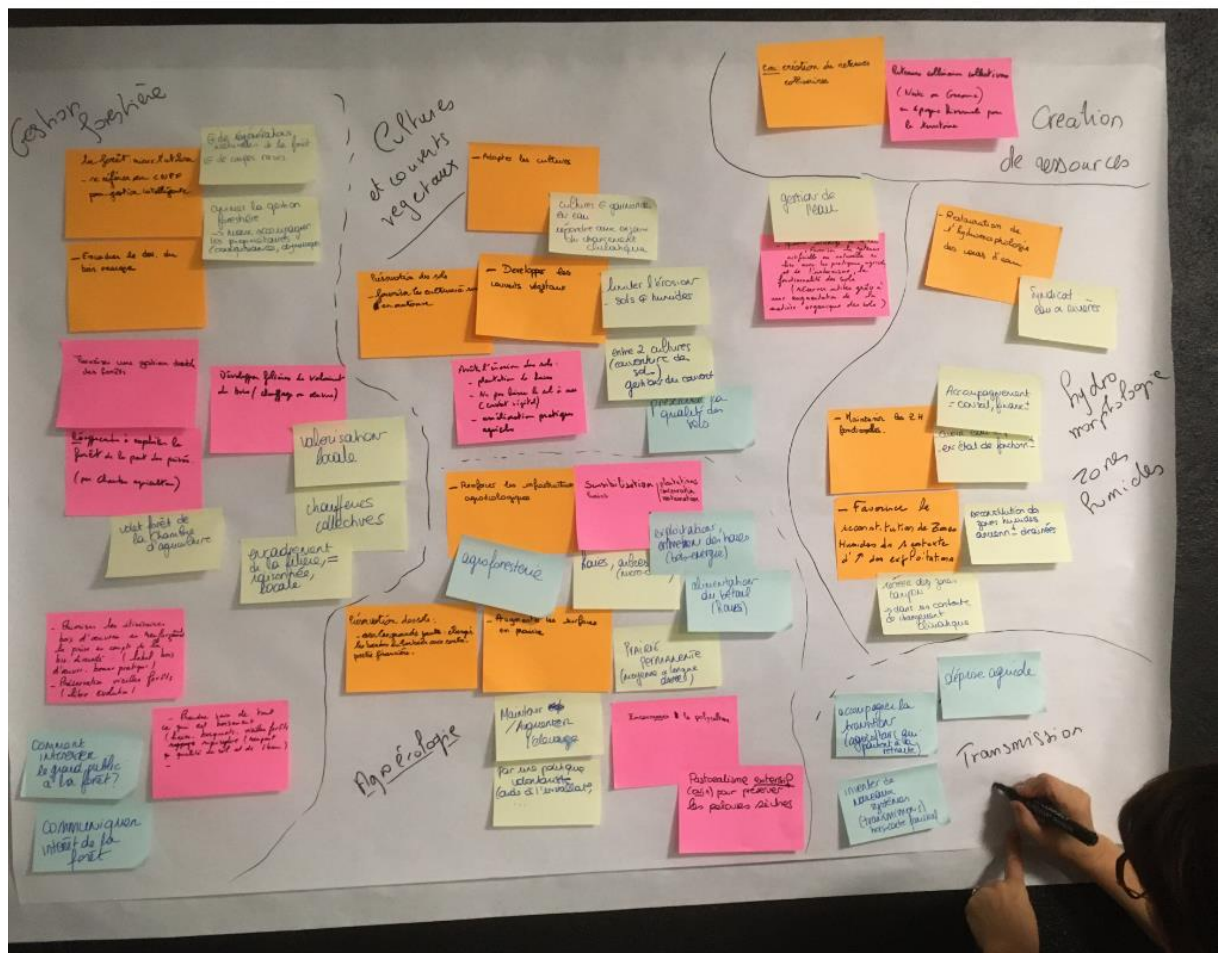
Un système hydrographique en équilibre



- Sans l'alimentation du canal de la Neste, les débits seraient très faibles (débits « naturels » < 20% entre juil. et oct.)
- 80% du réseau hydrographique non réalimenté
- Une densité importante de retenues collinaires
- Un bon état chimique mais les MES impactent les usages

De nombreuses initiatives agro-écologiques

- MAE, agroforesterie, GIEE, réseau de fermes Agr'Eau,...



Les propositions des participants peuvent être regroupées de la façon suivante :

Améliorer la gestion forestière

Communiquer/animer/conseiller

- Communiquer sur l'intérêt de la forêt, avec une question « comment intéresser le grand public à la forêt ? » (Certains événements n'ont pas attiré le public escompté).
- Animer la gestion forestière, mieux accompagner les propriétaires pour améliorer leurs connaissances
- Mieux utiliser la forêt en s'appuyant sur le CNPF pour accompagner une gestion « intelligente » : moins de coupes rases, + de régénération naturelle
- Réapprendre aux propriétaires privés à exploiter la forêt (des conseils sont aussi apportés par la chambre d'agriculture du Gers)

Gérer

- Privilégier les itinéraires « bois d'œuvre » en renforçant la prise en compte de la biodiversité
- Préserver les vieilles forêts (libre évolution)

Organiser les filières

- Développer les filières de valorisation du bois (chauffage et bois d'œuvre) en privilégiant la valorisation locale
- « Encadrer » la filière bois-énergie, pour une utilisation raisonnée et locale et en privilégiant les chaufferies collectives.

Adapter les pratiques culturelles pour préserver les sols et la ressource en eau

Adapter les cultures et développer les couverts végétaux

- Adapter les cultures en privilégiant les cultures moins gourmandes en eau pour répondre aux enjeux du changement climatique
- Développer les couverts végétaux (gestion du couvert entre 2 cultures) pour préserver la qualité des sols, limiter l'érosion, reconstituer la matière organique et conserver l'humidité
- Améliorer les pratiques agricoles pour limiter l'érosion des sols

Développer les pratiques agroécologiques

- Renforcer les infrastructures agroécologiques
- Sensibiliser aux haies : plantation, conservation, restauration, mais aussi exploitation (pour le bois énergie et l'alimentation du bétail)
- Prendre soin de tout ce qui est boisement : haies, bosquets, vieilles forêts ripisylve (rempart qualité du sol et de l'eau)
- Élargir les bandes enherbées sur les grandes pentes pour préserver les sols (nécessite des contreparties financières).

Maintenir l'élevage

- Augmenter les surfaces en prairies et les prairies permanentes (moyenne et longue durée)
- Maintenir/augmenter l'élevage par une politique volontariste (aide à l'installation...)
- Encourager la polyculture
- Encourager le pastoralisme extensif (ovin) pour préserver les pelouses sèches

Sécuriser l'approvisionnement en eau

- Créer des retenues collinaires collectives (Neste ou Garonne) alimentées en époque hivernale

Accompagner la transmission des exploitations (pour lutter contre la déprise)

- Accompagner la transition des agriculteurs partant à la retraite
- Inventer de nouveaux systèmes de transmission hors cadre familial

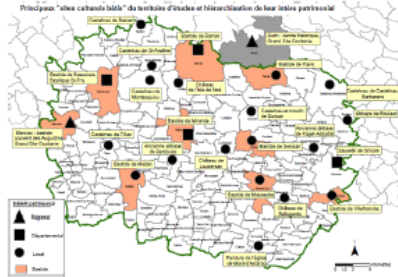
Restaurer les fonctionnalités des cours d'eau et des zones humides

- Restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau (rôle des syndicats de rivière)
- Maintenir les zones humides existantes fonctionnelles (par l'accompagnement : conseil et financement)
- Favoriser la reconstitution de zones humides dans un contexte d'agrandissement des exploitations (zones humides anciennement drainées)
- Recréer des zones tampon dans un contexte de changement climatique

3 Les patrimoines, moteur d'une économie touristique durable

Une palette de patrimoines à « valoriser » sur le plan touristique

- Des lacs, des forêts, des cours d'eau (ex : Baise), des points vue sur les Pyrénées, une mosaïque paysagère parcourue par des sentiers...
- Un réseau de sites bâtis d'intérêt local, départemental, voire régional



- Un patrimoine gastronomique, notamment avec la volaille du Gers



- De nombreux festivals culturels : Jazz In Marciac, « Welcome in Tziganie », « Country In Mirande » ...

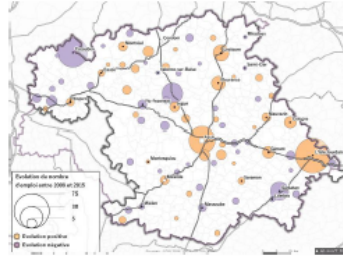
Un patrimoine géologique d'une valeur mondiale, sous-valorisé

- Le site de Sansan, mais également celui de Simorre et bien d'autres sites ...



Une faible contribution du tourisme à l'économie locale (données sur les 3 Communautés de Communes)

- Très peu d'emplois salariés lié au tourisme (75 emplois soit 1,3% de l'emploi salarié des 3CC)
- 10 000 lits touristiques, dont 60% de non marchands (13% des hébergements du Gers)



- Une vision souvent critique des potentialités de développement du tourisme, de la part des élus comme des habitants

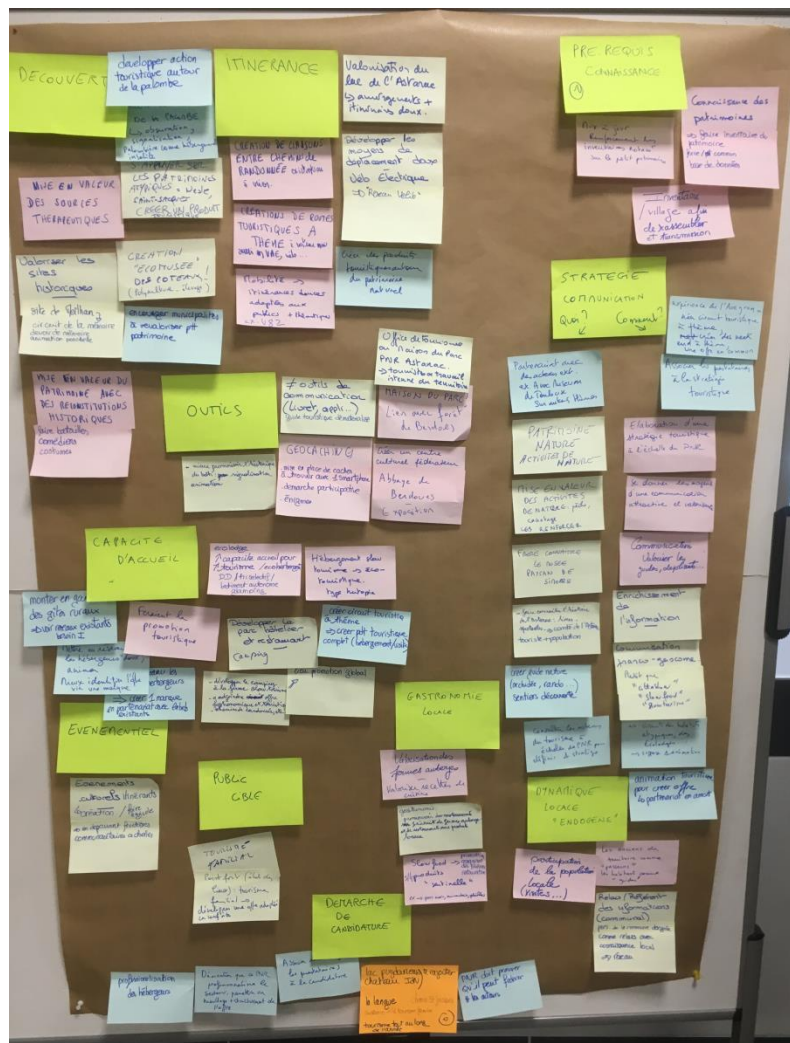
Une structuration touristique insuffisante

- Une couverture territoriale incomplète en OTI (accueil/animation)
- Une Stratégie Locale Touristique (SLOT) seulement pour la CC Val de Gers
- Pas démarche commune en matière de promotion/commercialisation



Une forte concentration d'initiatives autour du « slow-tourisme »

- 102 prestataires « Terra-Gers » (11% de l'offre du Gers)
- Démarche « Cittaslow » de Mirande, Simorre
- Démarches de valorisation des bastides et castelnaux (Bassoues, Mirande, Baran...)
- Mais aussi : moulin de Durban, parcours « pêche », valorisation de bâti...



Les propositions des participants ont été regroupées de la façon suivante :

Doter l'Astarac d'une stratégie touristique à l'échelle du futur PNR

Construire avec les acteurs locaux une stratégie touristique spécifique au territoire de l'Astarac

- Elaborer une stratégie touristique pour l'ensemble du territoire de l'Astarac autour du slow-tourisme
- Associer les prestataires du tourisme à l'élaboration de cette stratégie, à la définition d'orientations communes, de nouvelles offres en cohérence avec cette stratégie
- Développer avec ces prestataires des produits touristiques complets (hébergement, restauration, circuit de visites) autour de thématiques (ex : la gastronomie de l'Astarac, la biodiversité...)
- Créer une offre de week-ends à thème
- Orienter l'offre autour du tourisme familial

Concevoir une communication attractive et valorisante

- Définir une stratégie de communication commune
- Recenser et valoriser les outils de communication existants (guides, dépliants), enrichir l'information existante
- « Gasconner » les concepts de « slow-tourisme », « cittaslow », « slowfood »
- Recourir à de multiples supports d'information (livrets papier, guides touristiques dématérialisés, applications numériques de médiation...)
- Améliorer la signalétique autour des éléments patrimoniaux
- Créer un office de tourisme / centre culturel fédérateur / lieu d'exposition dans des sites patrimoniaux du territoire, par exemple l'abbaye de Berdoues
- S'appuyer sur les hébergeurs et les restaurateurs pour promouvoir l'offre touristique locale
- Faire connaître le musée paysan de Simmore
- Créer un guide nature de l'Astarac (patrimoine naturel, ex. orchidées, sentiers découvertes, activités de nature présentes sur le territoire...)

Mieux identifier et renforcer l'offre écotouristique du territoire

Créer et animer le réseau des prestataires écotouristiques du territoire

- Mettre en réseau les prestataires présents sur le territoire, notamment ceux qui offrent des prestations de type « slow-tourisme »
- Créer une marque permettant de mieux identifier les hébergeurs s'inscrivant dans le slow tourisme (plus lisible que la multiplicité des labels présents sur le territoire)
- Mettre en réseau les hébergeurs et les producteurs locaux, encourager les prestataires à utiliser les produits locaux et à les faire connaître (ex : faire connaître les producteurs dont les produits sont utilisés pour les repas)

Encourager le développement de capacités d'accueil écoresponsables

- Proposer une montée en gamme des hébergements (« écolodge » de type Huttopia, « glamping »...)
- Développer le camping à la ferme en y adjoignant une offre gastronomique et touristique (chemin de randonnée...)
- Accompagner la montée en gamme des gîtes ruraux

Qualifier l'offre de découverte existante, l'enrichir par de nouveaux produits

Autour du patrimoine naturel

- Renforcer l'offre en sports et activités de nature : pêche, canotage, ...
- Faire connaître et aménager les sources thérapeutiques présentes sur le territoire

- Créer des produits touristiques autour du patrimoine naturel de l'Astarac
- Créer une offre autour de la palombe : signalisation, observation, hébergement insolite dans une palombière
- Aménager un itinéraire doux (pour vélo, randonneurs) autour du lac d'Astarac

Autour du patrimoine culturel

- Créer un « écomusée des coteaux » (avec une fondation permettant de recevoir des legs en outillage agricole par exemple)
- Organiser des reconstitutions historiques en costume dans les sites patrimoniaux
- Créer un circuit de la mémoire sur le site de Meilhan (avec des animations ponctuelles)
- Créer une offre découverte autour du système Neste
- Valoriser le patrimoine jaquaire sur le chemin de St Jacques
- Concevoir une animation spécifique au musée paysan de Simorre

Autour de la gastronomie

- Faire connaître les fermes auberges et restaurants utilisant des produits locaux
- Créer un livre de recettes de l'Astarac
- Promouvoir les produits « sentinelles » dans la restauration locale (porc noir, mirandaises, volailles...)

Autour des festivals et manifestations locales

- Créer autour des événements culturels existants (ex : welcome in tziganie) une animation (ex : Estival de Gers) dépassant les frontières communautaires
- Développer une offre culturelle itinérante
- Créer un rendez-vous culturel phare du territoire (ex : foire agricole)

S'appuyer sur des modes de découvertes doux et vecteurs de lien social

Enrichir l'offre de découverte en itinérance en encourageant la mobilité douce

- Créer un système de location de vélos électriques (sur le mode du réseau vélib)
- Développer les itinéraires touristiques à réaliser en vélos, vélos électriques, randonnée
- Créer des liaisons entre les chemins de randonnées existants ou à créer
- Développer le geocaching (démarche participative de mise en place de caches à trouver avec un smartphone, énigmes à résoudre, objets voyageurs...)

Encourager la participation des habitants à la valorisation du patrimoine (guides bénévoles, figurants en costumes...)

- Doter chaque commune de personnes référentes, connaisseuses du patrimoine local et disposées à servir de guides bénévoles (réseau de « greeteurs »)
- Créer un réseau d' « anciens », « passeurs » de la mémoire du territoire

Des prérequis nécessaires au développement du tourisme sur le territoire

Améliorer la connaissance des patrimoines du territoire

- Constituer une base de données des différents éléments patrimoniaux du territoire
- Réaliser un inventaire par village, en s'appuyant sur les connaissances des habitants, et faire de cet inventaire une occasion de lien social et de transmission entre générations
- Renforcer notamment la connaissance du « petit patrimoine » de l'Astarac
- Faire connaître l'histoire du comté d'Astarac (livres, spectacles)

Entretenir le petit patrimoine

- Encourager les municipalités à entretenir et valoriser le petit patrimoine de leur commune

4 Le patrimoine bâti, d'une architecture traditionnelle à une filière d'avenir pour un habitat de qualité

L'architecture traditionnelle en « terre crue » = un élément très identitaire du territoire

- Des édifices religieux, des anciennes fortifications et résidences aristocratiques, des fermes équerre, des habitations anciennes ou plus récentes...



La terre, le bois, la pierre... des éléments du patrimoine bâti des bastides, des castelnaux, des villages de l'Astarac ...



Une originalité et un caractère remarquable de l'Astarac à valoriser

- Tous les systèmes constructifs (pisé, bauge, adobe, torchis, damier, ...)
- Le mur en damier, unique en France !



Une richesse « menacée »

- La « terre-crue » est identifiée « culturellement » comme pauvre et non qualitative. Elle est peu entretenue et parfois mal restaurée
- L'habitat des centres des bastides connaît un important taux de vacance
- L'habitat traditionnel a du mal à répondre aux besoins contemporains des habitants



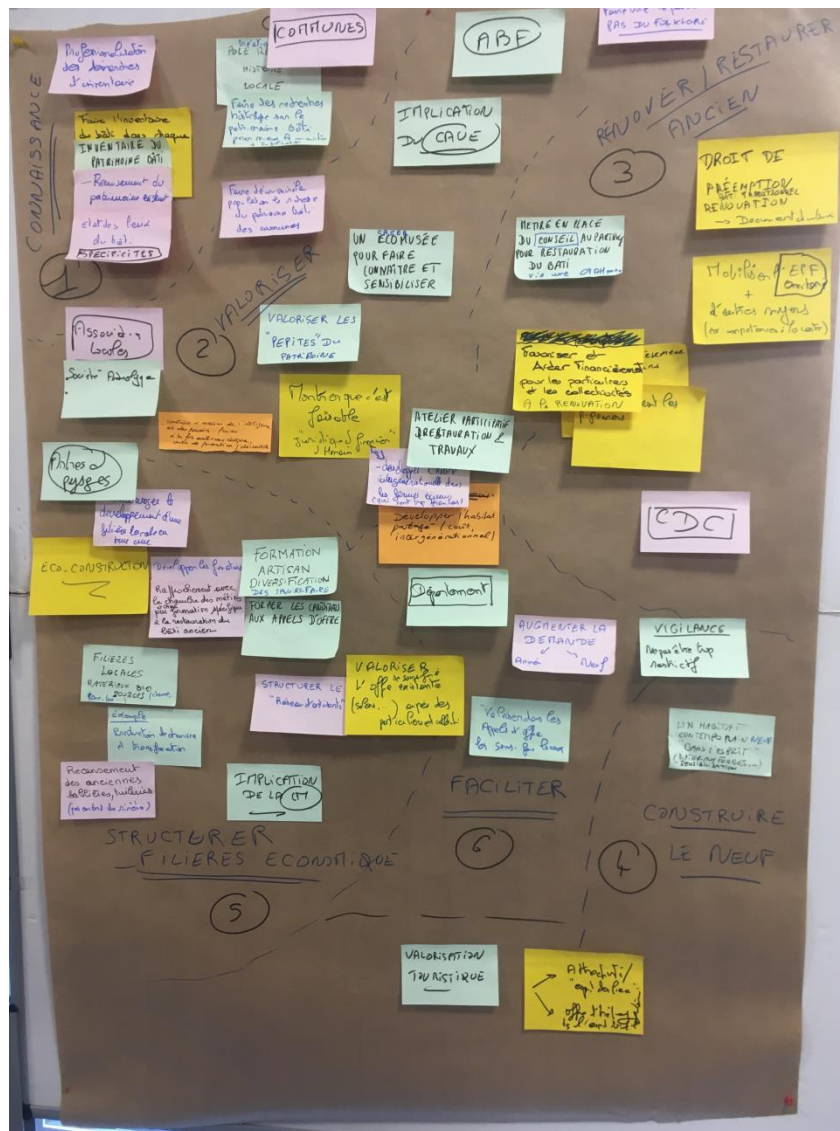
Un enjeu de développement économique, social et climatique

- Un savoir-faire du bâtiment, 1^{ère} filière d'emploi du territoire
- Un « petit » réseau d'artisans, qui reste à inventorier et qualifier
- Des appels d'offre infructueux, faute de candidats
- La terre-crue, un éco matériau qui tend à se développer



Des initiatives à valoriser et décupler

- Publication de la Société Archéologique et Historique du Gers
- Diplôme professionnel et chantier « école » du CAUE
- Opérations des collectivités et de privés



Les propositions des participants ont été regroupées de la façon suivante :

Développer l'appropriation locale de la richesse bâti/architecturale de l'Astarac auprès des élus et des habitants

Améliorer les connaissances

- Réaliser un inventaire du patrimoine bâti de chaque commune, en identifiant les spécificités locales et selon une méthode de travail « professionnelle »
- Engager des recherches historiques sur le patrimoine bâti pour mieux le connaître/le comprendre
- Impliquer la population dans ces démarches de connaissance et de recherche sur le patrimoine bâti pour leur faire découvrir par eux-mêmes

Valoriser les connaissances et sensibiliser les publics

- Créer des lieux de valorisation : écomusée, maison de l'intelligence et des savoir-faire (lieu de découverte et de formation)
- Valoriser les « pépites » patrimoniales du territoire
- Mettre en place des chantiers « participatifs » de restauration du patrimoine
- Démontrer la faisabilité juridique et financière de certaines opérations de réhabilitation notamment de fermes équerres en habitats intergénérationnels

Encourager la valorisation des richesses bâti/architecturale de l'Astarac tant le neuf que dans l'ancien

Encourager les opérations de restauration de l'ancien

- Assurer une mission de conseils auprès des collectivités et des particuliers pour restaurer le patrimoine bâti
- Favoriser et aider financièrement les projets de restauration
- Utiliser le droit de préemption des communes sur du patrimoine bâti à travers les documents d'urbanisme
- Activer des outils de portage d'opération publique de restauration du patrimoine bâti (EPF Occitanie, autres outils existants ou à créer localement)

Encourager la prise en compte des spécificités architecturales locales dans le neuf

- Encourager les porteurs de projets à construire « dans l'esprit des lieux » (matériaux, techniques, ...), sans toutefois être trop restrictif

Structurer une filière économique liée au patrimoine bâti de l'Astarac et aux éco-matériaux

Faciliter la rencontre de l'offre et de la demande tant dans l'ancien que dans le neuf

- Valoriser les savoir-faire et l'offre de services existante auprès des collectivités et des particuliers (salon, annuaire des entreprises, ...)
- Valoriser les savoir-faire liés à la restauration du patrimoine dans les appels d'offre des collectivités
- Former les entreprises à la réponse aux appels d'offre dédiés à la restauration du patrimoine

Structurer et qualifier une filière économique liée au patrimoine et aux éco-matériaux

- Développer les formations professionnelles : diversification d'entreprises existantes et création de nouvelles entreprises dans le domaine de la restauration du patrimoine bâti
- Mettre en réseau les professionnels et encourager et valoriser les « bonnes » pratiques (démarche de type : Pôle de compétitivité, Marque « Valeur Parc », ...)
- Structurer une filière locale d'éco-matériaux/matériaux « bio-sources » (chanvre, terre, bois, ...) recensement des anciennes sablières, tuileries, ...

Faire du patrimoine bâti/architectural de l'Astarac un "marqueur de développement touristique"

Valoriser le patrimoine bâti dans les démarches touristiques

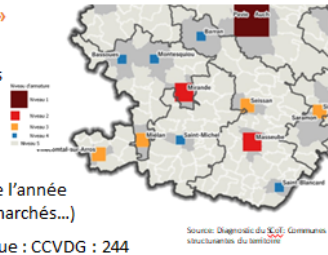
- Valoriser le patrimoine bâti dans les stratégies de promotion du territoire (un « esprit des lieux » à mettre en avant dans les démarches d'attractivité)
- Encourager les porteurs de projets touristiques à construire « dans l'esprit des lieux » (matériaux, techniques, ...), sans toutefois être trop restrictif

Plusieurs acteurs « clés » ont été identifiés par les participants afin de s'impliquer dans la mise en œuvre de ces actions : communes, communautés de communes, CAUE, Société Archéologique et Historique du Gers, Conseil Départemental, Chambre des Métiers, ABF.

5 Identité et richesses de l'Astarac, facteurs de lien social et d'attractivité

Une campagne « vivante »

- un maillage territorial de petits bourgs et de villages ruraux
- Une vie locale animée toute l'année (festivals, fêtes de village, marchés...)
- Un tissu associatif dynamique : CCVDG : 244 associations; CCAAG : 143 ; CCCAG : 250
- Un emploi réparti sur le territoire grâce à l'emploi agricole et l'artisanat
- Un maillage de services de proximité : enfance, personnes âgées...



Un territoire où il fait « bon vivre »

- Une perception majoritairement positive du territoire par ses habitants
- Des marqueurs identitaires : paysage de côtes et de vallées, pays d'agriculture et d'élevage, calme, préservé...

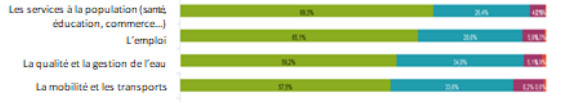


Pourtant, un territoire en recul démographique continu depuis 2010

- - 61 hab / an entre 2011 et 2015
- En 2015: 36,4 % de 60 ans et + (Occitanie : 27,8%), en augmentation
- Une augmentation du taux de vacance (+23,7% entre 2010 et 2015) plus rapide qu'en moyenne dans le Gers (+17,1%) notamment dans les centres bourgs
- Des fragilités identifiées : armature sanitaire, accessibilité, offre commerciale



Des attentes en termes de services (mobilité, santé...)



- Attention forte portée à la vie locale, au vivre-ensemble : lien social, isolement, ...

Des initiatives pour renforcer l'attractivité du territoire

- Soho Solo
- Développement du réseau Internet
- Vie associative animée (ex: Société Gersoise historique, Association de sauvegarde du Moulin de Durban, Bienvenue à la ferme...)
- Opérations d'aménagement (ex: ZAE spécialisées sur le bio dans CCVDG...)

Les propositions des participants ont été regroupées de la façon suivante :

Favoriser, dynamiser la vie associative, le vivre-ensemble, les échanges et le dialogue

Accompagner le tissu associatif pour le conforter et le renforcer

- Le Parc comme accompagnateur et fédérateur
- Accompagner les associations vers la mise en réseau, coordination par thématique, davantage d'ambitions, des échelles d'action ayant plus de sens au niveau territorial, etc...
- Accompagner les associations dans la recherche de financement
- Renforcer les associations grâce à d'avantage de mutualisation des moyens et des locaux, mutualisation de matériels, regroupements associatifs, création d'emplois mutualisés : exemple éducateurs sportifs, etc...
- Développer la vie associative, notamment en intercommunalité

Valoriser/ favoriser le vivre-ensemble :

- Développer des projets communs ('revenir aux sources de l'Astarac')
- Mettre l'accent sur les rapports intergénérationnels / intercommunaux
- Exemples des 'corvées' communes et participatives ('chantiers collectifs', 'journées citoyennes', ...)

Créer des nouveaux lieux favorisant les échanges

- Créer des tiers lieux « multi activités » (café associatif etc...), avec initiatives citoyennes
- Créer des espaces de télétravail, co-working

Créer une plateforme téléphonique d'échange entre agriculteurs et habitants

- Pour favoriser le dialogue entre agriculteurs, habitants, touristes...

S'appuyer sur l'identité de l'Astarac pour favoriser les liens, l'animation, etc.

Créer des lieux identitaires, une/des maison(s) de l'Astarac

- Créer une maison de l'Astarac / Maison du Parc : lieu culturel, expositions, ateliers, etc...
- Créer des lieux identitaires, fédérateurs : Maison de l'Astarac, Maison(s) du PNR, pour des actions de pédagogie, d'animation, etc...
- Idée de l'Abbaye de Berdoues ?
- Développer des parcours thématiques, par exemple : les fermes biologiques et agroécologiques
- Constituer une signalétique PNR

Encourager la langue gasconne

- Favoriser la langue gasconne, en lien avec l'éducation, et dans le cadre d'événements festifs

Valoriser le patrimoine culturel local

- Mettre en place un événement autour de métiers d'autrefois et des traditions (exemple : cordes de maïs)
- Mettre en place des actions valorisant le patrimoine culinaire et les savoirs faire associés

Mieux connaître et faire connaître l'histoire de l'Astarac

- Connaître et faire connaître l'histoire de l'Astarac afin de pouvoir la partager

Développer des offres touristiques liées aux patrimoines

Point de vigilance

- Il est nécessaire d'avoir une approche professionnelle de l'identité de l'Astarac et non folklorique

Mieux communiquer sur l'Astarac pour renforcer son attractivité

- Faire venir les étudiants sur le territoire pour accompagner des projets collectifs / de territoire et apporter des idées neuves. Ensuite, qu'ils puissent parler du territoire à leur retour de stage, qu'ils deviennent des ambassadeurs
- Valoriser l'offre culturelle du territoire
- Communiquer sur l'Astarac territoire du « SLOW »
- Réécrire l'identité autour de valeurs positives et modernes
- Communiquer sur le fait qu'il est plus facile d'accéder à la propriété à la campagne

Accompagner et développer l'activité et les filières locales, et construire un projet alimentaire de territoire

Maintenir, accompagner les commerces, les entreprises locales

- Œuvrer au maintien des services et commerces exemple : école, boulangerie etc.
- Multiplier l'offre de distributeurs automatiques
- Faire de l'ingénierie sur la transmission de terres agricoles et autres entreprises
- Démarcher et aller vers les commerçants en leur offrant des facilités d'installation
- Accompagner les entreprises, la transmission, la création d'activités (mais c'est le travail des chambres consulaires)

Favoriser, développer de nouveaux modes et points de vente, les circuits courts

- Créer une navette (épicerie sociale), qui se déplace dans la campagne (camion ou local) avec des produits locaux
- Favoriser le commerce ambulant / services de conciergerie
- Mettre en place d'autres points de distribution (crèche, garderie etc.)
- Créer un magasin de producteurs dématérialisé en lien avec halle de producteurs /magasin de producteurs pour récupérer les produits
- Travailler à améliorer la signalisation (charte) pour les points de vente directe

Organiser/valoriser les productions locales

- Créer un label pour valoriser les produits locaux
- Organiser et valoriser la filière agro-alimentaire, via les circuits courts notamment
- Développer des recettes traditionnelles (croustades...)

Faire se rencontrer l'offre de productions locales et la consommation, mettre en place un projet alimentaire de territoire

- Mettre en place un PAT (Projet Alimentaire de Territoire)
- Connaître et faire connaître l'offre de productions locales
- Faire évoluer les habitudes de consommation vers l'achat local
- Faire évoluer les marchés par rapport aux habitudes (horaires)

Œuvrer au maintien des services publics et développer les services de santé

- Maintenir les services publics de proximité
- Développer l'offre de santé : centre de santé, télémédecine, etc...
- Adapter les horaires des crèches, garderies avec amplitudes horaires plus larges

Développer l'offre de mobilité en Astarac

- Développer l'offre de transports en commun, augmenter la fréquence (visibilité pour les personnes âgées)
- Réactiver la question des transports par d'autres entrées : participation citoyenne, covoiturage
- Structurer un service de transport bénévole, ou de covoiturage (ex pour aller au marché...)


Renforcer les centres-bourgs et développer la politique de l'habitat

- Expérimenter, développer les nouvelles formes d'habitat regroupé, habitat inclusif...
- Développer des actions en faveur de la rénovation en centre-bourg : proposer des programmes d'aides/incitations pour faciliter la rénovation en centre-bourgs
- Rendre la fiscalité locale plus attractive, et travailler à une harmonisation sur le territoire pour les logements

6 La qualité patrimoniale des productions agricoles et forestières, source de valeur-ajoutée

Une polyculture élevage restée relativement traditionnelle

- 69% des exploitations orientées polyculture et polyélevage
- L'élevage reste important (35% du cheptel gersois)
- Les volailles et palmipèdes à Foie gras (oies et canard), une filière en croissance, voie de sécurisation des revenus
- Le berceau de **racres anciennes** (Mirandaise, Poule noire Gasconne, Porc noir de Bigorre) aujourd'hui à « très faible effectif »





Un territoire phare de l'agriculture biologique

- 17% des exploitations en bio majoritairement en production végétale (5% de plus que la moyenne départementale et près du double de la moyenne régionale)

Un secteur économique majeur

- L'agriculture fournit 17,3% des emplois (moyenne régionale 3,5%)
- L'agroalimentaire représente 12,3% des emplois salariés privés
- Des signes de qualité nombreux
- Des initiatives de valorisation des produits locaux (ex : production de pain à l'ancienne à Durban, marché au gras, la Quinzaine de la Mirandaise...)

Un potentiel forestier peu valorisé

- Chênes nobles et chênes pubescents sont les essences majoritaires
- Des forêts peu entretenues et peu valorisées
- Une exploitation traditionnelle du bois pour le chauffage des particuliers : le bois-ménage représente 62% de la production d'ENR du territoire
- Un potentiel de récolte important (80% des peuplements récoltables à plus de 50% de leur surface sur le territoire du PDM Astarac Arros)
- Un manque de filières locales de l'amont à l'aval



• Une réflexion enclenchée avec les PDM Astarac-Arros et Val de Gers



22 / de forêt
30% récoltable
12% département

Quinzaine Bois d'œuvre
Moyenne commune
Bois énergie

De la forêt au gras

De la Mirandaise à l'élevage

Porc rose de Nohon
sur le bassin?

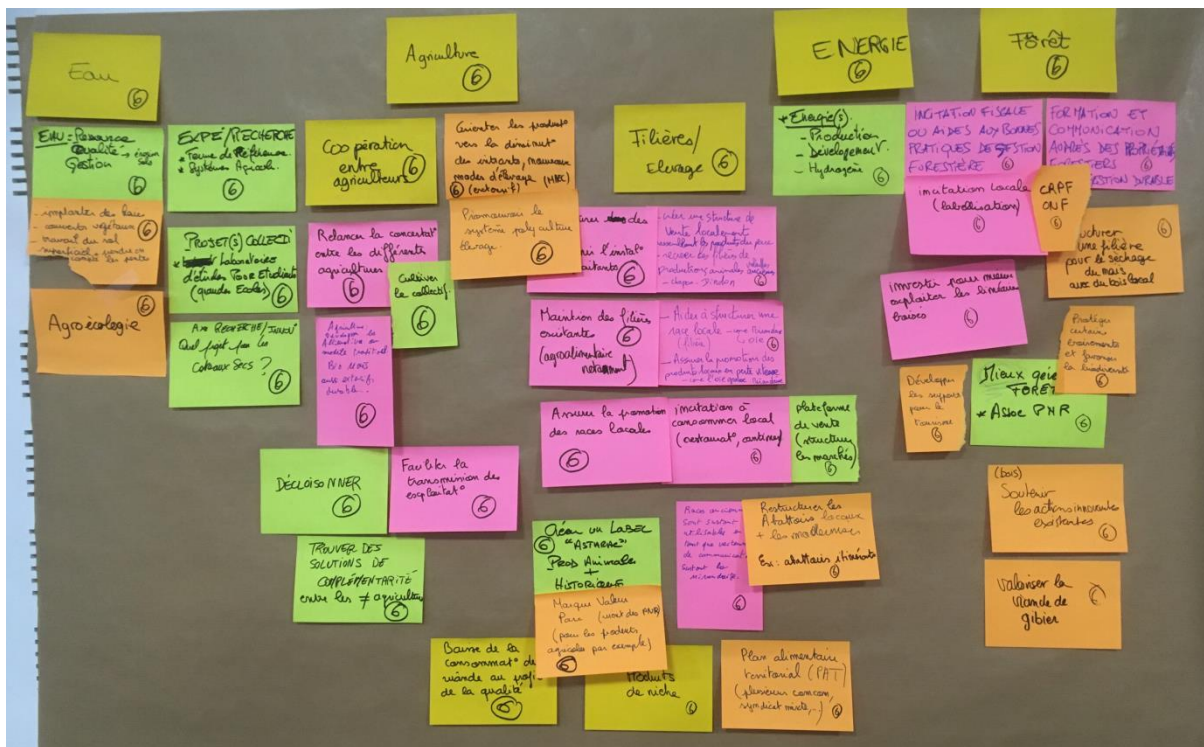
Mais d'Astarac

+ circuits courts
encourager

+ circuits courts

Faire attention à la ressource
→ Gestion durable

Besoin de syndicats / association
de propriétaires forestiers



Les propositions des participants ont été regroupées de la façon suivante :

Maintenir et développer les filières agricoles notamment d'élevage (Maintenir la polyculture-élevage - bovins, palmipèdes) (lien avec Atelier 1 et Atelier 2) : maintenir et structurer les filières existantes (agroalimentaire par exemple) ; créer de nouvelles filières (productions animales anciennes, par exemple chapon, dindon) ; continuer à valoriser les produits locaux (exemple : production de pain à l'ancienne à Durban, marché au gras, Quinzaine de la Mirandaise...) auxquels s'ajoutent des circuits courts existants et des cercles vertueux ; soutenir l'installation des exploitants (la transmission des exploitations) ; développer les alternatives au modèle traditionnel : bio, extensif, durable, agro-écologie.

Actions évoquées :

- Aider à structure une filière « race locale » de l'amont à l'aval (exemples : vache Mirandaise, oie de Masseube, etc.)
- Assurer la promotion des races locales et des produits locaux en perte de vitesse ; Créer localement une structure de vente rassemblant les produits du parc ;
- Inciter à consommer local (restauration, cantines, etc.)
- Créer des plateformes de vente (structurer les marchés)
- Mettre en place un plan alimentaire territorial (PAT) dont la structure porteuse peut être une ou plusieurs communautés de communes ou le PNR
- Restructurer/recréer/moderniser les abattoirs locaux (possibilité de mettre en place des abattoirs itinérants ?)
- Créer un label « Astarac » (toutes productions) / profiter de la marque « Valeurs PNR »
- Mettre en œuvre de nouvelles MAEC (ou équivalent) dans le cadre du PNR : implanter des haies, mettre en place des couverts végétaux, travail superficiel du sol, prise en compte des pentes... pour lutter contre l'érosion des sols
- Développer la recherche et les expérimentations locales sur différents systèmes agricoles (fermes de référence) ; développer des projets collectifs (laboratoire d'études pour les étudiants de grandes écoles notamment) ; répondre à l'interrogation : « Quel projet pour les coteaux secs ? »

- Plutôt au niveau des orientations : orienter les productions vers la diminution des intrants, vers de nouveaux modes d'élevage extensif... ; relancer la concertation entre les différentes agricultures, trouver des solutions de complémentarités entre les différentes agricultures

Mieux gérer la forêt (*lien avec Atelier 2*)

Actions évoquées :

- Incitation fiscale ou aide aux bonnes pratiques de gestion forestière : incitations locales (labellisation par exemple)
- Formation et communication auprès des propriétaires forestiers pour une gestion durable des massifs (structures porteuses : ONF et CRPF)
- Structurer une filière pour le séchage du maïs avec du bois local
- Investir pour mieux exploiter les linéaires boisés (engins d'entretien)
- Protéger certains boisements et favoriser la biodiversité (lien avec Atelier 1)
- Création de syndicats, d'associations des propriétaires fonciers pour remédier au morcellement des parcelles boisées et à leur gestion individuelle
- Soutenir les actions innovantes existantes
- Développer les supports pour le tourisme
- Valoriser la viande de gibier

Encourager la production et le développement des énergies locales à partir d'énergies vertes du territoire

Pas d'actions évoquées : renvoi sur Atelier 2

S'inspirer de la coopération et de l'entraide du système Neste pour sécuriser/gérer la ressource en eau, sa qualité, sa disponibilité pour l'ensemble des usagers

Pas d'actions évoquées : renvoi sur Atelier 2

ANNEXE : Liste des participants

LISTE ÉMARGEMENT

ATELIERS DE CONCERTATION : PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL ASTARAC

Jeudi 7 novembre 2019 14h à Belloc-Saint-Clamens

NOM	PRÉNOM	ORGANISME/COLLECTIVITÉ	COORDONNÉES @	SIGNATURE
TEULÉ	Vivianne.	Consultant Agric AGET	vivianne.teulo @ gmail.com.	
CESSON	Charline	Étudiante BTS	chacs32@gmail.com	
DAL LAGO	Rosemonde	Coureuse Municipale et communautaire.	rosemondalalago @ orange.fr	
VAUGON	DAVID	Lycee Agricole de Mirande	david.vaugon @ educagri.fr	
Rien	Alain	Carthage	reneal@wanadoo.fr	
TRAVERS	William	CPIC Pays Garois	gestion@cpic32.org	
FANTON	Patrick	Président CAG		
BERNADICOU	Nicolas	CD32 / ENS	nbernadicou@ger.fr	
RONCALEZ	Jacqueline	Adjoint Mairie BAZUGES	enjaumeu@wanadoo.fr	
BOURDIE	Marjolaine	FDAAPPNA 32	marjolaine.tauzin.fr32 @orange.fr	
DAREES	dominica	OT Val de Gers	info@valdegers-tourisme.com	
LARGIER	gérard	EBNPMP	gerard.largier@cbnppp.fr	
SONILHAC	Jacques	Maire PANSAN	j.sonilhac@orange.fr	
BROSETA	Alain	Mairie Haubert		
MAGNIN	Benjamin	Campus St Christophe	mbjmn114@gmail.com	
CASET	Bernard	Montéqui / Azeos	bernardcaset@orange.fr	
LEBELLE	Clair	Chambre d'Agriculture Sous-division	clair.lebellé @ gers.chambagri.fr	
PUCH NEBELLE	Jeanine	Mairie St-Nestin		
BARON	Philippe	Mairie Loupescu	accamathbas wanadoo.fr	
BARTHE	Julien	OT 32	julien.barthe @ gers.gouv.fr	
BAQUÉ	F C	Mairie Viozy	jean-claude.baqué @ le-poit.fr	
ORIH	Thierry	Groupement Ornitho Gers	choron32 @ gmail.com	

LISTE ÉMARGEMENT

ATELIERS DE CONCERTATION : PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL ASTARAC

Jeudi 7 novembre 2019 14h à Belloc-Saint-Clamens

NOM	PRÉNOM	ORGANISME/COLLECTIVITÉ	COORDONNÉES @	SIGNATURE
NONON	Florent	CRPF occitanie.Gers	florent.nonon@cnpf.fr	
CHAMPAULY	Ludovic	CRPF occitanie Gers	ludovic.champauly@cnpf.fr	
VINUESA	Mélanie	Campus La Salle St Christophe	m.vinuesa@institut-st-christophe.com	
PUGAN	Alexis	A.M.TT (Mirande)		
CONET	Anais	Pak grand Auch	anais.conet@grand-auch.fr	
BREIL	Roger	Val de Gers	robre9@orange.fr	
DUCOMBS.	Catrick	A. K. S.	/	
CHAPPELET	Nicole	conseillère municipale BOUCAANERES	nicole.chappelet@wanadoo.fr	
POULLE	FredERIC	CAVE 32	f.pouille@cave32.fr	
BARAT	Elorent	CD 32 Service Eau	fbarat@ges.fr	
ARENDOU	Jean-Luc	Mairie Nizélan	jl.arendou@free.fr	
TRAVAGLIATI	Annie	Chambre de Métiers Artisan	a.travagliati@ca-gers.fr	
CAZES	Charlotte	Mairie de Ponsan-Soubiran	mairie.ponsan.soubiran@wanadoo.fr	
MERTENS	Valentin	Campus St Christophe	mertensvalentin@gmail.com	
VILLERS d'Aubert	Julien	Campus St Christophe	julien.villers@yahoofr	
LOUGE	Jean-Luc	VAL de GERS	jean-luc.loug@orange.fr	
TRAITIER	Aurore-Marie	CPIE Pays gersais		
CASTELLINI	FABRICE	Mairie Boucaanères		
LADOIS	Claudine	Mairie Belloc-Saint-Clamens	jean-marc.ladois@orange.fr	
GÉRAULT	Jean-Philippe	Mairie de Bellegard	jeanphilippegerault@orange.fr	
VERDIER	Christian	Mairie de Saint-Ost	christian.verdier32@wanadoo.fr	
MAILLART	Floca	CC Val de Gers	g.m.aillart@ccvaldegers.fr	

LISTE ÉMARGEMENT

ATELIERS DE CONCERTATION : PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL ASTARAC

Jeudi 7 novembre 2019 14h à Belloc-Saint-Clamens

NOM	PRÉNOM	ORGANISME/COLLECTIVITÉ	COORDONNÉES @	SIGNATURE
AUGÉ	Michel	CPIE et à titre personnel Pays gersais	17 rue 24 février 32 000 Auch michel.augé@orange.fr	
Jourmeilhac	Sabrina	Campus de salle Saint Christophe	Masseube s.jourmeilhac@institut-st-christophe.com	
FERÈS	Jean-Marc	L'agruan. 4 gers	jean.marc.feres@orange.fr	
VIDAL	Jean-Louis	Mairie Pour Tous et Tous (Association)	barraquevalentes@orange.fr	
Bouchard	Pascal	AFB	pascal.bouchard @afbiad.ors.fr	
REY	Pelich	FF RANDONNÉE Comité GERS	Jean-Pascal Rey @orange.fr	
ROUSSEL	Thomas	ONCFS 32	thomas.rousseau@oncfs.gers.fr	
Maille	Sophie	NEO	s.maille@nature.ors	
POTESTAT	Marion	CPIE 32	marion.potestat@orange.fr	
PEYRUSSE	Ana Aymone	Commune de VILLIEN	ana.aymone@orange.fr	
SCHERER	Vanessa	Département du Gers	vscherer@gers.fr	
BRRATET	Yves	Département	sports@gers.fr	
ORTHOLAN JEAN JACQUES	Jacques	MAIRE L'ISLE DE NOE		
BERNICHAN	Jacques	Mairie de Jallès		
LES PONNE	Jacques	CPIE Pays gersais	jean-jacques.lesponne@orange.fr	
Sabatier	Gérard	Département du Gers	gerard.sabatier@orange.fr	
LE MAO	Jean-Marc	Maire ST AURENCE CHAZAN	jean-marc.le-mao@orange.fr	
Veiluna	Léa	Campus St Christophe étude d'ant	veiluna.lea@gmail.com	
COUSSE	Michèle	mairie Montégut/Avant	michele.cousse@orange.fr	
BARAYRE	Maïné	FDC 32	barayre@fdc32.fr	
POMIÈS	Danièle	Mairie ST Martin AAG	danielle.pomies@orange.fr	
CABANNES	Jean-Luc	Atelier Bouca gersais	jean-luc.cabannes@orange.fr	

LISTE ÉMARGEMENT

ATELIERS DE CONCERTATION : PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL ASTARAC

Jeudi 7 novembre 2019 14h à Belloc-Saint-Clamens

NOM	PRÉNOM	ORGANISME/COLLECTIVITÉ	COORDONNÉES @	SIGNATURE
CHABBERT	Stéphanie	Trinèze de Pirandoli	chabbert.stephania@gmail.com	
SASSOLI	Robert	Azira CASTEX	robert.sassoli32@orange.fr	
LEMOUZY	Clauze	ADASEA 32	clauze.lemouzy@adasea.net	
DOZ	Jean-François	Seine de Besenoues	jeanfrdoz@gmail.com	
PEREIRA	Jui Luis	CDT du Gers	direction@tourisme-gers.com	
TONNET	Christelle	CC Cœur d'Astarac		
BERNARD	Stéphane	Cue. de St Lau	stephane.bernard@genetic-expert.fr	
DONOS	Mickel	Planas-Basboues		
TAFFONNIER	A. Liane	ST Médard		
BARBE	Thibault	Genus Développement.	t.barbe@genusdeveloppement.fr	
DUPONT	Michel	NDG	.	
LE GOULVEN	Melanie	.AAG		
SALLES	Celine	CC AAG		
RIGUEUR	Justine	Association Culturelle TACONNES EN ASTARAC	06 84 20 93 20 j.rigueur@orange.fr	
LESQUERRE	Sebastien	Agriculteur délégué CA Labeyrie		
CHAMBERT	Serge	Marie DRESSAN	06.87.51.24.48 chambat.serge@gmail.com	

Résultats de l'enquête auprès des communes



RAPPORT D'ENQUETE



REALISATION D'UNE ETUDE D'OPPORTUNITE ET DE FAISABILITE D'UN PARC NATUREL REGIONAL EN ASTARAC **RAPPORT D'ENQUETE « COMMUNES »**

Réf : RE_PNR Astarac_Communes_Version du 6.11

DATE : 6 NOVEMBRE 2019

Sommaire

1	ANALYSE DES RESULTATS	3
1.1	Préambule	4
1.2	Profil des répondants	5
1.3	Vision du territoire	5
	Evocation de l'Astarac.....	5
	Perception sur la singularité de l'Astarac	6
	Appréciation sur l'évolution récente du territoire	7
	Principaux atouts de l'Astarac	8
	Principaux points faibles de l'Astarac	10
	Eléments de patrimoine qui mériteraient d'être mieux connus et/ou valorisés	12
	Perception sur l'évolution du patrimoine (naturel, historique, culturel...) de la commune	
	16	
	Points noirs paysagers	17
1.4	Axes de développement à privilégier	18
	Domaines dans lesquels les acteurs du territoire devraient s'impliquer en priorité	18
1.5	Attentes vis-à-vis du projet de PNR	20
	Perception du projet de PNR	20
	Principales attentes pour la mise en place d'un PNR en Astarac	21
	Principales inquiétudes pour la mise en place d'un PNR en Astarac.....	22
	Actions prioritaires à mettre en œuvre par le PNR	22
	Missions attendues du PNR Astarac au regard des enjeux de l'Astarac.....	23
	Rôle principal de la future équipe du Parc.....	24
2	ANNEXE : DETAIL DES VERBATIMS	25
	Singularité de l'Astarac	26
	Appréciation sur l'évolution récente du territoire	29
	Principaux atouts de l'Astarac	34
	Principaux points faibles de l'Astarac	38
	Eléments de patrimoine naturel ou paysager qui mériteraient d'être mieux connus et/ou valorisés	43
	Perception de l'évolution du patrimoine (naturel, historique, culturel...)	46
	Points noirs paysagers	48
	Perception du projet de PNR	50
	Principales attentes pour la mise en place d'un PNR en Astarac	54
	Principales inquiétudes pour la mise en place d'un PNR en Astarac.....	57
	Actions prioritaires à mettre en œuvre par le PNR	60

1 Analyse des résultats

1.1 Préambule

Contexte et objectifs des enquêtes

Ce document constitue la synthèse des résultats de l'enquête en ligne menée dans le cadre de l'Etude d'opportunité et de faisabilité d'un Parc Naturel Régional en Astarac, portée par les communautés de communes Astarac Arros en Gascogne, Cœur d'Astarac en Gascogne et Val de Gers.

Cette enquête visait à enrichir l'état des lieux du territoire, étape clé de la candidature d'un territoire comme Parc Naturel Régional (PNR). Elle devait également permettre aux communes du territoire de faire entendre leur point de vue sur le projet.

Modalités de mise en œuvre

Cette enquête a été adressée aux 101 communes des 3 communautés de communes ainsi qu'à 26 communes limitrophes, soit 137 communes au total. Lors des réunions d'information organisées pour les élus en mai, les communes ont été encouragées à rédiger une réponse collective de manière à ce qu'il n'y ait qu'une seule réponse par commune.

L'enquête a été mise en ligne le 22 mai 2019. Initialement prévue jusqu'au 21 juin, elle a été prolongée jusqu'au 15 juillet.

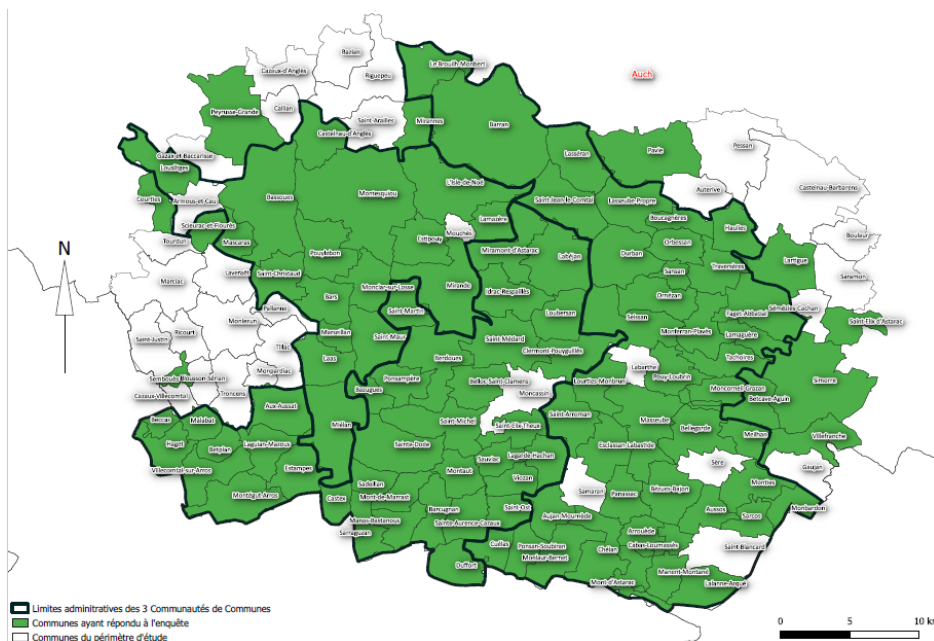
Remarques à propos des résultats

Lors de l'extraction pour analyse des résultats de l'enquête, celle-ci avait reçu **100 réponses** le 15 juillet 2019, soit un **taux de réponse de 72%**.

Après le 15 juillet, 5 nouvelles communes ont répondu au questionnaire (Estampes, Miélan, Lasseube-Propre, Laas, Pavie) : leurs réponses sont prises en compte dans ce rapport au niveau qualitatif (elles ne sont pas comptabilisées).

La carte ci-dessous localise les communes ayant répondu au questionnaire.

Participation à l'enquête Communes

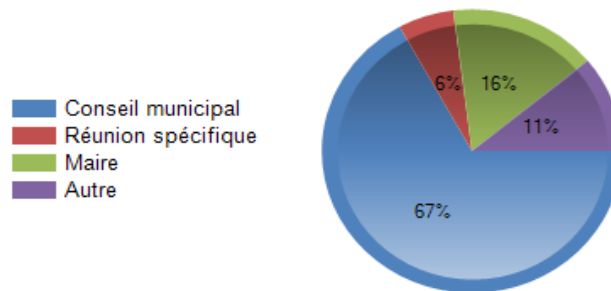


Le nombre de réponses est exploitable à 100%. Les commentaires sont restitués en annexe et, selon les questions, triés en fonction des thèmes récurrents apparus dans les réponses. Les commentaires sont anonymisés, à l'exception des références faites à certains sites dont la localisation est importante pour l'état des lieux.

1.2 Profil des répondants

Les réponses ont été dans la majorité des cas formulées par les conseils municipaux (67%).

4.2 Qui a répondu à cette enquête ?



1.3 Vision du territoire

Evocation de l'Astarac

1.1 Que vous évoque l'Astarac ? Donnez les 3 premiers mots qui vous viennent spontanément à l'esprit



L'Astarac évoque en premier lieu un ou des « paysage(s) » (n=39). Les mots-clés associés font référence à la « nature » (n=13), aux « vallons » (n=14) et aux « coteaux » (n=17), ainsi qu'à la « vue » exceptionnelle de ce « balcon des Pyrénées » (n=7).

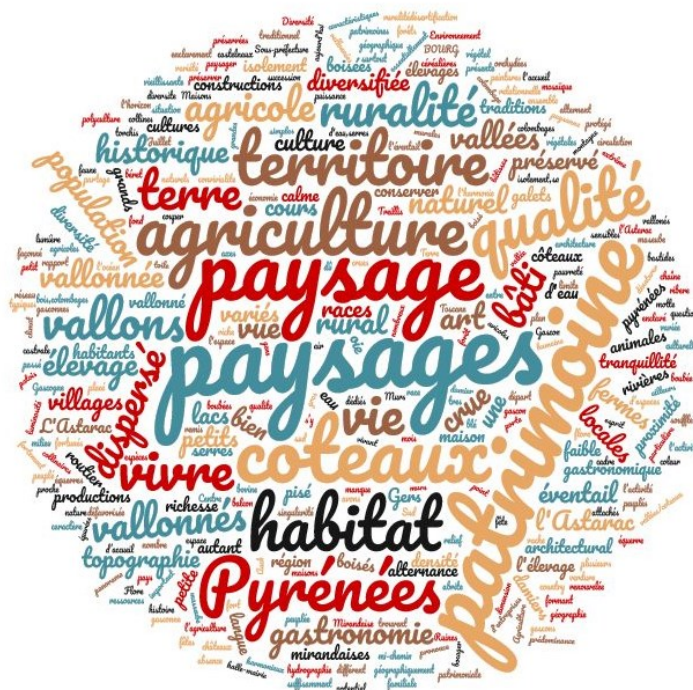
L'Astarac est également associé à un territoire « rural » (n=21) voir « hyper-rural » (n=2), « agricole » (n=17) et d' « élevage » (n=5), où il fait « bon vivre » (n=14) grâce à sa « qualité de vie » / « douceur de vivre » (n=16).

Sont également mentionnés son « patrimoine » (n=15), sa « gastronomie » (n=11) et plus largement son « histoire » (n=7), en référence notamment au Comté d'Astarac (n=5) et à la Gascogne (n=5).

Les termes connotés négativement sont peu nombreux (n=12). Ils renvoient à la situation économique (« *déclin économique* », « *isolement* », « *misère* », « *pas de travail* », « *pas d'emploi* », « *pauvreté* ») et démographique (« *densité de population décroissante* », « *vieillesse de la population* »...).

Perception sur la singularité de l'Astarac

1.2 Qu'est ce qui selon vous fait la singularité de l'Astarac ?



Pour les communes répondantes, la singularité de l'Astarac tient d'abord à ses **paysages**. Les principaux mots-clés associés sont : « *paysages vallonnés* », « *coteaux* », « *harmonie des paysages* », « *paysage bocager* » « *luminosité* », « *vue sur les Pyrénées* »...

Sa singularité tient également à son **patrimoine bâti et architectural** : « *terre crue* » « *galets* », « *treillis en bois* », « *colombages* », « *murs en damiers* », « *habitat dispersé* », « *diversité des petits villages* »...

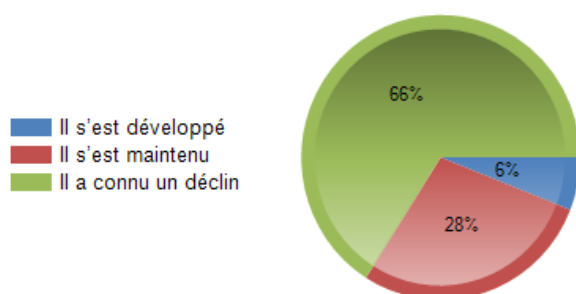
Autres éléments faisant la singularité de l'Astarac (par nombre décroissant d'occurrences) :

- **l'agriculture** : « *élevage* », « *production animale* », productions de races locales (« *mirandaises* », « *oie de Masseube* »...) ;
- **la qualité de vie / art de vivre** : « *esprit de partage et de fête* », « *gastronomie* », « *tranquillité* »... ;
- un **territoire isolé et faiblement peuplé** : « *densité de population faible* », « *territoire enclavé* »... ;
- **l'hydrographie** : « *rivières, lacs* », « *lacs collinaires* », « *vallées en éventail* »... ;
- **la culture locale** : « *la langue* », traditions (« *béret* », « *patois* »)... ;
- **la situation géographique** : « *proximité des Pyrénées* », « *l'Astarac est géographiquement bien placé par rapport à l'océan et à la montagne* »... ;
- **le milieu naturel** : « *orchidées* », « *patrimoine naturel préservé* »...

Appréciation sur l'évolution récente du territoire

Les 2/3 des communes répondantes considèrent que leur territoire connaît un déclin.

1.3 Quelle appréciation portez-vous sur l'évolution récente de votre territoire ?



Presque toutes ont justifié leur réponse. En raison de leur nombre, ces commentaires sont synthétisés aux paragraphes suivant par thématique. Les verbatims exhaustifs sont disponibles en annexe.

Le territoire a connu un déclin (66% de réponse)

10 principaux thèmes sont mentionnés pour justifier du déclin récent du territoire :

- **Population en baisse et vieillissante (n=42)** : « départ des jeunes », « baisse démographique », « exode », « repli », « vieillissement de la population »... ;
- **Déclin économique (n=24)** : « diminution de l'activité économique », « disparition des commerces », « on observe un développement des gros villages et un appauvrissement dans les petits », « diminution des services »... ;
- **Déclin et fragilité de l'agriculture (n=15)** : « disparition d'exploitations agricoles », « Les revenus agricoles sont faibles d'où peu d'installations économiques » ;
- **Emploi insuffisant (n=15)** : « les jeunes ont des difficultés à trouver du travail », « peu d'entreprise », « manque d'avenir pour les jeunes » ;
- **Territoire enclavé (n=15)** : « difficile d'attirer des citoyens lorsque l'emploi est éloigné et que les déplacements sont compliqués », « dégradation de la voirie (manque d'entretien) », « enclavement du territoire » ;
- **Retrait du service public (n=12)** : « Fermeture des services publics (Banque - Poste - Trésorerie....) », « services administratifs de plus en plus éloigné »
- **Fermeture des écoles (n=8)** ;
- **Désertification médicale (n=3)** ;
- **Paupérisation (n=2)** ;
- **Autre (n=2)**.

Le territoire s'est maintenu (28 % de réponse)

Cette perception tient principalement à l'activité agricole (« l'agriculture s'est transformée mais est toujours très présente ») ainsi qu'au dynamisme des collectivités (« Efforts de la communauté de communes pour maintenir une attractivité »).

Elle est toutefois souvent nuancée par un sentiment de fragilité du territoire : « Il s'est maintenu grâce à une génération d'agriculteurs, d'artisans et de commerçants encore en exercice mais sur le point d'arrêter sans certitudes sur la possible continuité des activités » ; « Développement possible si plus d'emplois » ; « Après avoir connu un long déclin depuis le début des années 80, le territoire se maintient fragilement ».

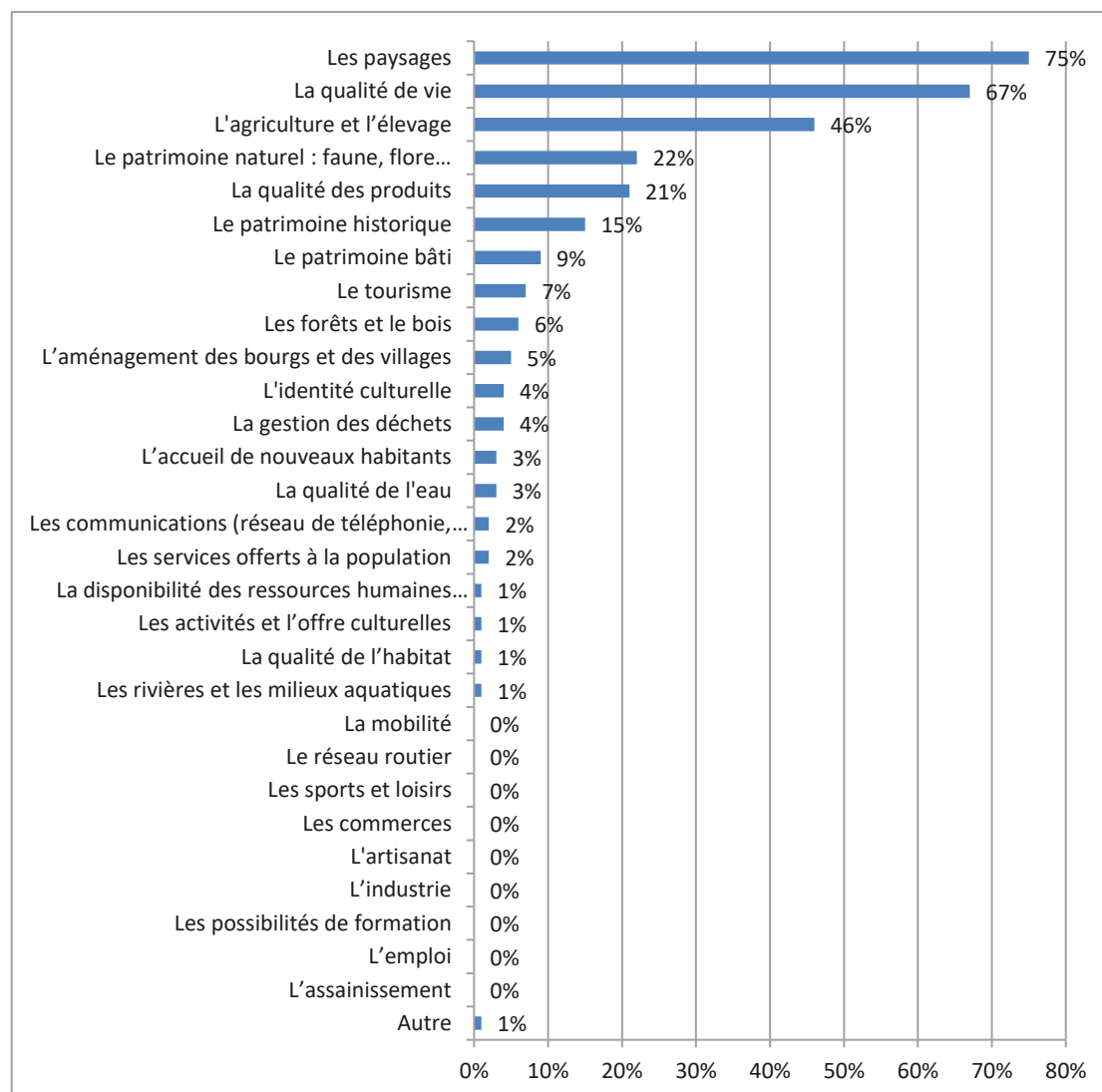
Le territoire s'est développé (6% de réponse)

Les 6 communes qui ont répondu que leur territoire s'est développé ont fait les commentaires suivants :

- « Des efforts importants ont été fait tant par les collectivités que par les habitants pour l'attractivité du territoire »
- « Les efforts pour augmenter l'habitat commencent à se faire sentir »
- « Evolution vers le tourisme »
- « La fibre a déjà commencé à arriver sur l'Astarac Les services à la personne (de la petite enfance aux seniors) ont continué à se développer »
- « Grâce à la communauté de communes surtout pour l'amélioration des services aux personnes âgées et le développement des écoles »
- « A travers le dynamisme des associations et de leurs bénévoles, la modernisation de l'agriculture (bio), la volonté de la préservation du territoire des élus, développement du tourisme »

Principaux atouts de l'Astarac

1.4 Selon vous, quels sont les trois principaux atouts de l'Astarac ?
(Chaque commune pouvait réaliser 3 choix au maximum parmi les items proposés)



Pour plus des deux tiers des répondants, les principaux atouts de l'Astarac sont ses paysages et la qualité de vie. 4 autres atouts ont été mentionnés par au moins 10 communes : l'agriculture et l'élevage, le patrimoine naturel, la qualité des produits et le patrimoine historique.

Près de 8 répondants sur 10 ont justifié leurs réponses. Leurs commentaires sont synthétisés par item (détails des verbatims en annexe).

Le paysage : « *au pied des Pyrénées* » ; « *paysage agraire avec maintien de haies et de bois* » ; « *paysages vallonnés* » ; « *beauté des paysages vallonnés* » ; « *des paysages entretenus* » ; « *vallons et forêts* » ; « *les vues sur les Pyrénées sont remarquables* » ; « *lumineux et colorés qui embellissent l'Astarac* ». L'Astarac est qualifié par une commune de « *Toscane française* ».

La qualité de vie, à laquelle contribuent l'environnement (« *préservé* », « *qualité de l'air* », « *proximité à la nature* »...), l'atout gastronomique (« *bons produits* »), le calme et le lien social (« *convivialité* », « *authenticité* »...).

L'agriculture et élevage : « *forte et ancienne* », « *dominante et incontournable* », elle « *permet l'entretien des paysages et le maintien des emplois* » ; « *présence de l'élevage bovins et ovins sur les coteaux et les zones humides, maintien et développement des races locales. Présence de l'élevage avicole forte avec des produits de qualité (labels) : gras, volailles de chair et volailles festives* », « *Développement des cultures bio et de la vente directe. Circuits courts* »...

Le patrimoine naturel : « *Forte identité en faune et flore* » ; « *faune ; flore riche et variée* » ; « *Sur l'Astarac, le patrimoine naturel est riche et des associations de bénévoles en permettent la découverte et l'entretien* »...

La qualité des produits : « *l'Astarac est connu pour ses foie gras, confit de qualité (élevage traditionnel, non industriel)* » ; « *qualité des produits grâce au bio et au savoir-faire du monde agricole* » ; « *Vie dans un milieu agricole avec un maximum de produits de terroir* »...

Le patrimoine historique : « *De nombreux châteaux et maisons de maître (de caractère)* » ; « *Un patrimoine historique riche et diversifié (églises, canal de la Neste, bastides et vallons)* » ; « *préhistorique (site paléontologique) médiéval (mottes, féodales, abbayes, bastides, castelnaux), XVIIIe XIXe (châteaux, églises, chapelles..)* »...

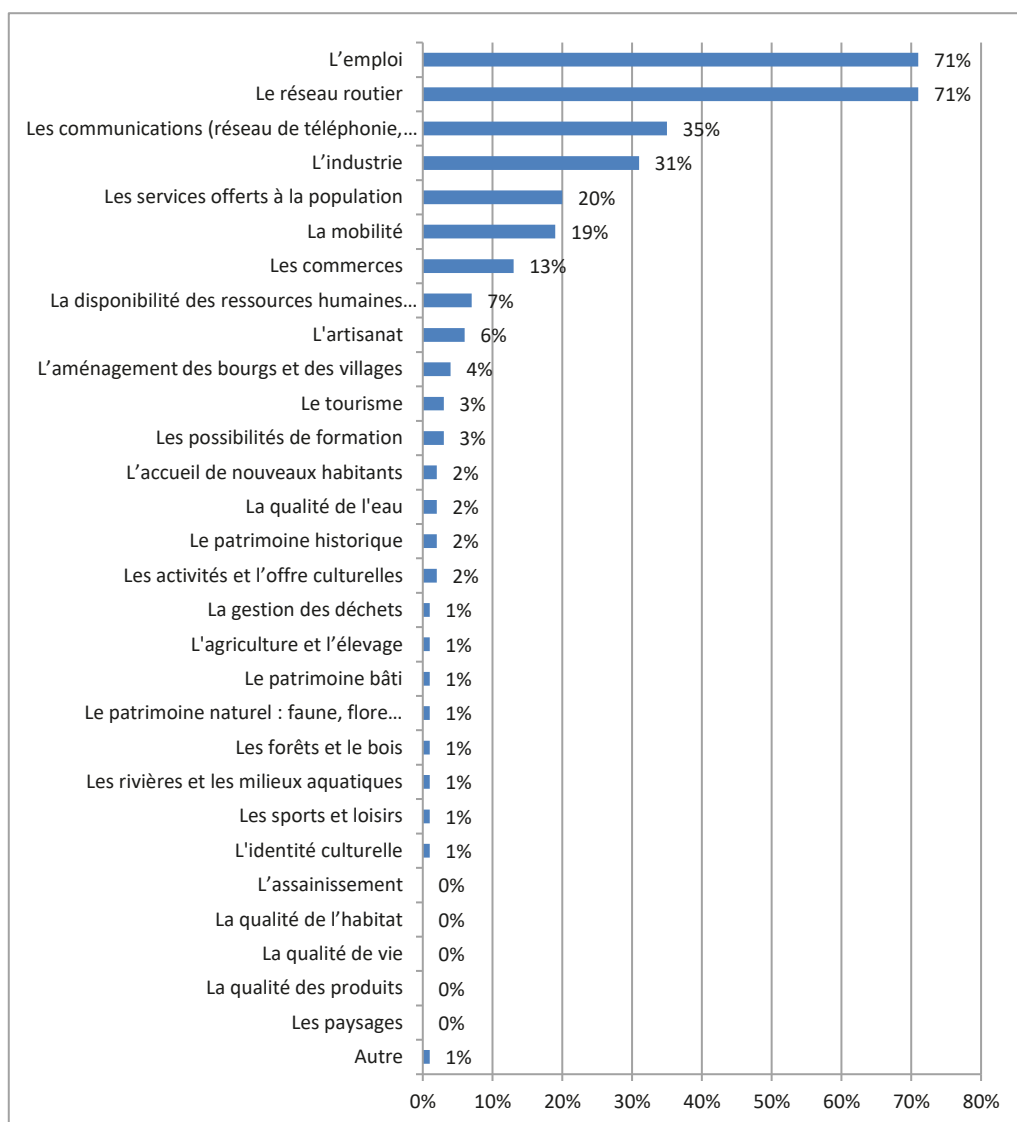
Le patrimoine bâti : « *maisons traditionnelles* », « *savoir-faire* »...

Le tourisme : les « *paysages* », le bâti, le « *patrimoine historique* », « *l'agriculture et l'élevage* » sont cités comme facteurs d'attrait et de développement touristique, notamment pour le « *tourisme vert* ».

Une commune a ajouté un « autre » atout à la liste des items proposée : « *les bénévoles* ».

Principaux points faibles de l'Astarac

1.5 Selon vous, quels sont les trois principaux points faibles de l'Astarac ?
(Chaque commune pouvait réaliser 3 choix au maximum parmi les items proposés)



Pour 7 répondants sur 10, les principaux points faibles de l'Astarac sont l'emploi et le réseau routier. Par ailleurs, 5 autres points faibles ont été mentionnés par au moins 10 communes : les communications, l'industrie, les services, la mobilité, les commerces.

Les précisions apportées par les répondants sont synthétisées par item (détails des verbatims en annexe) :

L'emploi : les commentaires mettent en avant l'existence d'un cercle vicieux : un manque d'opportunités d'emploi, qui entraîne des départs (des jeunes notamment) vers les grandes villes, ce qui contribue à la baisse démographique et au vieillissement de la population, dynamique démographique à laquelle est associée la difficulté à maintenir commerces et services sur le territoire (« *emploi inexistant afin de conserver les jeunes sur le territoire* », « *Peu d'entreprises, population vieillissante* », « *Le peu d'emploi est un frein à l'installation de nouveaux habitants* »). Plusieurs commentaires font mention de la nécessité de désenclaver le territoire et d'y maintenir les services publics (« *Le désenclavement est le point majeur à traiter* » ; « *Le maintien et le développement de l'emploi sont évidemment liés à ce désenclavement* » ; « *La ruralité du territoire nécessiterait le développement de services publics et des facilités de déplacement* »).

Le réseau routier : Les répondants soulignent la vétusté du réseau routier, les problématiques de sécurité et de frein au développement économique associées : « *Améliorer le réseau routier pour faciliter l'accueil d'entreprises et générer de l'emploi* », « *Réseau routier en mauvais état, donc*

peu d'industries, donc manque d'emplois », « Problématique de la RN21 », « Le réseau routier secondaire est en relatif mauvais état », « entretien des routes très coûteux dans nos communes » ; « le réseau routier : routes très accidentogènes », « Réseau routier sommaire manque d'axes importants; Routes étroites et sinueuses et non balisées » , « sans marquage au sol »....

Les communications : est mentionnée la couverture internet parfois insuffisante (*« ADSL de plus en plus faible, 3G et 4G faible, fibre », « trop de zones blanches et d'internet de mauvaise qualité dans notre commune », « Territoire peu propice à l'économie car présence de zones blanches, ce qui implique un exode de la population »*) mais aussi le réseau de téléphone instable voir absent (*« pas de réseau de téléphone dans beaucoup de villages », « (...) difficultés pour la téléphonie mobile »*).

L'industrie : *« manque de développement industriel, donc pas d'emploi » ; « le Gers et l'Astarac se sont appauvris par le manque de transformation des produits et cela reste le défi majeur quelles que soient les activités futures »*. Le secteur agro-alimentaire est cité à deux reprises comme enjeu de développement.

Les services offerts à la population : sont notamment évoqués la désertification médicale, la fermeture des services publics et le manque de services culturels : *« Pénurie médicale » ; « Fermeture des services publics » ; « Les services offerts à la population disparaissent (école, santé, commerces) »*. Plusieurs communes mentionnent l'essor d'inégalités territoriales dans l'offre de services : *« Les services publics (wifi, poste, impôts, santé) inégalement répartis » ; « concentration de services sur les gros bourgs »*.

La mobilité : *« manque de pistes cyclables » et « manque de transports publics » ; « Pas de bus »*.

Les commerces : *« commerces à 20km en moyenne » ; « commerces insuffisants dans un rayon de 10 kms »...*

Le tourisme : *« Hébergement et restauration quasiment inexistant », « la location et la vente trop cher pour ce territoire »...*

Une commune a ajouté un point faible à la liste des « points faibles » proposée : les *« communications douces »*.

l'église, la chapelle, dans le cimetière, les sentiers moyenâgeux (Montegut Arros) ; chapelle de Lasseube (Villefranche d'Astarac) ; chapelle de Grazan, les croix disséminées sur la commune (Moncorneil-Grazan) ; Tabernacle du 17^{ème} siècle, église (Sainte Aurence Cazaux) ; chapelle du Masses (Cabas-Loumasses) ; église inscrite à l'inventaire des bâtiments de France avec des peintures datant du 15^{ème} ; temple protestant appartenant à la commune également inscrit (Sainte Dode) ; chapelle, église (Saint-Médard) ; église Saint Mamet et Notre Dame du Verger. Le couvent (Peyrusse-Grande) ; église abbatiale; abbaye (Faget-Abbatial) ; chapelle de Hachan (Lagarde-Hachan) ; Eglise du XII^{ème} siècle" (Saint Ost) ; « l'église et son tableau du 19^{ème} siècle (Chavauti) » (Beccas) ; église Saint-Jacques (Loubersan) ; Chapelle de Vicnau (Miramont d'Astarac) ; les églises (Le Brouilh Monbert) ; une église qui demande de l'entretien régulier (Lamazère) ; église (Haget) ; aménagement de la chapelle de Noilhan (Clermont-Pouyguillès) ; Église Saint-Barthélémy (Estampes) ; la chapelle de la Castagnère, le clocher (Barran) ; Eglise singulière tournée vers l'Angleterre avec retable en bois, litré et blason mystérieux (casi effacé) (Ornézan) ; cloche de l'église (Saint-Arroman) ; ; L'église Saint-Etienne du XVI^{ème} siècle; le clocher posé au sol dans le cimetière et une de ses cloches cassée (Sarcos) ; Eglises de Sadeillan, de Seissan, de Mont d'Astarac, de Chélan, de Boucagnères, de Laas ;

Châteaux : Emplacement de l'ancien château (privé) (Sauviac) ; Château de Lamothe (privé) ; Château de Gramont (Boucagnères) ; Château de St-Arroman ; château de Bernet (Monlaur Bernet) ; château « *mais il est privé* » (Pomsampère) ; château 18^{ème} (Pouylebon) ; présence d'un château bien entretenu qui valorise l'entrée du village (Aux-Aussat) ; château de Bellegarde (Bellegarde-Adoullins) ; Château de Sansot (Bazugues) ; château « *appartenant à un privé* » (Loubersan) ; Château avec 2 tours inscrites (Loubersan) ; le château (Le Brouilh Monbert) ; 2 châteaux présents sur la commune « *qui ne sont pas valorisés du point de vue touristique car leurs propriétaires n'ont aucune envie de jouer au « guide touristique »* (Manent Montane) ; « *la vie de Duffort et de ses châteaux aujourd'hui disparus* » (Duffort) ; « *château en ruine* » (Monbardon) ; « *château/ ruines* » (Montaut)

Mottes castrales : motte féodale d'Aussos, de Montaut ; de Panassac ; de Sarraguzan ; de Saint-Médard ; de Lamazère Bastide et motte féodale de Villefranche d'Astarac ; « *ancienne motte castrale* » (Sainte Aurence Cazaux) ;

Tours, fortifications, castelnaux : les douves, la Tour-Porte (Barran) ; tour de Seissan; tour-porte de ville (Mont d'Astarac) ; les tours de guet (Le Brouilh Monbert) ; « *La Grange d'En Martin, relais des Templiers Rambost Village typique des Castelnaux* » (Castelnau d'Angles) ; Tour du village (Miramont d'Astarac) ; Tour de garde (Boucagnères) ; Porche du 13^{ème} inscrit (Pouylebon) ; porte fortifiée (Montesquiou) ;

Fermes, architecture traditionnelle, maisons bourgeoises : « *le Pont de Mazères, la halte de Saint Jacques, de très belles maisons inoccupées au village* » (Barran) ; « *façades emblématiques (maison du procureur du Roy, vitrine Art Nouveau de la pharmacie, horloge et tour de la place d'Astarac, maisons typiques avec Mirande, portes anciennes, site de l'ancienne piscine* » (Mirande) ; « *Cheminée de l'ancienne tuilerie (située chez un privé et nécessitant une restauration* » (Saint-Martin) ; « *Site de Theux* » (Saint-Elix-Theux) ; Murs en damier (Panassac) ; Grandes fermes gasconnes en L Village rue (Castex) ; « *Murs en galets et terre crue, calades (Sol)* » (Saint Ost) ; « *les mosaïques de la ferme La rouge qui sont chez un privé ; le village de Monbert (gîtes)* » (Le Brouilh Monbert) ; « *centre bourg* » (Miélan) ; « *Architecture des fermes* » (Montaut) ; « *Une grande maison bourgeoise du XVI ou XVII siècle appartenant à un particulier, aujourd'hui en mauvais état* » (Aujan-Mournède) ; « *maisons bourgeoises* » (Sarcos)

Moulins : Moulin à eau (Monbardon) ; Moulin sur l'Arrats (Cabas-Loumasses) ; Moulin (Panassac) ; « *moulins à vent abandonnés* » (Saint Maur) ; moulin à vent du Garané (Seissan) ; « *présence d'un moulin à vent à restaurer* » (Aux-Aussat) ; moulins hydrauliques (Saint-Médard) ; moulin sur le Gers (privé) (Loubersan) ; « *Propriété privée d'un moulin en état de marche* » (Viozan) ; « *ancien moulin à vent en ruine* » (Betcave Aguin) ; moulin (Boucagnères)

Pigeonniers : « *Un pigeonnier typique du Sud-Ouest qui vient d'être acheté par un particulier qui verrait de bon œil une aide pour sa réhabilitation* » (Betplan) ; ancien pigeonnier (Clermont-Pouyguillès) ; 2 pigeonniers (dont un démonté) (Saint-Martin) ; 4 pigeonniers (Saint Ost) ; « *pigeonnier au village (privé)* » (Loubersan) ; « *pigeonniers* » (Sarcos)

Fontaines, lavoirs : fontaine de St Gemme (Durban) ; Fontaine à valoriser (Sainte Aurence Cazaux) ; « *fontaine du XVIIème en réfection* » (Le Brouilh Monbert) ; « *ronde des lavoirs* » (Haget) ; lavoir-fontaine d'Artiguedieu (Mont d'Astarac) ; lavoir (Barran) ; « *Petit patrimoine bâti puits, lavoirs, croix, mares bâties* » (Labéjan)

Canal, viaduc : canal de Monlaur (Monlaur Bernet) ; « *viaduc ferroviaire disparu construit par Eiffel et le pont métallique existant, le monument aux fusillés de la 2ème guerre mondiale* » (Saint Maur) ; viaduc route de Casltenau Magnoac (Chélan) ;

Sentiers de randonnée : « *Chemin de randonnée, Vue sur les Pyrénées, No Kill (Baise), Faune et flore* » (Ponsan-Soubiran) ; « *Sentiers de randonnées à thème floral* » (Lourties Monbrun) ; « *chemin de rando dessin autour du village pour développer le sens d'observation* » (Saint Elix d'Astarac)

Land art : « *land art dit "KAZE" Structure gigantesque représentant un cyclone* » (Saint Elix d'Astarac) ; « *land-art* » (Villefranche d'Astarac)

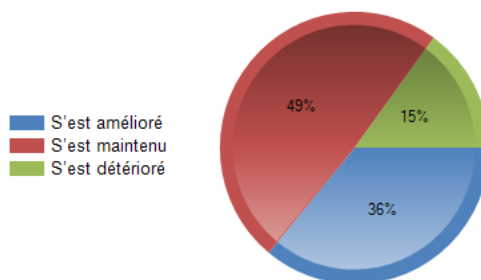
Lieux culturels, monde associatif : « *église ouverte pour des concerts en période estivales* » (Saint Elix d'Astarac) ; « *Nous avons créé sur la commune une salle multiculturelle pour des expos, du théâtre, de la musique, et pour les associations de la commune, comité des fêtes et société de chasse. Cette salle pourrait être utilisée davantage* » (Betcave Aguin) ; « *associations culturelles dynamique* » (Saint-Médard) ; « *La vie associative : 3 associations actives dont une Maison des Jeunes et de la Culture créée après-guerre. Cette association a conservé un esprit "éducation populaire" et continue d'être dans le village un acteur important pour créer du lien social entre nouveaux arrivants et résidents plus anciens, entre français et anglais. Le bénévolat mérite d'être soutenu et nous considérons que cela fait partie de notre façon de vivre et donc de notre patrimoine culturel* » (Malabat)

Autres : le site paléontologique (Sansan) ; « *Villa gallo-romaine découverte par Edouard Lartet et recouverte par manque de moyens. Une mosaïque est exposée dans un musée parisien* » (Ornézan) ; « *Jacques Dufilho est enterré dans notre cimetière. Il aimait sa maison et la chapelle de Lafitte; de nombreuses interviews ont été tournées à cet endroit...* » (Pomsampère) ; « *Salon d'art annuel. Atelier d'art* » (Saint-Martin)

Une mise en valeur nécessaire : « *l'ensemble des bâtiments classés et inscrits mériteraient d'être mis plus en valeur avec une communication plus performante (Donjon, - Basilique - Eglise paroissiale - halle - remparts - château - oratoire St Fris...)* » (Bassoues) ; « *Nous n'avons pas les moyens de promouvoir ce patrimoine, nous comptons vivement sur le PNR pour le valoriser* » (Belloc Saint Clamens)

Perception sur l'évolution du patrimoine (naturel, historique, culturel...) de la commune

1.8 Globalement, comment percevez-vous l'évolution du patrimoine (naturel, historique, culturel...) sur votre commune : S'est amélioré ? S'est maintenu ? S'est détérioré ?



S'est maintenu (49 réponses)

Les commentaires font principalement référence au patrimoine bâti et aux efforts financiers des communes pour le maintenir ou le rénover : « *Maintenue grâce à l'action d'associations communales - entretien et rénovation de nos bâtiments communaux et religieux* », « *efforts de la commune pour restaurer le patrimoine bâti communal* ».

Quelques communes mettent également en avant le défi que représente l'entretien du patrimoine par la collectivité ou les particuliers : « *Nous avons hésité entre maintien et détérioration mais en ce qui concerne le patrimoine naturel il y a eu des évolutions intéressantes : gestion de la forêt communale et quelquefois privée, nouvelles pratiques agricoles...* » ; « *Historique manque de moyens, priorité sur des domaines sociaux ou pratiques; naturel en amélioration; culturel en amélioration* » ; « *uniquement une église que l'on maintient difficilement en état* ».

S'est amélioré (36 réponses)

Les communes mettent essentiellement en avant l'amélioration du bâti, majoritairement lié aux investissements des mairies : « *Manas-Bastanous : Travaux de restauration* » ; « *Sadeillan : Réhabilitation du logement Communal en 2012. Rénovation de l'église en 2015. Rénovation de la Salle des fêtes en 2016 - Aménagements et entretien des espaces verts* ».

Deux communes précisent qu'elles observent, malgré l'amélioration du patrimoine bâti, une détérioration de la biodiversité.

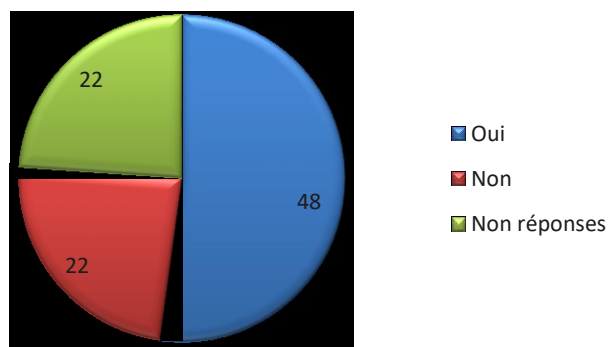
S'est détérioré (15 réponses)

Les commentaires soulignent essentiellement le manque de ressources financières pour la rénovation du bâti : « *Manque de moyens financiers pour entretenir l'extérieur et l'intérieur* » ; « *coût de l'entretien des églises ; des maisons à l'abandon* ».

Une commune cite également le manque de sensibilisation des particuliers : « *La commune a fait des plantations mais il doit y avoir une prise de conscience de l'importance des plantations chez les privés (haies, arbres, biodiversité)* ».

Points noirs paysagers

1.9 Y a-t-il sur votre commune des points noirs paysagers (dépôts sauvages, bâtiments désaffectés, espaces négligés...) qui mériteraient d'être requalifiés ou mieux intégrés?



Près d'1 commune répondante sur 2 a identifié des points noirs paysagers qui mériteraient d'être requalifiés ou mieux intégrés. Ces points noirs concernent principalement :

- **Le bâti** ou **espaces privés abandonnés** ou **non entretenus** (n=23),
- **les friches industrielles / commerciales / artisanales** ou agricoles (n=12) ;
- **Les ordures ménagères et décharges illégales** (n=12) ;
- **Détériorations sur le milieu naturel** (n=6).

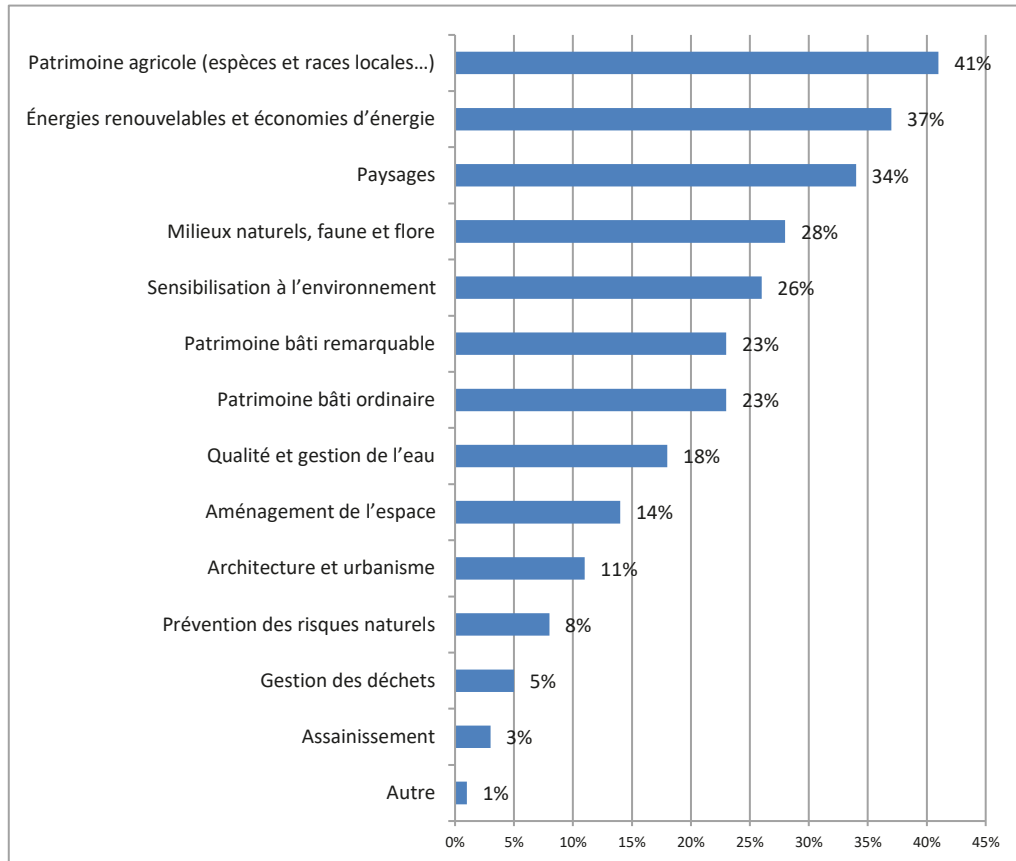
Afin de pouvoir localiser ces points noirs, le nom des communes concernées est précisé en annexe.

1.4 Axes de développement à privilégier

Domaines dans lesquels les acteurs du territoire devraient s'impliquer en priorité

Pour préserver et valoriser les patrimoines

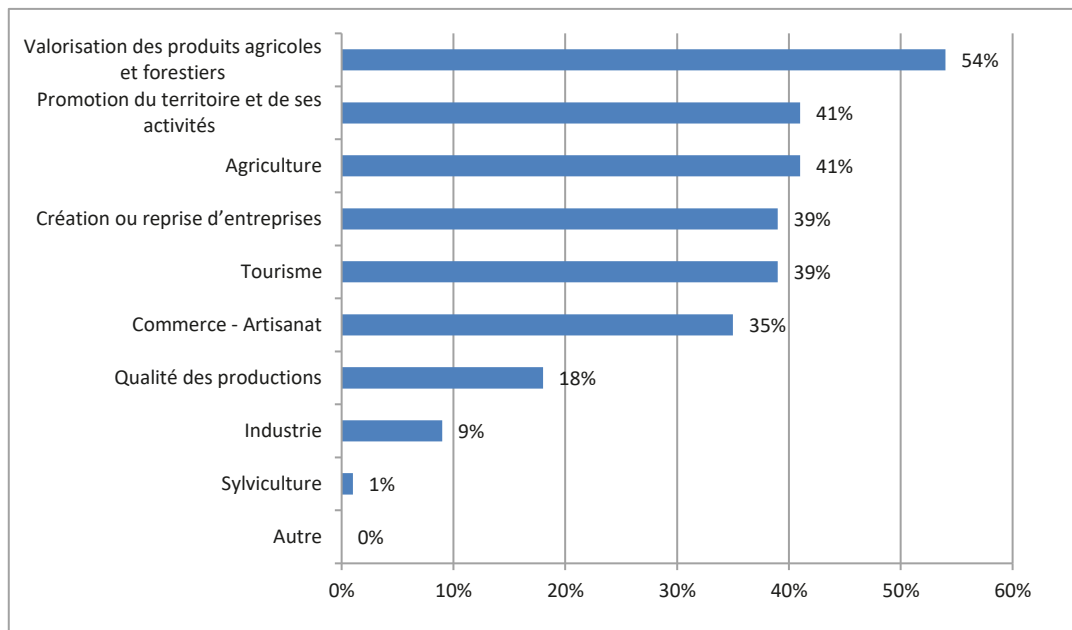
2.1 Au regard de la situation actuelle, dans quels domaines pensez-vous que les acteurs du territoire devraient s'impliquer en priorité pour préserver et valoriser les patrimoines ?
(Chaque commune pouvait réaliser 3 choix au maximum parmi les items proposés)



Les avis sur cette question sont dispersés. Le patrimoine agricole (espèces et races locales...), les énergies renouvelables et les économies d'énergie et les paysages sont mentionnés par plus du tiers des communes répondantes comme devant faire l'objet d'une attention prioritaire des acteurs du territoire.

Pour développer les activités économiques

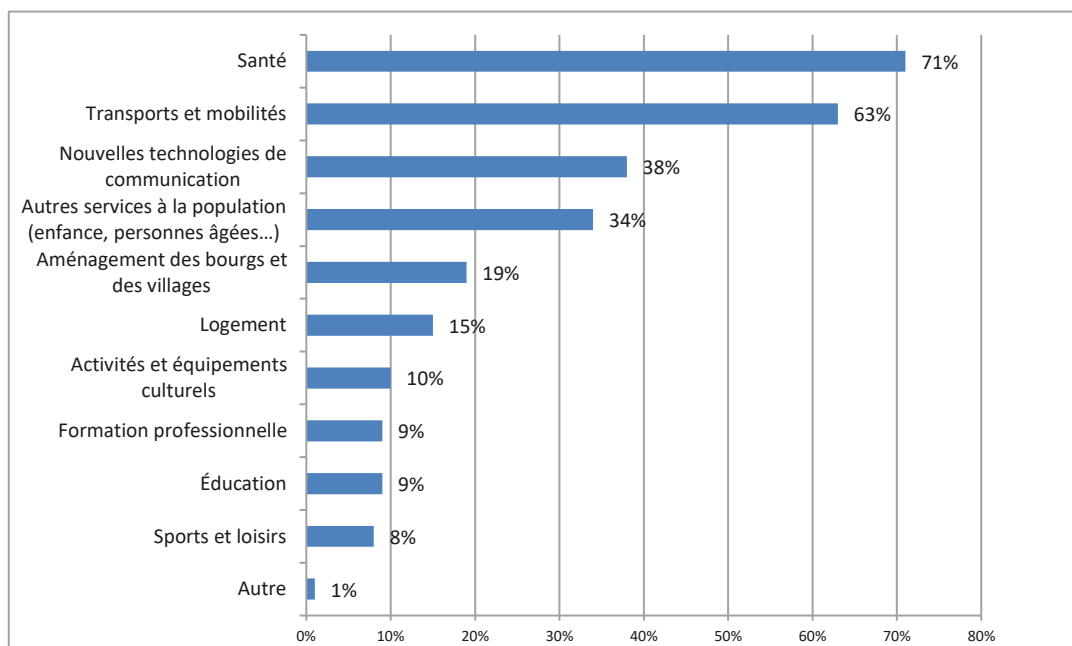
2.2 Au regard de la situation actuelle, dans quels domaines pensez-vous que les acteurs du territoire devraient s'impliquer en priorité pour développer les activités économiques ?
(Chaque commune pouvait réaliser 3 choix au maximum parmi les items proposés)



Les avis sur cette question sont dispersés. La valorisation des produits agricoles et forestiers, l'agriculture et la promotion du territoire et de ses activités, sont mentionnées par plus de 4 communes répondantes sur 10 comme devant faire l'objet d'une attention prioritaire des acteurs du territoire.

Pour améliorer la qualité de vie des habitants et aménager le territoire

2.3 Au regard de la situation actuelle, dans quels domaines pensez-vous que les acteurs du territoire devraient s'impliquer en priorité pour améliorer la qualité de vie des habitants et aménager le territoire ?
(Chaque commune pouvait réaliser 3 choix au maximum parmi les items proposés)

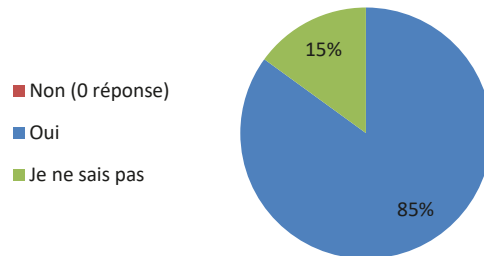


Les avis sur cette question sont davantage concentrés. 2 domaines sont mentionnés par au moins 6 communes répondantes sur 10 comme devant faire l'objet d'une attention prioritaire des acteurs du territoire : la santé; les transports et mobilités.

1.5 Attentes vis-à-vis du projet de PNR

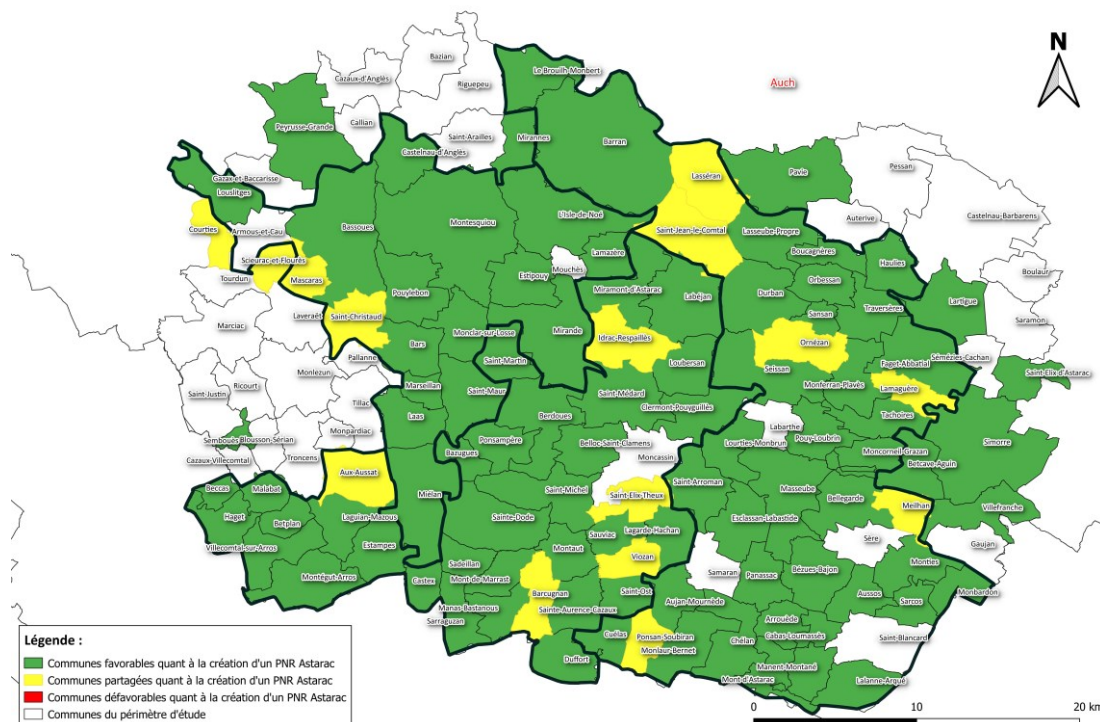
Perception du projet de PNR

3.1 Êtes-vous favorable à la création d'un Parc Naturel Régional en Astarac ?



Sur les 100 communes ayant répondu au 15 juillet, 86% sont favorables au projet de création d'un PNR en Astarac, dont plusieurs communes extérieures aux 3 communautés de communes (Sembouès, Peyrusse-Grande, Lartigue, Saint-Elix-d'Astarac, Simorre, Betcave-Aguin, Villefranche). Les 5 communes ayant répondu après la date de clôture de l'enquête sont également toutes favorables, comme l'illustre la carte suivante :

Positionnement des communes sur l'opportunité de créer un PNR en Astarac



Si vous avez répondu « oui » : en quoi le PNR est-il une opportunité pour l'Astarac ?

Pour les communes favorables au projet de création d'un PNR, celui-constitue une opportunité pour :

Développer l'économie et le tourisme (n=37) par le développement de filières locales, de productions de qualité, du tourisme vert, l'amélioration du patrimoine. Il favoriserait ainsi l'emploi : « Opportunité de donner une autre impulsion touristique, agricole, économique » ; « Le

PNR serait un levier pour un développement maîtrisé » ; « Attractivité, développement économique, emploi, accroissement de la population tout en préservant ses paysages, sa qualité de vie » ; « Développement des filières locales, des productions de qualité, tourisme vert » ; « Un atout pour valoriser les productions par une marque, maintenir et créer une activité économique avec des aides à l'investissement »...

Développer la visibilité/ notoriété du territoire (n=29) et ainsi le valoriser : *« Pour son développement économique touristique et culturel à travers une meilleure visibilité », « C'est pour nous la possibilité de valoriser notre territoire et de mettre en avant les atouts de celui-ci » ; « Il permettra d'attirer les gens de donner envie de venir voir cette région et ainsi de développer une économie locale »...*

Préserver et valoriser le patrimoine du territoire (n=28) : *« Préserver la faune et la flore locale » ; « protection et mise en valeur de la nature et des paysages » ; « Préservation des paysages et du patrimoine architectural », « valoriser les savoir-faire locaux », « Valoriser nos territoires (nos richesses, notre histoire et notre patrimoine) » ; « Valorisation du patrimoine », « Mise en valeur de la qualité des paysages, de l'agriculture, des produits, de la vie de la région » ; ...*

Dynamiser, fédérer, co-construire un projet de territoire ambitieux (n=27) : *« redynamisation du territoire », « créer une dynamique de développement territorial », « D'abord il permet aux 3 communautés de communes de travailler ensemble », « Outil pour fédérer les initiatives locales », « Fédérateur pour la population », « Cohésion et uniformisation des actions menées dans le cadre de la préservation des espaces et de la revitalisation du territoire »...*

Bénéficier d'ingénierie de projet et de moyens financiers (n=12)

Limiter le déclin démographique (n=10): *« Faire revenir des populations et leur permettre de vivre sur le territoire » ; « Le PNR est un des seuls atouts qui nous reste pour éviter la dépopulation qui peut atteindre un seuil de désertification sans retour possible ».*

Le PNR Astarac est également perçu comme une opportunité pour développer une politique d'aménagement (n=1) et développer une agriculture alternative, raisonnée et de qualité (bio et label rouge) (n=1).

On notera qu'une commune se dit favorable à la création du PNR d'Astarac tout en relativisant sa réponse : *« crainte d'une structure dont l'action ne serait pas à la hauteur de son coût de fonctionnement ».*

Principales attentes pour la mise en place d'un PNR en Astarac

Interrogées sur leur « principale attente pour la mise en place d'un PNR en Astarac », les communes répondantes ont principalement évoqué :

Une dynamisation du territoire et la cohésion autour du projet de PNR (n=26): *« Redynamisation du tissu rural », « Espoir que les populations retrouvent les moyens de se maintenir sur ce territoire », « Faire revivre l'Astarac » ; « Fédérer la population autour d'un projet », « Que les objectifs et actions qui en découlent soient définies par les habitants eux même (démocratie participative), c'est à dire, être à l'origine de ses propres règles » ; « Pour la mise en place du PNR nous souhaitons une mutualisation des moyens humains et matériels afin de ne pas créer un nouveau syndicat et éviter d'accroître le mille-feuille qui pèse sur les citoyens. La vivification du territoire ne doit pas passer que par la création d'emplois tertiaires » ; « Charte qui préserve tous les acteurs économiques et qui tient compte des besoins de la population du territoire »...*

Le développement du territoire d'un point de vue économique et touristique (n=23) permettant de donner un nouveau souffle et une nouvelle dynamique du fait de l'augmentation de l'emploi et de l'arrivée de nouveaux habitants : *« Attirer des acteurs économiques » ; « création de valeur ajoutée; développement économique »...* ;

La valorisation du territoire et sa promotion (n=18) qu'il s'agisse du patrimoine, des paysages, des traditions locales, produits locaux, artisanat... ;

L'apport d'ingénierie de projet et de moyens financiers (n=10) : *« Accompagnement technique et financier des porteurs de projets publics ou privés »...* ;

L'amélioration des conditions vie (n=8) : « bien-vivre », « bien-être », « animation locale », « amélioration de la qualité de vie », « loisirs compris »...

Le maintien, la valorisation et l'évolution de l'agriculture (n=7) : « dépôt d'une marque propre au PNR » ; « Concilier l'agriculture et le tourisme en développant les filières courtes, l'accueil à la ferme (restauration, gîtes, table d'hôtes, vente de produits » ; « aider à l'évolution du monde agricole » ; « mise en valeur d'une agriculture répondant aux attentes de la société; de bons produits pour une bonne santé (plaisir et bien-être) » ...;

La protection de l'environnement, le développement de l'écotourisme (n=5);

La réduction des inégalités territoriales (n=2) en termes de services et d'emploi.

L'amélioration du réseau routier et de communication (n=2).

Principales inquiétudes pour la mise en place d'un PNR en Astarac

Interrogées sur leur « principale inquiétude pour la mise en place d'un PNR en Astarac », les communes répondantes ont principalement évoqué :

Les contraintes sur les activités locales (n=23) comme la chasse ou l'agriculture : « *Réticence forte chez les agriculteurs qui identifient le PNR au Parc national proche dans les Pyrénées avec toutes ses contraintes* » ; « *Agriculture Risque de perdre le choix des méthodes culturelles* ». Des craintes sont également exprimées sur les possibles « ingérences » d'une structure PNR dans la politique locale... ;

Les contraintes administratives / financières (n=19) associées. La notion de coût revient régulièrement : « *Dépense supplémentaire pour les budgets communaux et intercommunaux* » ; « *Augmentation de la fiscalité pour le particulier* » ; « *crainte que le PNR ne soit « une usine à gaz » et fasse doublon avec d'autres structures (SEM, CCI, chambre d'agriculture...)* »... ;

Une absence d'adhésion de la population ou des élus (n=16) : « *que le projet ne soit pas partagé par certains élus car mal compris/perçus* » ; « *Le manque d'information qui ferait penser aux habitants que le parc = des interdits* » ; « *Existence de préjugés vis à vis d'un "parc" et de sa connotation "protection". Mauvaise communication vers les habitants* »... ;

Une mauvaise gestion des coûts (n=12) : « *Gouffre financier* », « *Mauvaise maîtrise des coûts* »... ;

Les inégalités territoriales (n=4) : « *Les grosses communes et les ténors politiques rafleront les projets sur le dos des petites communes* », « *L'oubli de nos "villages"* »... ;

L'afflux potentiel de touristes (n=3) avec les problèmes associés : gestion des déchets, pollutions, problèmes liés à l'eau et à la circulation... ;

Que le projet de Parc n'aboutisse pas (n= 3) : « *manque de site majeur* », « *territoire (...) pas suffisamment exceptionnel* », « *ne pas avoir su convaincre de son utilité (...) ne pas être retenu par la région* »...

Actions prioritaires à mettre en œuvre par le PNR

Interrogées sur « les 3 premières actions que devrait mettre en œuvre le PNR », 84% des communes répondantes ont fait des propositions, classées ici par thématique (détails en annexe) :

Développer le tourisme (n= 38) au travers de la communication mais aussi d'action de valorisation de l'existant : « *Développer la promotion du territoire (tourisme, gastronomie, produit locaux* » ; « *Installer des sentiers de randonnées et de VTT* » ; « *se faire connaître, valoriser nos atouts* » ; « *Répertorier les sites historiques, les potentiels points touristiques* » ;

Favoriser la création d'activité sur le territoire afin de maintenir la population, en particulier les jeunes (n=36) : « *aider à l'installation, pour des entrepreneurs en adéquation avec le PNR* » ; « *Rendre le territoire plus attractif pour que des familles s'y installent* »... ;

Protéger l'environnement, les paysages, le patrimoine (n=25) : « inventaire de la biodiversité » ; « préservation de notre patrimoine forestier » ; « plantation des arbres et grainer les fleurs sauvages » ; « Aménagement du territoire afin de gérer plus équitablement les ressources en eau non potable au service d'une petite agriculture de qualité », « Aide à la conservation des bâtiments historiques », « Mise en valeur du centre bourg »...

Améliorer le réseau routier / transport (n=18), et les communications (n=3) ;

Fédérer autour du projet de PNR (n=18) : « Rassurer les acteurs et les futurs utilisateurs pour forger la confiance des habitants et des utilisateurs de l'espace naturel »...

Développer les services de santé en particulier (n=15) et les services à la population en général (n=8);

Encourager l'évolution du modèle agricole, protéger les ressources en eau (n=14) : « Fédérer les initiatives agricoles favorables à l'environnement », « Encourager des initiatives pour éviter l'érosion et la pollution des sols » ; « Soutenir l'agriculture raisonnée » ; « Protection des paysages en encourageant les actions qui contribuent à faire reculer les friches » ; « revitalisation du patrimoine naturel, culturel et des paysages » ; « gérer plus équitablement les ressources en eau non potable au service d'une petite agriculture de qualité », « maintien des surfaces en herbe pour conserver l'élevage » ... ;

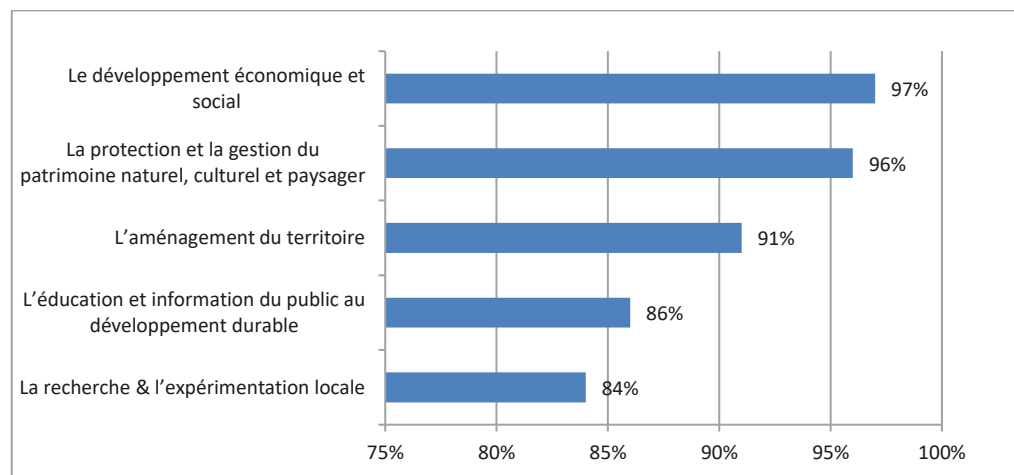
Valoriser les produits locaux (n= 12) : « développement de productions de qualité à forte valeur ajoutées » ; « développement des circuits courts et pourquoi pas une marque Astarac » ; « Développement local avec mise en place d'un plan marketing pour la transformation et valorisation des productions locales » ;

Dynamiser la vie locale (n=6) ;

Contribuer à l'aménagement du territoire (n=5).

Missions attendues du PNR Astarac au regard des enjeux de l'Astarac

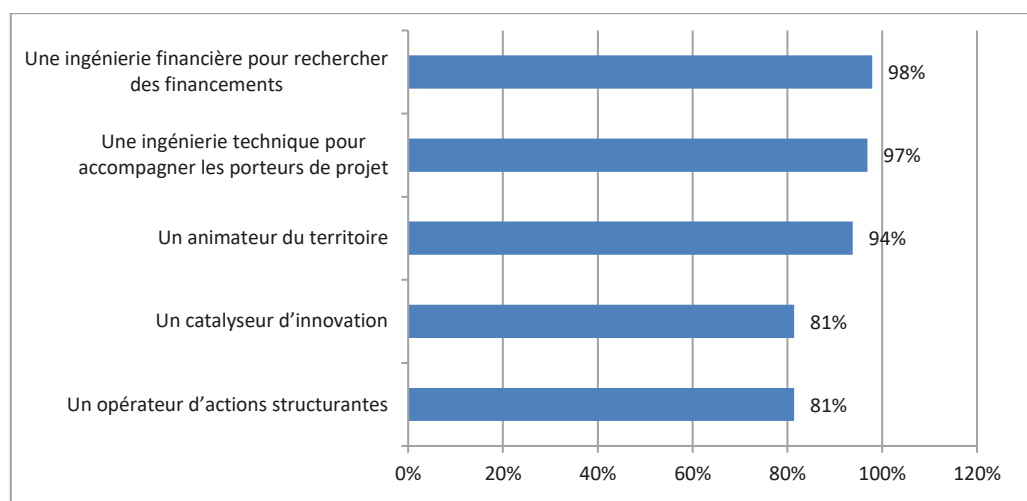
3.5 Les missions suivantes sont celles d'un PNR en général : pouvez-vous les classer de la plus importante à la moins importante, au regard des enjeux de votre territoire



Classés par ordre d'importance au regard des enjeux du territoire, 2 missions du PNR ont été mentionnées par la quasi-totalité des communes répondantes : le développement économique et social et la protection et la gestion du patrimoine naturel et paysager.

Rôle principal de la future équipe du Parc

3.6 Quel devrait être selon-vous le rôle principal de la future équipe du Parc ? Pouvez-vous le classer du plus important au moins important ?



Les communes répondantes ont retenu trois principaux rôles pour la future équipe du Parc : l'ingénierie financière, l'ingénierie technique et l'animation du territoire.

2 Annexe : détail des verbatims

Singularité de l'Astarac

Les paysages

- vallons boisés ;
- nature à conserver ;
- paysages, luminosité ;
- paysages harmonieux, point de vue sur les Pyrénées ;
- verdure ;
- lumière ;
- paysage ;
- vallonné avec un fort potentiel de patrimoine végétal ;
- paysage ;
- diversité de paysage ;
- Vallons et coteaux ;
- les serres boisées ;
- Les paysages vallonnés ;
- Paysages vallonnés avec vue sur les Pyrénées ;
- Région vallonnée ;
- L'alternance des vallées et des coteaux avec les Pyrénées en toile de fond ;
- son paysage bocager ;
- Vallons ;
- Vallons et ses cultures ;
- Forêts / Flore ;
- Paysages caractéristiques ;
- Paysages ;
- Coteaux ;
- territoire naturel et protégé ;
- Des paysages "à couper le souffle", très variés ;
- Les coteaux, le panorama ;
- Vallées/coteaux ;
- ses paysages vallonnés ;
- Vallons et coteaux qui alternent, l'horizon sur la chaîne des Pyrénées ;
- paysage préservé ;
- Coteaux.

Le patrimoine

- Patrimoine ;
- habitat traditionnel, fermes épurées en torchis, pisé ;
- ruines de châteaux, motte castrale ;
- la maison gasconne ;
- Patrimoines naturel et historique variés (bastides, castelnaux, peintures murales) ;
- Patrimoine ;
- Patrimoine ;
- Richesse Patrimoine Paysager et historique ;
- histoire diversité ;
- Diversité de petits villages peu peuplés ;
- Habitat dispersé ;
- Habitat ;
- Patrimoine ;
- Petits villages; Habitat dispersé; Constructions typiques en pisé ;
- Mosaique de petit patrimoine ;
- les fermes en équerre, les halle-mairie ;
- habitat dispersé ;

- richesse culturelle et patrimoniale ;
- Architecture: Terre crue galets, treillis en bois, colombages, Murs en damiers ;
- Habitat dispersé ;
- Le bâti en terre crue ;
- Les colombages ;
- singularité des constructions au Sud de l'Astarac ;
- patrimoine ;
- patrimoine bâti : maison en damiers (terre crue et galets) ;
- Bâti ;
- Architecture ;
- Murs de terre crue, en damier ;
- un patrimoine architectural et historique riche ;
- Son patrimoine ;
- Grandes bâtisses en terre (Maisons gasconnes) ;
- Son habitat (maisons à colombage) ;
- terre crue ;
- fermes équerres ;
- son patrimoine bâti ;
- habitat dispersé ;
- patrimoine architectural ;
- son patrimoine.

L'agriculture

- Agriculture variée de qualité ;
- Ruralité ;
- les races locales (oie de Masseube, vache mirandaises ...) ;
- Agriculture très diversifiée ;
- Agriculture ;
- son agriculture diversifiée ;
- Ruralité ;
- Elevage ;
- pays agricole ;
- Productions animales ;
- Un territoire rural ;
- territoire rural peu peuplé proche des Pyrénées ;
- La ruralité ;
- Diversité des élevages ;
- l'agriculture ;
- extrême ruralité ;
- Gastronomie : agriculture et élevage de petite dimension ;
- agriculture familiale et diversifiée ;
- les productions de races locales (mirandaises, oie de Masseube) ;
- les coteaux dédiés à l'élevage ;
- Elevages avicoles et races locales ;
- Élevage ;
- Agriculture défavorisée en coteaux ;
- la ruralité ;
- agricole ;
- Race bovine : Ma Mirandaise ;
- Ruralité ;
- Topographie vallonnée et économie agricole ;
- l'élevage ;
- Sa ruralité ;
- Son agriculture ;

- agriculture ;
- puissance de l'agriculture ;
- L'Astarac est une région agricole essentiellement, donc peuplée de gens simples, peu fortunés et très attachés à leur territoire ;
- terre agricoles vallonnées, avec des cultures céréalières, surtout du blé ;
- prédominance de l'activité agricole de polyculture élevage qui a façonné les paysages de l'Astarac, fortement remis en question aujourd'hui.

La qualité de vie / art de vivre

- qualité de la vie ;
- vivre ensemble ;
- calme ;
- climat ;
- cadre de vie en milieu rural ;
- art de vivre ;
- Esprit de partage et de fête ;
- Qualité de vie ;
- territoire calme ;
- Qualité de vie ;
- Bien vivre ;
- son art de vivre ;
- le caractère des gascons et leur art de vivre ;
- qualité de vie ;
- l'accueil ;
- le bien vivre ;
- convivialité et qualité de la vie ;
- Gastronomie ;
- Un territoire préservé, vivant ;
- Tranquillité ;
- La qualité de vie ;
- sa tranquillité ;
- Ce territoire a su préserver une qualité de vie, autant gastronomique que relationnelle. Par ailleurs l'Astarac a su conserver une culture d'accueil ;
- art de vivre ;
- gastronomie ;
- Culture gastronomique paysanne ;
- Gastronomie ;
- art de vivre.

Territoire isolé et faiblement peuplé

- faible densité de population ;
- grands espace avec peu de population ;
- Son isolement ;
- Enclavement ;
- La désertification du réseau routier ;
- Isolement routier ;
- absence de grands axes de circulation ;
- population vieillissante pas suffisamment renouvelée ;
- densité de population faible ;
- manque d'entreprises ;
- pauvreté ;
- son isolement ;
- Petits villages, pas de gros Centre BOURG ;
- Territoire enclavé ;

- Un territoire rural, où l'activité humaine est présente sans pour autant dénaturer les paysages.

Hydrographie

- hydrographie particulière en éventail ;
- Les lacs collinaires ;
- Plusieurs cours d'eau formant une succession de vallées et de collines ;
- rivières, lacs ;
- Ressources en eau ;
- Eventail Gascon : cours d'eau, serres et boubées ;
- Nombreux cours d'eau ;
- Vallées en éventail ;
- Ressource en eau ;
- plan d'eau ;
- ses rivières et lacs.

Culture locale

- culture vivante ;
- habitants ;
- traditions (béret et patois) ;
- ses habitants et ses fêtes ;
- La langue ;
- la culture; les traditions;
- country au mois de Juillet ;

Situation géographique

- L'Astarac est géographiquement bien placé par rapport à l'océan et à la montagne
- proximité des Pyrénées ;
- Géographie ;
- proximité des Pyrénées ;
- Porte du Gers en Gascogne ;
- Sa situation géographique au sud du Gers, en limite du 65 ;
- l'Astarac abrite la Sous-préfecture à mi-chemin entre nous et Auch.

Milieu naturel

- Nous avons un nombre important d'espaces naturels sensibles (27) dû à qualité des espèces animales et végétales qui s'y trouvent ;
- les orchidées ;
- Environnement ;
- Un patrimoine naturel préservé ;

Autre

- ne se prononce pas.

Appréciation sur l'évolution récente du territoire

« Le territoire a connu un déclin »

Démographie en baisse

- Baisse de la démographie ;
- Baisse de la population ;
- baisse démographique ;
- baisse démographique, exode, repli.
- Baisse et vieillissement de la population ;

- Baisse et vieillissement de la population ;
- vieillissement de la population ;
- De moins en moins de jeunes s'installent sur les communes: déprise démographique ;
- Déclin démographique ;
- Désertification ;
- Désertification ;
- Démographie en baisse ;
- Désertification de villages ;
- Perte de population ;
- Perte de population ;
- Départ des jeunes vers des centres ;
- Diminution de la population ;
- Les jeunes quittent les villages pour un travail à l'extérieur des exploitations ;
- Déclin démographique ;
- Le déclin est relatif à une baisse significative de la population ;
- Exode rural ;
- Faible densité de population ;
- La population vieillit et diminue ;
- Manque de jeunes habitants ;
- Moins d'habitants ;
- Les jeunes partent ;
- Les communes de l'Astarac ont perdu des habitants ;
- Perte population ;
- Perte importante de population dans les communes rurales due aux difficultés du monde agricole ;
- vieillissement de la population ;
- vieillissement de la population ;
- vieillissement de la population ;
- Population en baisse et vieillissante ;
- Population en baisse et vieillissante ;
- Population vieillissante ;
- Population vieillissante ;
- Population vieillissante ;
- Population vieillissante ;
- Population vieillissante et en diminution, particulièrement en zone rurale ;
- Population vieillissante, en déclin ;
- On constate une diminution et au vieillissement de la population de nos communes rurales provoqué en partie par le départ de nos enfants vers d'autres régions créatrices d'emplois ;
- Population vieillissante; démographie baisse; les jeunes se tournent vers la ville.

Déclin économique

- Déclin économique ;
- Diminution de l'activité économique ;
- diminution de l'activité économique ;
- Difficultés économiques ;
- Pas d'évolution économique ;
- Économie en recherche d'un nouveau souffle ;
- Déclin économique ;
- Disparition des commerces ;
- Disparition des exploitations familiales, de l'artisanat, et des petites entreprises ;
- L'économie est insuffisante ;
- Fermeture de commerces ;

- Fermeture des petits commerces ;
- On observe un développement dans les gros villages et un appauvrissement dans les petits ;
- Magasins qui ferment ;
- Manque d'activités ;
- diminution des services (commerces, médecins, poste) ;
- Perte d'activité dans tous les domaines (agriculture, commerce, artisanat) ;
- Perte de commerces ;
- baisse des activités économiques (disparition d'abattoirs, artisans, cafés, garages) ;
- Déclin de l'industrie ;
- Manque de développement industriel ;
- Moins d'entreprises ;
- Déclin économique et démographique : disparition des grosses entreprises et usines du territoire (Ducler, Creusot-Loire, Bénac) ce qui a entraîné la disparition de l'emploi et par ricochet d'une partie du petit commerce de proximité, des services publics (poste, perception, impôts, médecins...) ;
- déclin touristique.

Agriculture

- Agriculture ;
- Agriculture en déclin ;
- Agriculture fragilisée ;
- Astarac étant principalement tournée vers l'agriculture, le déclin de celle-ci entraîne le déclin de toute la région et de la population, les jeunes fuient l'agriculture ;
- De moins en moins d'agriculteurs ;
- De moins en moins d'agriculteurs ;
- Déclin de l'agriculture ;
- Disparition d'exploitations agricoles ;
- Les revenus agricoles sont faibles d'où peu d'installations économiques ;
- Perte de vitesse de l'agriculture traditionnelle ;
- L'activité agricole connaît de grandes difficultés et génère une paupérisation et un vieillissement de sa population ;
- Fermeture des abattoirs municipaux ;
- Prix agricoles en baisse ;
- Désertification agricole ;
- désertification rurale: grandes maisons vides ou avec 1 à 2 personnes - 80% de paysans en moins, 80% d'élevages disparus - disparition progressive des vignes et vergers, haies coupées et non remplacées ;

Manque d'emploi

- Manque d'emploi ;
- Manque d'emplois ;
- Manque d'attractivité du territoire ;
- Manque d'avenir pour les jeunes ;
- Baisse des offres d'emplois ;
- Pas de travail ;
- Diminution des actifs ;
- Les jeunes ont des difficultés à trouver du travail ;
- Disparition de l'activité ouvrière ;
- Des difficultés pour les jeunes générations à trouver du travail sur place ;
- Perte d'entreprises ;
- Peu d'entreprise ;
- Peu d'entreprise donc peu de possibilités d'emploi qualifiés, évasion des jeunes vers les métropoles donc moins de populations, moins de services publics ;

- Perte d'emplois ;
- travail inexistant sur place.

Retrait du service public

- Disparition des services publics ;
- Disparition des services publics de proximité bien que notre Communauté de Communes tente d'y palier en proposant des services de proximité tant pour la jeunesse que pour les séniors (maillage territorial) ;
- Fermeture des services publics (Banque - Poste - Trésorerie....) ;
- Il y a de moins en moins de service ;
- Fermeture des services de proximité ;
- Frein de l'administration ;
- Perte de services ;
- Perte de services publics ;
- Suppression des services publics ;
- Perte du service public ;
- Services administratifs de plus en plus éloigné ;
- diminution des services publics.

Isolement /déclins réseaux routiers / isolement internet

- Une mauvaise desserte routière ;
- Enclavement ;
- Enclavement ;
- Enclavement du territoire ;
- Enclavement routier et numérique ;
- Mauvais état des routes ;
- Difficile d'attirer des citoyens lorsque l'emploi est éloigné et que les déplacements sont compliqués ;
- Déclin des réseaux routiers et entretien ;
- Dégradation du réseau routier ;
- Dégradation de la voirie (manque d'entretien) ;
- Pas de rocade sud ;
- Réseau routier ;
- le manque de réseaux, (routier, internet, et ferroviaire) ;
- Pas d'infrastructures routières avec peu d'entretien ;
- Peu de débit internet ;
- Tout cela est provoqué par une mauvaise desserte routière qui nuit à notre développement économique.

Fermeture des écoles

- Fermeture des écoles ;
- Fermeture des écoles ;
- Fermeture d'école ;
- Fermeture des écoles par manque d'élèves ;
- Les écoles ferment ;
- Baisse du nombre d'élèves dans les écoles ;
- Fermeture des écoles ;
- Fermetures d'école et de classes.

Désert médical

- Désert médical ;
- Désertification médicale ;
- Désertification médicale.

Paupérisation

- Paupérisation de la population ;

- Perte d'habitants désertification du territoire.

Autre

- L'existant n'est pas reconnu ;
- des politiques non visionnaires ;
- pas d'espoir.

« Le territoire s'est maintenu »

- Toujours agricole, peu industrialisé; Patrimoine bâti conservé ;
- Agriculture céréalière; Entretien du patrimoine ;
- Agriculture encore présente; Des communes encore présentes sur le territoire bien qu'ayant une population vieillissantes; Des paysages entretenus ;
- Après avoir connu un long déclin depuis le début des années 80, le territoire se maintien fragilement ;
- Dans les domaines suivants: agriculture, artisanat et PME ;
- De nouveaux arrivants, les exploitations reprises par les enfants, ou de nouvelles initiatives ;
- De par nos connaissances, ni dégradé, ni développé. Toujours apprécié pour sa douceur de vivre, mais plus du tout dans la course actuelle, gare au déclin ;
- Déclin années 1990-2000 puis arrivée nouvelle population plus mobile, plus ou moins jointe à l'ancienne avec de nouvelles idées pour le territoire; Baisse de l'activité agricole ;
- Développement du gavage; développement du tourisme ;
- Développement possible si plus d'emplois ;
- Efforts de la communauté de communes pour maintenir une attractivité ;
- fermeture de commerces et artisanat; disparition des services publics administratifs et de santé ;
- Il est maintenu par des diversifications ;
- Il s'est maintenu grâce à une génération d'agriculteurs, d'artisans et de commerçants encore en exercice mais sur le point d'arrêter sans certitudes sur la possible continuité des activités ;
- L'Astarac, bénéficie d'une faible croissance de la population, subis un vieillissement de la population, l'emploi est stable mais concerne principalement l'agricole et l'administration. La sédentarité des actifs est en baisse, le découplage entre le lieu de résidence et le lieu de travail continue d'augmenter. Les zones commerciales se développent mais au détriment des commerces de proximités. Concernant les infrastructures à destination des usagers, école santé... Elles se concentrent elles aussi, mais gagne en qualité.
- Les services à la personne semblent se développer depuis ces dernières années ;
- L'activité a tendance à se concentrer sur les gros bourgs au détriment des campagnes ;
- l'agriculture s'est transformée mais est toujours très présente ;
- L'Astarac est un territoire rural qui a essayé de se maintenir, mais qui faute de moyens, n'a pu se développer ;
- maintien des acquis : écoles, lycées et administrations, malgré les difficultés ; gros effort sur les services proposés à l'ensemble de la population ; associations dynamiques et respect de l'environnement correct ;
- maintien des services (autant d'ouvertures que de fermetures de magasins etc...) mais déclin des services publics globalement ; augmentation de 60% de la population en 20 ans ;
- Manque de moyens de communication (réseaux routiers) ;
- maintien de la population (voire augmentation) ;
- déclin de l'agriculture familiale et du coup fermeture des paysages de landes de coteaux ;

- déclin des petits commerces ;
- dégradation des paysages avec le "fleurissement" des bâtiments photovoltaïques ;
- maintien des acquis: écoles, lycées et administrations, malgré les difficultés ;
- gros effort sur les services proposés à l'ensemble de la population ;
- associations dynamiques et respect de l'environnement correct" ;
- maintien des services (autant d'ouvertures que de fermetures de magasins etc...) ;
- mais déclin des services publics globalement ;
- augmentation de 60% de la population en 20 ans ;
- Pas constaté d'évolution particulière : tourisme... ;
- Stabilité du territoire orienté essentiellement vers l'agriculture ;
- Maintien de la population (voire augmentation), déclin de l'agriculture familiale et du coup fermeture des paysages de landes de coteaux, déclin des petits commerces, dégradation des paysages avec le "fleurissement" des bâtiments photovoltaïques.

Principaux atouts de l'Astarac

Les paysages

- Vallons - Forêts - Chaîne des Pyrénées ;
- Au pied des Pyrénées, Paysages vallonnés ;
- beauté des paysages vallonnés ;
- ces 3 points favorisent l'installation de populations préférant la proximité de la nature ;
- Secteur essentiellement agricole et touristique avec des paysages ;
- La beauté du paysage gersois et sa diversité ;
- des paysages entretenus ;
- Diversité des paysages: Alternance de coteaux encore boisés et de plaines ;
- Le paysage est beau et varié ;
- Vallons et forêts ;
- les paysages sont remarquables et offrent de beaux points de vue ;
- Paysages très vallonnés et atypiques ;
- l'Astarac est un balcon sur les Pyrénées avec des panoramas préservés ;
- Les paysages sont nombreux et variés ;
- Le paysage spécifique (coteaux, vallons) ;
- Les paysages entretenus par l'agriculture de vastes forêts ;
- Les paysages sont une spécificité de l'Astarac qui peut être valorisée ;
- Les paysages variés du territoire ;
- au printemps on retrouve des paysages lumineux et colorés qui viennent embellir l'Astarac
- Les vues sur les Pyrénées sont remarquables ;
- beaux paysages ;
- nous sommes un département très vallonné ;
- Les paysages de qualité ;
- éventail gascon, vallées asymétriques, présence de zones floristiques et faunistiques de qualité
- la Toscane française ;
- paysages de coteaux et vallées, peu communs et remarquables ;
- variés et singuliers, vallées, coteaux ;
- Paysages avec ses coteaux et plaines très variés ;
- Paysages diversifiés, couleurs ;
- paysages diversifiés; plaines, coteaux, proximité montagne ;
- Paysages et agricultures variés ;
- Paysages préservés ;

- Paysages superbes ;
- collines et bocages ;
- Paysages vallonnés, boisés, agricole, divers ;
- Paysages variés (Vue sur les Pyrénées, forêts, prairies, vallons, plaines,...) ;
- Paysages variés et appréciés par les touristes ;
- paysages paisibles ;
- paysages variés diversifiés avec beaucoup de luminosité et de belles couleurs ;
- Région de plaines et coteaux ;
- Territoire aux paysages préservés et riches : vallons, paysages agraires diversifiés ;
- Topographie vallonnée apporte une diversité des paysages, alternant cultures, forêts, haies...
- Vision idyllique des vallons exploités avec les Pyrénées en fond.

La qualité de vie

- territoire vert et tranquille où il fait bon vivre ;
- ces 3 points favorisent l'installation de populations préférant la proximité de la nature ;
- un environnement et une qualité de vie exceptionnelle qui attire de plus en plus des néo ruraux ;
- Gastronomie, la qualité de l'air ;
- Tranquillité, calme, territoire festif ;
- Il fait bon vivre dans le Gers (nature, tranquillité) ;
- Il fait bon vivre en Astarac dans un environnement préservé ;
- Peu de pollution de quelque nature qu'elle soit ;
- la richesse se situe dans le patrimoine naturel et la qualité de vie qui y est encore préservée ;
- Le mot qualité est indissociable de la notion de Parc Naturel ;
- qualité de vie par le calme de nombreux petits villages ;
- La qualité de vie et des produits sont le symbole d'un art de vivre (rythme de vie) ;
- qualité de vie préservée ;
- Notre qualité de vie est supérieure à la moyenne nationale (moins de stress, moins de pollution) ;
- Pas de stress, pas de bouchons sur les routes ;
- Gastronomie ;
- le calme ;
- c'est un élément attractif pour les populations nouvelles ;
- Le bien-être et la quiétude ;
- Vie au calme, convivialité ;
- Coexistence d'activités impliquant une certaine qualité de vie ;
- qualité de vie, tranquillité, lien social ;
- Fêtes traditionnelles ;
- Calme, nature,... ;
- Bonne qualité de vie avec bons produits régionaux ;
- Qualité de vie : rassemble tous les atouts ;
- Qualité de vie due à sa désertification ;
- Tranquillité ;
- fêtes de familles ou entre amis avec tables bien garnies ;
- Région essentiellement agricole avec des paysages préservés et des produits de qualité, où il fait bon vivre (peu de pollution, de la lumière, du soleil, du calme, de la beauté) ;
- tranquillité de vie ;
- Ambiance calme et sereine, qualité de vie ;
- Vie authentique ;
- bien vivre, bien manger, population accueillante.

L'agriculture et l'élevage

- Développement des cultures bio et de la vente directe. Circuits courts ;
- visage actuel de l'Astarac ;
- permet l'entretien des paysages et le maintien des emplois ;
- visage actuel de l'Astarac ;
- 1ère économie de la région ;
- un élevage bovin présent sur les zones de coteaux ;
- L'agriculture peut devenir un atout pour le développement économique et la bonne gestion paysagère ;
- activités principales de notre secteur ;
- L'agriculture est l'activité dominante et incontournable ;
- L'agriculture est une économie forte et ancienne dans notre secteur ;
- L'agriculture et l'élevage permettent d'obtenir des produits du terroir qui améliore la qualité de vie tout en entretenant les paysages ;
- L'Astarac a le plus gros cheptel gersois ;
- L'Astarac est le territoire le plus agricole du Gers (activité quasi exclusivement agri) ;
- L'élevage, les cultures et leur transformation sont omniprésentes et essentielles ;
- Le département et donc l'Astarac est très agricole ;
- l'élevage participe à l'entretien du paysage ;
- présence de l'élevage bovin et ovin sur les coteaux et les zones humides, maintien et développement des races locales. Présence de l'élevage avicole forte avec des produits de qualité (labels) : gras, volailles de chair et volailles festives ;
- ce secteur a toujours constitué la base économique de la région Astarac et a besoin de retrouver un nouveau souffle ;
- Elevage dans le respect de la tradition fournissant de bons produits ;
- pays agricole, propriété de petites tailles familiales ;
- beaucoup de vaches sur les coteaux ;
- Elevages de qualité : label rouge ;
- agriculture raisonnée ;
- Occupation de l'espace avec la polyculture et l'élevage ;
- l'agriculture et l'élevage maintiennent la beauté des coteaux ;
- activités économiques principales et aussi la base de l'écosystème.

Le patrimoine naturel : faune, flore...

- Forte identité en faune et flore ;
- La faune et la flore ;
- la richesse se situe dans le patrimoine naturel et la qualité de vie qui y est encore préservée ;
- Patrimoine naturel car il est encore protégé ;
- Biodiversité ;
- les paysages pour lesquels des touristes viennent spécialement ;
- patrimoine naturel dont une partie est classé Natura 2000 ;
- Préservation de la faune et de la flore ;
- faune; flore riche et variée ;
- Sur l'Astarac, le patrimoine naturel est riche et des associations de bénévoles en permettent la découverte et l'entretien ;
- peu de pollution ;
- faune, flore protégée, coteaux à l'aspect sauvage ;
- les rivières, cours d'eau, forêts, zones humides, lacs, mares, ainsi qu'une faune et flore typique (orchidées etc...).

La qualité des produits

- fait la renommée de la gastronomie locale ;

- l'Astarac est connu pour ses foies gras, confit de qualité (élevage traditionnel, non industriel)
- produits de la ferme ;
- de nombreux produits sous SIQO ;
- La qualité des produits régionaux ;
- qualité des produits grâce au bio et au savoir-faire du monde agricole ;
- Maîtrise de la chaîne de production dans sa globalité pour certaines filières (aboutissement jusqu'au produit fini) ;
- Gastronomie ;
- Vie dans un milieu agricole avec un maximum de produits de terroir.

Le patrimoine historique

- Sansan, les bastides, le chemin de Saint Jacques de Compostelle...;
- De nombreux châteaux et maisons de maître (de caractère) ;
- nombreux bâtiments historiques et bastides ;
- l'architecture et la spécificité des villages et bastides sont préservés ;
- Le patrimoine historique des villages remarquables dans un cadre naturel ;
- Patrimoine historique du comté d'Astarac au moyen-âge ;
- préhistorique (site paléontologique) médiéval (mottes, féodales, abbayes, bastides, castelnaux), XVIIIe XIXe (châteaux, églises, chapelles..) ;
- Un patrimoine historique riche et diversifié (églises, canal de la Neste, bastides et vallons) ;
- Des sites riches en histoire ;
- La volonté de protéger son patrimoine historique.

Le patrimoine bâti

- les maisons traditionnelles en torchis et pisé ;
- savoir-faire ;
- nombreux sites et constructions ;
- Riche petit patrimoine, croix de chemins, fermes en équerre, maisons de différents styles dans la bastide.

Le tourisme

- La diversité des paysages et des bâtiments favorise la vie et le tourisme local ;
- Le tourisme car une nouvelle économie qui peut répondre à la polyactivité des acteurs locaux ;
- Entretien des maisons sur le rural (gîtes) ;
- les paysages pour lesquels des touristes viennent spécialement ;
- Paysages : variés et singuliers, vallées, coteaux ;
- Patrimoine historique ;
- le patrimoine culturel : permet le développement touristique actuel ;
- Paysages : variés et singuliers, vallées, coteaux, Patrimoine historique Agriculture et élevage : activités économiques principales et aussi la base de l'écosystème. Ces 3 atouts peuvent permettre le développement du tourisme. Tourisme vert.

Les forêts et le bois

- les parties boisées à préserver ;
- les forêts et les bois ;
- Surface boisée importante ;
- Les importantes ressources en forêts et bois sont à valoriser.

L'aménagement des bourgs et des villages

- Il y a de très beaux villages (bastides...) ;
- villages bien aménagés et mis en valeur de + en +
- villages bien restaurés et entretenus.

L'identité culturelle

- c'est la culture de "radio platane", la solidarité des habitants dans les petites communes
- Identité forte, accent, produits fermiers, sens de la fête, sport, solidarité
- Préserver nos traditions et notre patrimoine

La gestion des déchets

- Bonne gestion des déchets SMCD
- une organisation départementale de collecte et de traitement des déchets ;
- très bien gérée par le SMCD ;
- Tri sélectif et gestion des déchets gérés par Trigone et bien compris par les habitants.

L'accueil de nouveaux habitants

- l'accueil des personnes à travers diverses rencontres qui sont organisées (associations, journée citoyenne, manifestations diverses).

La qualité de l'eau

- la qualité de l'eau de nos rivières alimentées par le Canal de la Neste ;
- qualité de l'eau appréciable ;
- eau de qualité régulière, bien suivi.

Les communications (réseau de téléphonie, Internet...)

- Le département est en voie d'être desservi en fibre et C'est un atout non négligeable ;
- communications bon réseau + fibre bientôt.

Les services offerts à la population

- Besoin grandissant de Services à la personne du à l'âge des anciens exploitants à la retraite ;
- des services mis en place qui permettent le maintien des personnes et un territoire préservé de la pollution.

La disponibilité des ressources humaines (bénévoles, salariés, entrepreneurs...)

- Essayer de maintenir la population par l'emploi / Inciter les entreprises à s'installer, accompagner les personnes dans le milieu de la santé: services existants trop éloignés, développer des services de proximité.

Les activités et l'offre culturelles

- Activité et offre culturelle : anime le territoire (patrimoine, association, diversité).

Les sports et loisirs

- Activités loisirs et sportives pour tous.

Principaux points faibles de l'Astarac

Le réseau routier

- Le sud du département et notamment l'Astarac est très mal desservi en réseau routier ;
- Améliorer le réseau routier pour faciliter l'accueil d'entreprises et générer de l'emploi ;
- Infrastructure routière défaillante ;
- Faiblesse du réseau routier : pas d'installation d'entreprises ou d'industries donc pas de création d'emplois ouvrier et autres Ce phénomène entraîne un manque

d'attractivité du territoire et un départ des jeunes actifs et des familles vers des bassins d'emplois et des zones plus dynamiques ;

- Le réseau routier est inapproprié pour un développement normal ;
- Le réseau routier est trop faible pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises
- Le réseau routier est un frein pour l'industrie donc pour les emplois ;
- L'enclavement routier du territoire n'a pas permis le développement d'une industrie même autour de l'agriculture et de ce fait le développement de l'emploi ;
- Mal desservi par un mauvais réseau routier qui n'attire pas les entreprises ;
- Mauvais réseau routier, donc pas d'installation d'entreprises ;
- Manque d'entretien des réseaux ;
- Réseau routier en mauvais état, donc peu d'industries, donc manque d'emplois ;
- Réseau routier pas de 2 fois 2 voies dans le Département ;
- Dans notre département rien est à portée, un véhicule est absolument nécessaire, les transports en communs ne sont présents que sur les grands axes et insuffisants, l'entraide compte beaucoup mais le sud du département se dépeuple ;
- Un réseau routier et ferroviaire nous facilitant pas l'accès aux métropoles ;
- l'insuffisance de réseaux routiers et ferroviaire empêche l'implantation de l'industrie l'artisanat et les commerces? Par conséquent la création d'emploi ;
- L'Astarac est un territoire qui ne crée pas d'emploi ;
- le profil des routes, essentiellement départementales et communales, ne facilite pas les déplacements rapides ;
- Problèmes des transports et des traditions d'une population qui naît et meurt dans son village
- Le réseau routier laisse à désirer. La mobilité est à 100 % dépendante de la voiture individuelle et sujette à taxe carbone qui va pénaliser ceux qui n'ont pas d'autres choix que de prendre leur bagnole ancienne ;
- Problématique de la RN21 ;
- Enclavement ;
- Pas de voies rapides ;
- Il faut rajouter la mobilité : pas de transport en commun ;
- Réseau routier inadapté ;
- Le réseau routier secondaire est en relatif mauvais état ;
- L'Astarac est mal desservi, encore de nombreuses routes en mauvais état ;
- Réseau routier défaillant ;
- Nombreuses routes étroites et non banalisées, lenteur excessive dans le développement des voies rapides ;
- Réseau routier en mauvais état et mal entretenu ;
- Réseau routier insatisfaisant ;
- Se déplacer coûte de plus en plus cher ;
- Le réseau routier est difficile à entretenir ;
- Avec un réseau routier saturé et trop [peu ?] développé ;
- Il faut faire beaucoup de km pour trouver un emploi ou formation (en dehors de l'agriculture et des services à la personne), ce qui incite les jeunes à désertir ;
- La vétusté du réseau routier n'encourage pas l'implantation des entreprises et de ce fait les jeunes ne s'installent pas et la population est donc vieillissante ;
- Grand Département très mal desservi donc peu attractif --> emploi en baisse --> baisse de la population --> baisse de la dynamique ;
- Eloignement des grands axes de circulation ;
- Mauvais état des routes départementales ;
- Entretien des routes très coûteux dans nos communes ;
- Le réseau routier a aussi largement été cité mais n'arrive qu'en 4ème position ;
- Le réseau routier : routes très accidentogènes ;
- Manque de grands axes routiers ;

- Réseau routier départemental de mauvaise qualité ;
- Manque de désenclavement routier ;
- La nationale 21 qui relie Tarbes-Auch-Agen qu n'a jamais été aménagée malgré une forte mobilisation des élus locaux pénalisent le développement économique de notre territoire ;
- Mauvaises infrastructures routières ;
- RN 21 0 pointé ;
- L'enclavement du réseau routier ;
- Absente (réseau routier) ;
- Nous sommes un département très rural ou nous n'avons pas de réseau routier en deux voies avec la région Occitanie ;
- Des routes ou on a du mal à se croiser ;
- Réseaux routier sommaire manque d'axes importants; Routes étroites et sinueuses et non balisées ;
- [Routes] départementales sans marquage au sol ;
- Réseau routier dégradé ;
- Réseau routier vétuste et peu développé pour l'implantation économique ;
- Le réseau routier est en mauvais état et de plus enclavé ;
- Le réseau routier principal n'est pas très bien développé pour faciliter l'accès au territoire (seul moyen de communication sur la majeure partie du territoire (pas ou peu de réseau ferré).

L'emploi

- Peu d'emplois sont créés, des zones sont aménagées mais ne trouvent pas preneurs ;
- Peu d'emploi dans l'Astarac ;
- la faiblesse de l'activité économique induit chômage et baisse démographique, donc des difficultés pour le maintien des commerces, services... ;
- Manque d'emploi dont dépend la jeunesse ;
- Peu à pas de création d'emploi dans le secteur industriel et tertiaire ;
- Offre d'emploi trop restreinte ;
- l'emploi n'y est pas suffisamment développé ;
- emploi inexistant afin de conserver les jeunes sur le territoire ;
- Zone vieillissante ;
- L'emploi se raréfie faute d'entreprise et de service public ;
- Le désenclavement est le point majeur à traiter. Le maintien et le développement de l'emploi sont évidemment liés à ce désenclavement ;
- peu d'offre d'emploi ;
- Emploi : très très difficile ;
- peu d'opportunité ;
- Trouver un emploi s'avère difficile ;
- l'emploi est le gros point faible ;
- Peu d'entreprises, population vieillissante ;
- Très peu d'emplois sur ce territoire ;
- Pas d'emploi donc population en baisse ;
- Très peu d'emploi hormis dans le secteur agricole ;
- Pas assez d'emploi ;
- manque de télétravail ;
- Le peu d'emploi est un frein à l'installation de nouveaux habitants. La ruralité du territoire nécessiterait le développement de services publics et des facilités de déplacement ;
- Absence ;
- très peu d'emplois pour les jeunes ;
- manque d'attractivité des emplois ;

- manque d'entreprises créatrices d'emploi ;
- pas d'emploi, pas de jeune qui reste ;
- Pas de points forts d'attraction ni en monument, ni en pôle d'activité économique ;
- Peu de travail proposé dans un rayon de 20 km ;
- peu d'emploi ;
- Tout reste à améliorer, à faire et à créer.

Les communications (réseau de téléphonie, Internet...)

- Manque d'entretien des réseaux ;
- Territoire peu propice à l'économie car présence de zones blanches, ce qui implique un exode de la population ;
- Réseaux de téléphonie mobile instable ;
- Zéro internet ;
- réseaux téléphone, internet ;
- pas de débit ;
- détérioration de la couverture internet ;
- ADSL de plus en plus faible, 3G et 4G faible, fibre ;
- Inexistante ;
- communication zone blanche ;
- La connexion à internet est aléatoire voire très difficile ;
- Le réseau internet est moyen moins ;
- Zone blanche de téléphone et faible débit internet ;
- Problèmes de connexion dans certains endroits ;
- malgré le coût de la fibre toujours pas ou peu d'internet (zones blanches) ;
- difficultés pour la téléphonie mobile ;
- dans certains secteurs, réseaux insuffisants ;
- Les communications (réseau de téléphonie, Internet...) ;
- Faible population qui intéresse les opérateurs de la communication ;
- Les communications téléphone et internet sont très mauvaises ;
- trop de zones blanches et d'internet de mauvaise qualité dans notre commune ;
- Manque de voies routières (pas d'entreprises) ;
- pas d'internet et téléphones mobile en beaucoup d'endroits ;
- Le désenclavement est une priorité ;
- Pas de réseau téléphone dans beaucoup de villages. Connexion internet parfois à peine moyenne ;
- réseau téléphonie quasi inexistant ;
- le manque de réseaux fait que nous ne sommes pas attractif pour les populations jeunes ; ils sont obligés de partir dans les grandes agglomérations ;
- La couverture GSM et internet est limitée.

L'industrie

- manque de développement industriel, donc pas d'emploi ;
- le Gers et l'Astarac se sont appauvris par le manque de transformation des produits et cela reste le défi majeur quelle que soit les activités futures ;
- Le manque d'industries ne favorise pas l'emploi ;
- pas d'industrie ;
- Industrie trop peu diversifié ;
- Pas d'industrie donc pas d'emplois ;
- pas d'industrie = pas d'emploi ;
- l'industrie : quasiment inexistante ;
- peu dans le secteur et surtout industrie agro-alimentaire ;
- Peu d'industrialisation (Point N°3) qui par déduction ne bénéficie pas ou peu d'un réseau routier DIGNE.

Les services offerts à la population

- Pénurie médicale ;
- Médecine, maisons de retraite, école ;
- Manque de médecins ;
- Concentration de services sur les gros bourgs ;
- Désertification médicale ;
- Les services avec la population souffrent de l'éloignement géographique ;
- Perte des services publics ;
- moins de services publics et de santé ;
- Les services publics disparaissent ;
- les services à la population sont de plus en plus réduits ;
- Fermeture des services publics ;
- C'est tout le problème de l'hyper-ruralité ;
- Difficulté pour installer des jeunes médecins et disparitions des services publics ;
- Les services publics (wifi, poste, impôts, santé) inégalement répartis ;
- Problématique du désert médical ;
- Les services offerts à la population disparaissent (école, santé, commerces) ;
- Crainte de voir s'éloigner les services à la personne à force de les centralisés ;
- Manque de services proposés aux habitants (culturels notamment) ;
- Population en constante régression

La mobilité

- manque de pistes cyclables ;
- il manque de réseau de piste cyclables pour se déplacer en sécurité à vélo ;
- Manque de transports publics ;
- Pas de bus ;
- Zéro transport en commun ;
- Emploi, réseau routier, mobilité: Territoire méconnu.

Les commerces

- très peu de commerces ;
- Moins de commerce car peu de population ;
- Obligation de faire des kilomètres pour aller chercher une baguette ;
- commerces à 20km en moyenne ;
- commerces insuffisants dans un rayon de 10 kms.

Le tourisme

- La location et la vente trop cher pour ce territoire ;
- Hébergement et restauration quasiment inexistantes ;
- Le tourisme car il manque de l'hébergement d'accueil ;
- Tourisme peu développé.

La qualité de l'eau

- frein au dvp touristique estival ;
- L'érosion des sols liée à l'agriculture intensive entraîne un engorgement des rivières (pesticides dépassent les normes dans les analyses d'eau potable).

L'aménagement des bourgs et des villages

- Une politique des bourgs centres menée pour revitaliser ces villages et y installer des services à la population ;
- pas assez de permis de construire.

L'agriculture et l'élevage

- agriculture en déperdition ;
- un élevage en grande difficulté ;

- Le conseil municipal a soulevé les difficultés de reprise des activités artisanales et agricoles qui ont conduit à une baisse en termes d'emplois et considère que c'est un frein pour le développement notamment démographique du territoire.

Les sports et loisirs

- Trop peu d'activités sportives et de loisirs ;
- En matière de sport et loisirs, l'offre est faible due en partie au manque d'équipements ;
- activités sportives, manque d'équipement.

La disponibilité des ressources humaines (bénévoles, salariés, entrepreneurs...)

- disponibilités des ressources humaines : très compliqué de trouver de la main d'œuvre qualifiée.

Le patrimoine historique

- Pas de points forts d'attraction ni en monument, ni en pôle d'activité économique ;
- pas de grand site classé.

Les activités et l'offre culturelles :

- Il faut aller loin pour avoir des offres culturelles et de loisirs

Le patrimoine naturel : faune, flore...

- Pas assez d'éducation sur la protection de la nature.

La gestion des déchets

- mauvais choix de traitements décidés au niveau départemental.

Les forêts et le bois

- Bois et forêts non exploités.

Le patrimoine bâti

- Habitat traditionnel mal mis en valeur
- [pas assez] d'organisation de groupe pour reconstruire le patrimoine.

L'identité culturelle

- Ruralité perte de jeunes, perte de projets culturels.

Autre

- les communications douces inexistantes ;
- emploi, commerce, réseau routier: "le refus de modernité"
- Emploi, réseau routier, mobilité: Territoire méconnu ;

Éléments de patrimoine naturel ou paysager qui mériteraient d'être mieux connus et/ou valorisés

Le paysage en général

- Les coteaux ;
- coteaux boisés ;
- forêt ;
- Bois-vallons ;
- Vue sur la chaîne des Pyrénées ;
- Jachère ;
- Coteaux et vallons ;
- Éléments patrimoine: néant. Par contre, les éléments paysagers mériteraient d'être valorisés.
- Ensemble prairial et paysager ;

- Espaces verts et paysagés à valoriser ;
- Forêts ;
- Bois ;
- Forêt/bois du turc ;
- Panorama sur les Pyrénées ;
- les points de vue ;
- Nous avons un PLU et tous les bois sont classés en espace boisé classé ;
- le point de vue au sommet de la colline à proximité de l'église ;
- Le point de vue depuis notre village est magnifique ;
- les points de vue ;
- Les vallons ;
- forêt communale ;
- point de vue ;
- nous disposons de beaux paysages à l'image de ceux de l'Astarac ;
- paysage ;
- Paysages authentiques;
- paysages vallonnés et boisés; vue imprenable sur les Pyrénées ;
- Point culminant de la Commune au lieudit " A St Supéry" Borne Géodésique. Vue à 360° ;
- Point de vue remarquable vers Pyrénées ;
- Point de vue sur les Pyrénées depuis la table de lecture devant le château de Lamothe
- Vue sur les Pyrénées ;
- Vue sur les Pyrénées.

Espèces végétales, animales / faune flore en général

- des Orchidées tout le territoire de la commune ;
- Les orchidées ;
- les orchidées à sauver ;
- La flore avec les orchidées diverses et variées ;
- Faune et flore ;
- diversité faune et flore ;
- la faune; la flore ;
- La flore locale ;
- Faune et flore exceptionnelles.
- Maintenir et entretenir les haies et essences remarquables ;
- la flore, la faune, la pêche ;
- Les haies communales programmation de plantation depuis 10 ans afin de préserver un couvert végétal ;
- Le patrimoine naturel ou paysager n'a pas subi au fil des ans de travaux de défrichage et a été préservé ;
- Aigle Botté ;
- L'étang sur le lycée agricole qui abrite une population de cistudes (programme de protection en place avec le lycée).

Sentiers

- sentiers de randonnée ;
- chemins de randonnée ;
- Chemins de randonnée ;
- chemins de randonnée ;
- chemins de randonnée ;
- Chemins de randonnés ;
- chemins de randonnée ;
- les chemins de randonnée ;

- l'aménagement des chemins pour les randonneurs ;
- les sentiers de randonnée ;
- les sentiers de randonnée ;
- aire de pique-nique ;
- Sentiers ;
- Sentier de randonnée (avec des passages sur des parcelles privées) avec des anciens ponts SNCF et la vue sur les Pyrénées ;
- Sentiers dans les bois ;
- Sentiers de randonnée ;
- Sentiers de randonnées ;
- Son chemin de randonnée.

Berges de cours d'eau / Lacs

- Digue ;
- Lac ;
- Le lac ;
- les 2 lacs réserves d'eau ;
- Source Naturelle ;
- la fontaine ;
- les 3 lacs ;
- la fontaine ;
- rivières.

Sites particuliers

- le parc Henrys de 2ha 50 au centre du village propriété de la Commune ;
- Fontaine de La Matelle ;
- La forêt de Berdoues(appelée forêt domaniale de l'Armagnac?) ;
- la zone natura 2000 ;
- L'aigle botté qui bénéficie d'une znieff ;
- Le Bois (Communal et particulier) 100ha ;
- Le bois d'Aguin traversé par le sentier de randonnée ;
- la rivière Lauze classé "Natura 2000 ;
- Abords de l'Arros ;
- exploitation d'une source d'eau chaude (géothermie) à réhabiliter ;
- les berges de la rivière Arros ;
- Le chemin de randonnée du Bois du Cerf ;
- le lac de la Gimone et ses abords ;
- Le lac Saint Jean et le lac Saint Laurent ;
- La forêt domaniale et la forêt de Savis ;
- les berges du Gers ;
- la digue sur l'Arros ;
- Les deux Arrats pour la pêche ;
- le Gers (rivière) ;
- lac de Seissan mais privé ;
- la table d'orientation de St Roch : point culminant du Gers ;
- Notre forêt communale dite "Bois de Larrouy" de 52 hectares ouverte au public car proche de Saramon ;
- Zone Natura 2000 - Lac du Lizet ;
- Zone Natura 2000 --> coteaux à orchidées et zones humides ;
- présence du GR 653 (chemin de Saint-Jacques) ;
- PR28 ;
- le chemin des orchidées ;
- Table d'orientation des Puntous ;
- Vallée du Gers : serres et boubée ;

- Vallée du Gers; rivière Arratz ;
- Valoriser et agrandir le sentier de Sainte Aurence et l'intégrer dans les sentiers de la communauté ;
- La forêt de "Montpelier".

Perception de l'évolution du patrimoine (naturel, historique, culturel...)

« Le patrimoine s'est amélioré »

- Amélioration : Restauration récente de bâtiments publics ou privés, la halle, le porche, les douves, le pigeonnier mais aussi détériorations des paysages qui s'enfrichent et de nombreuses bâtisses dans le village ou à la campagne sont abandonnées ;
- Amélioration de l'habitat, mais nous observons une diminution de la biodiversité ;
- amélioration du volet paysager autour des bâtiments d'exploitation ;
- entretien régulier de tout ;
- installation d'un super Totem, offert par Campagn'Art, dont nous sommes très fières car il symbolise notre ruralité de façon humoristique. Il reçoit, d'ailleurs, de nombreux visiteurs..." ;
- "aménagement de la traversée du contre bourg, mise en accessibilité et amélioration énergétique de la mairie, aménagement des abords des bâtiments communaux ;
- la population fait des efforts pour améliorer et entretenir l'habitat" ;
- Aménagement du village; construction d'un moulin à vent ;
- Bien que la village soit constitué de quatre maisons, de la mairie et de l'Eglise, il a été en totalité réaménagé, arboré et fleuri. Son église a été restaurée ;
- Construction de l'atelier d'art en 2006, Restauration de l'église ;
- église restaurée et les bâtiments publics entretenus ;
- Embellissement du village, Rénovation de la Grange d'En Martin, restauration d'un relais des Templiers ;
- Entretien et travaux de l'église, volonté municipale forte pour améliorer le bien vivre et protéger le patrimoine ;
- Forte implication des élus et de la population sur des investissements pour améliorer le cadre de vie et l'accueil des touristes ;
- Grace à la création d'une association de sauvegarde (les amis de la Chapelle de St Clamens) ;
- Il reste encore du travail à réaliser ;
- Implication du conseil municipal ;
- "La commune a beaucoup investi ces dernières années. L'arrivée de ressortissants européens a sauvé certains bâtis" ;
- la restauration du bâti 54% amélioration; 27% maintien; 18% détérioré ;
- Le bâti, des tableaux et les sentiers de randonnées ont été rénovés et mis en valeur au cours des 20 dernières années ;
- le centre du village bénéficie d'une réfection de sa place, avec enfouissement de ses lignes téléphoniques et électriques, avec réfection de l'éclairage public et de la fontaine du XVIIème siècle au centre du village, avec embellissement de la place centrale et de ses abords ;
- L'équipe municipale a pris conscience que même si nous n'avons pas grand-chose, ce peu de chose était un atout pour ceux qui y vivent ;
- Malgré des moyens financiers limités pour la commune l'ensemble du patrimoine a évalué favorablement avec la mise en valeur des chemins de randonnée, des lavoirs, des remparts, des fresques de l'église paroissiale ;
- Manque de moyens (techniques et financiers) pour la mise en valeur et l'entretien tant pour les collectivités que pour les particuliers ;

- Mise en valeur/réfection du clocher, maison de santé, clos de l'Evêché, tour de Rohan ;
- Par la volonté de la Commune ;
- Réhabilitation des bâtiments communaux ;
- Réhabilitation du logement Communal en 2012. Rénovation de l'église en 2015. rénovation de la Salle des fêtes en 2016 ; Aménagements et entretien des espaces vert ;
- Rénovation des 2 églises et du petit patrimoine ; embellissement des cœurs de village ;
- Rénovation et transformation de 2 pigeonniers en gîte ; Restauration de la Fontaine de la Matelle ; Eglise entretenue ;
- Restauration des 3 chapelles et églises et de la Tour au cours des 15 dernières années ;
- Toiture de l'église refaite ; Salle d'activité avec scène pour spectacle, Associations très actives
- Travaux à l'église grâce à de gros efforts financiers !!!;
- Travaux de restauration ;
- Une association culturelle présente dans la commune ;
- volonté des élus de la commune ;
- suites à des travaux extérieur programmer par la commune.

« Le patrimoine s'est maintenu »

- Au mieux maintenu ;
- Bâti maintenu par l'investissement communal ; Bois (gestion historique)/ O.N.F. ; La culture du territoire est à mettre en avant (avec ses valeurs et son histoire ;
- Beaucoup de travaux d'entretien ;
- C'est une impression par rapport à l'observation de la commune ;
- dans son état d'abandon pour le patrimoine historique ;
- De rien nous sommes toujours à rien !;
- Divers travaux selon les moyens de la commune ;
- efforts de la commune pour restaurer le patrimoine bati communal ;
- Entretien régulier des éléments du patrimoine présent dans la Commune ;
- faut être amélioré; il faut des moyens financiers ;
- Grâce aux achats par des étrangers ;
- Historique manque de moyens, priorité sur des domaines sociaux ou pratiques; naturel en amélioration; culturel en amélioration ;
- Il s'est maintenu grâce aux contrats des agriculteurs pour des pratiques qui protègent l'environnement ; La commune à fait des efforts pour entretenir et créer des bâtiments communaux ;
- La commune a toujours veillé au maintien de la conservation de ses éléments de patrimoine bâtis.
- La commune entretient et maintient son patrimoine historique et culturel avec ses petits moyens et l'aide des organismes de l'état ;
- le patrimoine public ainsi que privé est entretenu en particulier les maisons d'habitations où beaucoup de particularités typiques de construction ont été préservées ;
- Les paysages évoluent peu et sont protégés par le PLU ; Rénovation du centre bourg en cours (Mairie, Monument aux Morts, salle polyvalent adossée à un espace vert, ...)
- Maintenu grâce à l'action d'associations communales; entretien et rénovation de nos bâtiments communaux et religieux ;
- Maintien du patrimoine culturel par la mairie ;

- ni mieux, ni plus mal, mais un grand manque de finances pour entretenir, mais pas assez pour améliorer ;
- nous avons beaucoup travaillé pour améliorer notre village mais cela nous coûte très cher et demander une subvention est une galère administrative ;
- Nous avons effectué l'essentiel des travaux d'entretien maintenant il faudrait un programme de rénovation ;
- Nous avons hésité entre maintien et détérioration mais en ce qui concerne le patrimoine naturel il y a eu des évolutions intéressantes : gestion de la forêt communale et quelquefois privée, nouvelles pratiques agricoles... ;
- nous n'avons pas constaté de changements significatifs ;
- par les efforts incommensurables des habitants ;
- Patrimoine stable ;
- pour le moment, pas trop de déprise et d'enfrichage, de plus en plus d'agriculture bio, offre culturelle locale assez active ;
- Prise de conscience récente avec l'arrivée de nouveaux arrivants ;
- rénovation et entretien des bâtiments communaux (foyer rural et églises) ;
- s'est maintenu avec des améliorations régulières depuis 20 ans (enfouissement des lignes au village, aménagement paysager, réfection de la mairie, des vitraux de l'église) ;
- un besoin d'aides financières est nécessaire pour continuer de maintenir la patrimoine quel qu'il soit dans notre village uniquement une église que l'on maintient difficilement en état.

« Le patrimoine s'est détérioré »

- Chemin de randonnée de la communauté de communes peu entretenu... ; Chapelle en mauvais état : fissures extérieures et lézardes inquiétantes ;
- Coût de l'entretien des églises ; Des maisons à l'abandon ; La commune a fait des plantations mais il doit y avoir une prise de conscience de l'importance des plantations chez les privés (haies, arbres, biodiversité) ;
- Effondrement du pigeonnier (priver) ; détérioration de la maison bourgeoise, cité ci-dessus
- En raison d'un entretien et investissement insuffisant ;
- Le patrimoine historique se détériore vu les faibles moyens de notre commune pour le maintenir en état. Plus aucun entretien sur les chemins de randonnées ;
- Manque d'aide pour la rénovation des bâtiments historiques ;
- Manque de moyens financiers pour entretenir l'extérieur et l'intérieur ;
- Manque de moyens financiers pour rénover le patrimoine bâti de la Commune ;
- Manque de moyens financiers pour restaurer les églises ;
- manque de ressources financières pour restaurer ces édifices ;
- moulin à eau démoli ;
- par manque d'entretien.

Points noirs paysagers

Bâti ou espace privé abandonné, non entretenu

- Montaut ;
- Barran : Maisons vides, à vendre au village ;
- Bars : terres et bâtiments; vieille maison envahie par les [...] refuge à sangliers [...]
- Bassoues : Logements vides et vacants non offert à la location ;
- Bazugues : Quelques maisons ou bâtiments désaffectés ;
- Beccas : Un bâtiment désaffecté ;
- Betcave Aguin : Des fermes plus ou moins bien entretenues ;

- Betplan : maisons abandonnées et négligées par leurs propriétaires ;
- Castex : Maisons abandonnées, ruines, Ancienne Mairie à rénover ;
- Chélan : une maison délabrée ;
- Duffort : bâtiments désaffectés peu nombreux mais chez des particuliers, donc difficile à solutionner ;
- Haget : maisons en ruines; maisons d'habitation ;
- Lamaguère : le château ;
- Le Brouilh Monbert : le bâti désaffecté trouverait preneur si la DDT (RNU) était plus souple avec les CU ;
- Saint-Elix-Theux: habitations inhabitées ou abandonnées ;
- Saint Ost : 2 pigeonniers à restaurer ;
- Monlaur Bernet : quelques espaces négligés par des propriétaires ;
- Orbessan : des bâtiments désaffectés appartenant à des privés ;
- Ornézan : Maison privée en ruine ;
- Peyrusse-Grande : Défaut d'entretien de maisons familiales par les héritiers de 2ème ou 3ème génération ;
- Sadeillan : Oui dans le domaine privé ;
- Saint Martin : Parcelle privée en friche (plus de 9000m2) au cœur du village ;
- le site d'Aulin (Traversères) : la chapelle son cimetière avec un point de vue admirable est dégradé par la ferme qui tombe en ruine à côté. C'était un château mais le propriétaire le laisse tomber en ruine. Il y aurait un beau projet si la commune rachetait le site.

Friches industrielles / commerciales/ artisanales / agricoles

- Aux-Aussat : présence de quelques bâtiments d'élevage, vestiges d'une activité avicole florissante dans les années 1980 ;
- Bassoues : Ex bâtiments de la coopérative Vivadour en vente depuis longtemps ;
- Bars ;
- Clermont-Pouyguillès : un bâtiment artisanal commercial qui est en friche depuis 15 ans ;
- Faget-Abatial : ancienne coopérative agricole (désaffectée).
- Lamazère : site géothermique en bordure de la départementale ;
- Mirande : maison/bâtiment agricole en ruine à l'entrée de ville route de Berdoues ;
- Monferran-Plavès : Le château d'eau, cylindrique, (48 mètres de haut, couleur gris béton) qui émerge du paysage et mériterait de recevoir des opérations d'intégration afin que ses formes se fondent plus discrètement dans la nature ;
- Montegut-Arros : un ancien atelier non entretenu par son propriétaire par manque de moyen dans le centre bourg ; cela donne une mauvaise image lorsqu'on traverse le village ;
- Pouyloubrin : Le gros transformateur au centre du village ;
- Saint-Médard : Bâtiments désaffectés en cœur de village : ancienne ferme et ancien café restaurant ;
- Seissan : Place de Seissan : garage désaffecté, commerces fermés ; lavoir ;

Ordures ménagères / décharges illégales

- Barran : aires de collectes des ordures ménagères à améliorer ;
- Bassoues : Dépôt central des ordures à déplacer (en cours) ;
- Bellegarde-Adoulins : Un dépôt sauvage ingérable ;
- Betplan : quelques dépôts sauvages ;
- Duffort : dépôts sauvages ;
- Faget : aire à conteneurs ;
- dépôts sauvages sur Sendarouy ;
- Montbardon : Dépôt de matériaux usager ;
- Moncorneil-Grazan : le centre d'enfouissement ;

- Montesquieu : Décharge de ferrailles ;
- Sadeillan : Quelques dépôts d'électroménagers - pneus - carcasses de voitures ;
- Seissan : poubelles.

Milieus naturels

- Aussos : Aire d'accueil du Lac, dégradation par les utilisateurs (déchets) ;
- Labéjan : Le volet paysager doit primer sur le volet architectural du bâtiment ;
- Panassac : L'île du Grillon; Les abords de la Motte ;
- Saint Ost: Forêts négligées et sous-exploitées ;
- Aussos : trop d'arrachage de haies et arbres ;
- Berdoues : Aménagements paysagers à réaliser sur les terrains communaux et voies communales.

Sites particuliers

- Faget-Abbatial : Abbaye besoin de restauration ;
- Le Brouilh Monbert : traverse de la D939 par un énorme trafic routier et poids-lourds ;
- Loubersan : Espaces publics à rénover (habillage paysager) ; Ancien centre du village à prendre en considération ;
- Miramont d'Astarac : zone d'activité
- Ponsampère : notre planimètre est devenu affreux. Il mérite d'être remplacé ou supprimé car illisible ;
- Ponsan-Soubiran : Canal qui traverse le village mal entretenu ;
- Seissan : créer une passerelle sur le Gers

Non / RAS/ Néant / pas spécialement

- Estipouy (non et nous n'avons pas de point paysagé et pas de défauts et pas de bâtiments désaffectés) ;
- Haulies ;
- Saint Michel ;
- Simorre : Pas vraiment, certains espaces urbains mériteraient d'être améliorés mais manque d'aide ;

Autre

- Mont d'Astarac : certainement.

Perception du projet de PNR

Si vous avez répondu « oui » : en quoi le PNR est-il une opportunité pour l'Astarac ?

Développement économique et touristique

- Son développement ;
- développement du tourisme ;
- Le PNR serait un levier pour un développement maîtrisé ;
- Développement et valorisation de l'existant ;
- Développement économique et touristique ;
- pour développer le tourisme ;
- tourisme ;
- Développement économique ;
- Développement touristique ;
- Créativité d'activité / attractivité ;
- Tourisme ;
- Aider à son développement économique grâce aux aides qu'il peut déclencher ;
- Economie ;
- opportunités de développement ;

- activités économiques à redynamiser ;
- Développement ;
- Outil de développement et de promotion ;
- Économie agricole ;
- Offre de service global (agriculture, tourisme, service) ;
- attirer les touristes ;
- Développement et reconnaissance du territoire ;
- Tourisme ;
- création d'emplois ;
- Une plus grande activité économique ;
- Amélioration de l'activité économique ;
- Opportunité de donner une autre impulsion touristique, agricole, économique ;
- Booster le développement économique et touristique : label PNR ;
- développement économique ;
- développement économique adaptés ;
- Développement économique, emploi, tourisme ;
- développement des productions de qualité ;
- augmentation de l'activité touristique évidente ainsi que tout ce qui va avec (agriculture...) ;
- Un atout pour valoriser les productions par une marque, maintenir et créer une activité économique avec des aides à l'investissement ;
- c'est un label qui permettra de mieux vivre grâce au développement des filières locales, permettant l'arrivée d'un tourisme vert, à l'amélioration de nos patrimoines en structurant nos actions ;
- Le tourisme uniquement ;
- Attractivité touristique ;
- attractivité, développement économique, emploi accroissement de la population tout en préservant ses paysages, sa qualité de vie ;
- Le tourisme.

Meilleure visibilité/ notoriété

- Visibilité / notoriété ;
- Pour être mieux reconnu ;
- Se faire connaître, meilleure visibilité ;
- Donner une identité reconnue à l'Astarac en le valorisant et en le faisant connaître ;
- Image de marque du territoire ;
- Meilleure visibilité pour le territoire ;
- Attractivité du territoire ;
- Avoir une fenêtre médiatique ;
- Label de qualité ;
- Faire connaître le territoire de l'Astarac ;
- Le PNR permettra de promouvoir une image de marque d'un terroir, de le rendre attractif grâce à des moyens financiers supplémentaires ;
- Sortir de l'indifférence ;
- Redonner fierté/reconnaissance/visibilité aux habitants du sud du département hyper rural ;
- Faire mieux connaître la région ;
- Pour son développement économique touristique et culturel à travers une meilleure visibilité ;
- Faire connaître le territoire et ses atouts pour attirer des investisseurs et des entreprises et augmenter la fréquentation touristique ;
- Meilleure considération du territoire ;
- Mise en avant du territoire ;
- Reconnaissance de l'Astarac, de son identité ;

- Rendre l'Astarac visible et créer une identité Astarac ;
- Développement d'une identité culturelle sur l'Astarac ;
- Image de marque à valoriser ;
- Mettre en avant le patrimoine quel qu'il soit, cela servira de levier au tourisme et activités annexes ;
- Il permettra d'avoir une marque identitaire de territoire visible ;
- Il permettra d'attirer les gens de donner envie de venir voir cette région et ainsi de développer une économie locale.
- Mise en valeur d'un patrimoine commun avec en conséquence une meilleure attractivité ;
- promouvoir notre territoire pour le faire connaître et ainsi attirer des touristes et entrepreneurs qui feront vivre le tissu économique local ;
- meilleure visibilité à l'extérieur ;
- mobilisation régionale pour être entendu au niveau européen.

Dynamiser, fédérer, co-construire un projet de territoire ambitieux

- redynamisation du territoire ;
- pour le dynamiser ;
- Dynamique du territoire ;
- Un projet qui va bousculer les habitudes ! ;
- Formidable outil de développement à la disposition des collectivités, des privés du territoire ;
- Possibilité de créer un dynamisme nécessaire pour exister face aux métropoles ou villes où partent les jeunes du territoire ;
- En fédérant les efforts de l'ensemble des acteurs, le PNR devrait permettre de créer une dynamique de développement territorial de ce territoire ;
- C'est pour nous la possibilité de valoriser notre territoire et de mettre en avant les atouts de celui-ci ;
- Permet une prise de conscience des atouts et faiblesses du territoire, et une réflexion ainsi que des moyens pour apporter des solutions ;
- Pour permettre de traiter localement des problèmes communs à l'ensemble du territoire ;
- Regroupement des idées et des moyens ;
- Meilleure approche globale de son territoire ;
- Projet commun ambitieux ;
- Meilleure connaissance de notre région avec ses atouts ;
- Fédérateur pour la population ;
- Cohésion et uniformisation des actions menées dans le cadre de la préservation des espaces et de la revitalisation du territoire ;
- Cohésion de territoire autour d'un projet commun ;
- Opportunité de travailler/se rapprocher des autres Cocom ;
- Apport d'un dynamisme au sein de la population ;
- La grandeur de ce nouveau territoire ainsi que la mutualisation de ses richesses et de ses faiblesses permettrait des actions de plus grandes envergures et donc plus efficaces ;
- La création du PNR est une volonté des gens du territoire et non une obligation purement administrative ;
- D'abord il permet aux 3 communautés de communes de travailler ensemble ;
- il permet de redonner des perspectives à notre territoire et une cohérence territoriale ;
- Outil pour fédérer les initiatives locales ;
- Travailler collectivement pour valoriser les atouts du territoire ;
- Permet de rassembler des énergies positives ;
- Travail conjoint de 3 EPCI, partage, vision commune; Intérêt commun.

Préserver et valoriser le patrimoine du territoire

- Amélioration du bâti ;
- Valorisation du patrimoine ;
- Valoriser nos territoires (nos richesses, notre histoire et notre patrimoine) ;
- Mieux valoriser les atouts existants ;
- Pour développer les qualités du territoire ;
- revalorisation et rénovation ;
- Véritable projet de territoire pour Mirande ;
- Evolution et revitalisation du territoire ;
- valoriser les savoir-faire locaux ;
- faire revivre le territoire ;
- Valorisation du patrimoine ;
- Développement du territoire ;
- Maintenir et développer ses richesses et spécificités ;
- Valoriser le territoire dans sa globalité ;
- Mise en valeur de la qualité des paysages, de l'agriculture, des produits, de la vie de la région ;
- Atout pour le développement du territoire ;
- maintien du patrimoine ;
- outil de développement du territoire ;
- Garantie d'une préservation du patrimoine.
- préserver patrimoine ;
- Préserver la faune et la flore locale ;
- Préservation des paysages et du patrimoine architectural ;
- préserver patrimoine ;
- préservation des espaces ;
- de préserver les animaux, la végétation, la diversité sur notre planète ;
- protection et mise en valeur de la nature et des paysages ;
- protection ;
- protection des sites.

Développement de l'ingénierie et de moyens financiers

- aide financière pour les projets ;
- Favoriser l'investissement ;
- obtenir les aides pour le développement ;
- aides financières ;
- Territoire pauvre en recherche de développement ;
- une ingénierie qui aidera les communes ;
- développer des actions permettant d'avoir des moyens financiers supplémentaires ;
- oui mais crainte d'une structure dont l'action ne serait pas à la hauteur de son coût de fonctionnement ;
- les futurs financements ;
- apport d'une ingénierie aujourd'hui inexistante ;
- Moyens financiers ;
- Avec le PNR l'Astarac pourra retrouver au travers dans aides techniques et financières.

Regain démographique

- accroissement de la démographie ;
- Faire revenir des populations et leur permettre de vivre sur le territoire ;
- Démographie ;
- Attirer des nouvelles familles; garder les jeunes sur le territoire ;

- Grace au PNR, les projets qui n'auraient jamais été lancés auront beaucoup plus de chance de se réaliser, permettant ainsi de fixer des populations locales ou d'en amener de nouvelles ;
- Attirer les populations et surtout les familles : maintien des services et dynamiser le territoire ;
- installation de jeunes qui travaillent depuis chez eux, pour la qualité de la vie mais à condition que les réseaux soient au top ;
- Le PNR est un des seuls atouts qui nous reste pour éviter la dépopulation qui peut atteindre un seuil de désertification sans retour possible; perte des écoles; perte de l'agriculture dans les coteaux; perte des commerces et de l'artisanat ce qui rendra la vie impossible dans nos communes ;
- maintien de la population ;
- Susceptible d'attirer de nouveaux habitants. Devrait créer du dynamisme et mieux des emplois.

Développement d'une politique d'aménagement

- Mise en place d'une politique d'aménagement du territoire avec les moyens adaptés ;

Développement d'une agriculture raisonnée

- Pour le développement d'une agriculture raisonnée qui protège l'environnement avec des productions de qualités (bio et label rouge).

Autre

- Des évolutions pour les communes ;
- Crainte d'une structure dont l'action ne serait pas à la hauteur de son coût de fonctionnement

Principales attentes pour la mise en place d'un PNR en Astarac

Une dynamisation du territoire et de la cohésion autour du projet de PNR

- Création d'une dynamique globale ;
- Dynamisme du territoire ;
- Faire revivre l'Astarac ;
- Faire vivre notre territoire. Préparer l'avenir pour nos jeunes afin qu'ils restent sur le territoire
- Espoir que les populations retrouvent les moyens de se maintenir sur ce territoire ;
- Redynamisation du territoire, notamment en lien avec le tourisme ;
- Redynamisation du tissu rural ;
- Redynamiser la ruralité ;
- Redynamiser le territoire ;
- Une dynamique ! Attirer de nouveaux arrivants ;
- Une redynamisation de notre territoire, une valorisation de notre agriculture et un développement du tourisme ;
- Dynamique du territoire ;
- de redynamiser cette région qui est en déperdition, avec un développement de l'agrotourisme, de l'artisanat et du commerce, nous permettant ainsi de maintenir nos écoles et tous les services nécessaires à la ruralité ;
- Fédérer la population autour d'un projet ;
- Fédérer les initiatives locales ;
- maintien de notre identité ;
- Synergie des différents acteurs ;
- Que les objectifs et actions qui en découlent soient définis par les habitants eux même (démocratie participative), C'est à dire, être à l'origine de ses propres règles ;

- Concertation avec tous les services existants (santé, artisanat...);
- Charte qui préserve tous les acteurs économiques et qui tient compte des besoins de la population du territoire ;
- recensement des forces vives de notre territoire la communication sera le "nerf de la guerre" ;
- Participation de la population du territoire ;
- Une concertation de tous les acteurs, une implication de toutes les communes et des habitants ;
- Sensibilisation de la population et écoute des remontées.
- Pour la mise en place du PNR nous souhaitons une mutualisation des moyens humains et matériels afin de ne pas créer un nouveau syndicat et éviter d'accroître le millefeuille qui pèse sur les citoyens. La vivification du territoire ne doit pas passer que par la création d'emplois tertiaires ;
- un atout solidaire afin de renforcer notre territoire.

Développer le territoire (économie touristique, agroalimentaire...)

- Développer l'emploi ;
- Aider le développement de l'économie par le réseau routier et la fibre optique (télétravail) ;
- Développement du territoire ;
- Développement du territoire ;
- Développement du tourisme et attrait pour de nouveaux habitants ;
- Développement touristique ;
- Développement touristique; développement de l'agroalimentaire ;
- Développer le territoire ;
- Attirer des acteurs économiques ;
- Attente économique et retour de l'activité dans l'Astarac ;
- Emploi ;
- Le développement du territoire ;
- Le développement du territoire et notamment par la silver économie ;
- Création de valeur ajoutée; développement économique;
- Création d'emplois (aide aux artisans, agriculteurs et petits entrepreneurs pour l'embauche de salariés);
- Développement des filières locales ;
- Un aménagement du territoire pour favoriser le développement et une attractivité économique et sociale ;
- Répondre aux difficultés du territoire ;
- Que l'objet PNR apporte une plus- valeur pour le territoire rural qu'est l'Astarac ;
- Relancement économique ;
- Mettre à disposition de la population un nouvel outil de développement supplémentaire et ciblé ;
- qu'il vienne conforter un développement économique mis à mal; réseaux routiers, commerce artisanal, service public de proximité ;
- Outil d'aménagement du territoire permettant de créer de la valeur ajoutée.

Valoriser le territoire (des paysages, du patrimoine...) et le promouvoir

- Valorisation de notre patrimoine naturel et historique ;
- Valorisation du territoire sans division de la population ;
- Attractivité pour des nouveaux habitants ;
- Un nouveau regard sur le territoire ;
- Préserver et valoriser notre patrimoine ;
- Reconnaissance d'un territoire ;
- Promotion et mise en valeur de la région ;

- Préservation du patrimoine et des paysages ;
- Valorisation des atouts de l'Astarac ;
- Permettre la restauration de son patrimoine ;
- Faire connaître notre commune, faire venir le tourisme pour développer ;
- Conserver le patrimoine et paysage ;
- Faire découvrir notre territoire ;
- Mise en avant des qualités de notre territoire, le valoriser et le développer ;
- Mise en lumière du territoire sans ingérence dans les communes ;
- Permettre de redynamiser le territoire en restaurant notre patrimoine et nos valeurs culturelles ;
- Mise en valeur de tout " l'existant" de notre région Astarac ; *produit locaux *artisanat *architecture *traditions locales ; Désenclavement de nos villages ;
- Valoriser l'image de l'Astarac.

Bénéficiaire d'ingénierie de projet et de moyens financiers

- Accompagnement technique et financier des porteurs de projets publics ou privés ;
- Dynamiser le territoire avec un accompagnement dans le montage des dossiers et le financement ;
- Aide au développement économique de ce territoire (tourisme, agriculture, industrie, artisanat, commerce, ...) ;
- Aide financière aux petites communes ;
- Avoir des aides pour le patrimoine, Que l'on respecte la mise en place du Parc ;
- une adhésion de la Région à un projet qui semble bien loin du centre décisionnel ;
- aide à la réalisation de divers projets sur l'ensemble du parc y compris pour les petites communes ;
- aboutissement de certains projets (exemple: le lac de La Bataillouse (ruisseau), projet qui aujourd'hui dort dans les tiroirs après avoir dépensé 200000€ pour faire des études. Les Maires concernés de Sadeillan, Ste Dode et Mont De Marrast ne sont pas satisfaits) ;
- réactivité dans la réalisation de projets ;
- un outil d'accompagnement technique financier des acteurs locaux pour leur permettre d'effectuer le meilleur choix pour fédérer et mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel de l'Astarac.

Maintenir l'agriculture, la valoriser et la faire évoluer

- Développement local ;
- Maintenir une agriculture en bonne entente avec les autres activités, notamment de loisir ;
- Concilier l'agriculture et le tourisme en développant les filières courtes, l'accueil à la ferme (restauration, gîtes, table d'hôtes, vente de produits) ;
- aider à l'évolution du monde agricole ;
- Cohésion et partage entre la population ; Création d'un dynamisme avec mise en valeur d'une agriculture répondant aux attentes de la société; de bons produits pour une bonne santé (plaisir et bien-être) ;
- privilégier les filières bio ;
- valorisation des produits agricoles (dépôt d'une marque propre au PNR).

Améliorer les conditions de vie

- Amélioration du bien vivre et du bien-être de tous ces habitants ;
- Améliorer les conditions de vie et la proximité des services ;
- Permettre de mieux vivre de son territoire ;
- Une animation locale ;

- maintenir les jeunes : garder la population dans les territoires avec de l'emploi et des services, des logements adaptés et en proposant des activités sportives et de loisirs ;
- lutter contre l'isolement ;
- Pallier à tous les points noirs et peut-être aller plus rapidement vers une amélioration de la qualité de vie, du travail et des loisirs compris ;
- aller jusqu'au bout de l'idée du bon vivre en facilitant la mobilité, ne pas le réduire à un parc pour urbain en mal de verdure, pouvoir accéder facilement à la santé (nombre de médecins en baisse, pas ou peu d'offre de paramédical).

Protection de l'environnement, écotourisme

- Le respect de l'environnement ;
- d'avoir un maximum d'aide et peut être plus responsable de notre environnement ;
- Augmenter la fréquentation touristique (...), l'artisanat, la création d'entreprises dans le secteur du développement durable ;
- Visibilité pour un éco tourisme
- Amélioration des sentiers de randonnée

Réduire les inégalités territoriales

- Tenir compte de nos petits villages ;
- Développer équitablement le tourisme.

Améliorer le réseau routier / communication

- amélioration du réseau routier ;
- permettre d'améliorer les réseaux de communication.

Autre

- Que le PNR soit un outil soit un outil pour les responsables communaux et associatifs dans la mise en œuvre de la charte ;
- Plus d'informations et de clarté ;
- Réduire les délais des démarches administratives pour l'aboutissement du projet ;
- Manque d'information donc un peu peur des contraintes ;
- l'éducation et l'encouragement des jeunes à créer d'un PNR afin de les responsabiliser
- La rapidité, la simplicité ;
- Ne vois pas le plus ;
- Pas d'attente particulière.

Principales inquiétudes pour la mise en place d'un PNR en Astarac

Contraintes sur les activités locales

- Inquiétude vis à vis de la place des chasseurs sur le territoire ;
- Contraintes ou interdictions éventuelles ;
- y aura-t-il de nouvelles contraintes ?;
- Les contraintes à venir ;
- Plus de contraintes ;
- Inquiétudes des agriculteurs sur les contraintes ;
- Davantage de normes imposées dans différents domaines : urbanisation, élevage, milieu naturel... ;
- Les interdits et restrictions ;
- Incidences sur l'élevage en fonction des contraintes liées à la biodiversité ;

- Augmentation des restrictions ou des contraintes inhérentes au respect des choix de développement retenus ;
- Que celui-ci n'ajoute pas de verrous sur nos territoires et ne fasse pas non plus de nos territoires une réserve d'indiens ;
- Le PNR en Astarac ne doit pas amener plus de contraintes que de moyens ;
- Réticence forte chez les agriculteurs qui identifient le PNR au Parc national (proche dans les Pyrénées avec toutes ses contraintes) ;
- Des contraintes qui vont freiner toutes formes de développement ;
- que la construction du PNR se fasse dans la sagesse et non dans des excès qui mèneraient à des contraintes supplémentaires surtout en matière agricole, la première exposée à ce type de projet dans l'Astarac ;
- Va t'il y avoir des contraintes administratives, financières pour les communes ?
- Avoir des contraintes (chasse, agriculture etc...) ;
- Agriculture Risque de perdre le choix des méthodes culturales ;
- Contrainte supplémentaires ;
- Hypothétiques contraintes à venir ;
- Peur de trop de réglementation
- que son fonctionnement perturbe les activités en place ;
- Qu'on axe le futur PNR sur le passé et pas assez sur le présent et le futur.

Contraintes administratives / financières

- Contraintes administratives et financières à la mise en place du projet ;
- Un accroissement des contraintes environnementales et administratives ;
- Création d'une nouvelle structure avec le cout du salariat ;
- Pas d'augmentation d'impôts liés au PNR ;
- Que les volontés faiblissent dans le temps ;
- représentation qu'un PNR = contraintes des Parcs nationaux ;
- Quels projets de développement crédibles ? Qui finance ? Quel coût ?;
- Que les impôts augmentent, que des normes restrictives soient imposées et que cette nouvelle structure soit une usine à gaz et fasse doublon avec la SEM, CCI chambre d'agriculture ;
- Plus de contraintes environnementales ;
- Pas d'inquiétude si ce n'est le mal actuel qui est l'excès de règlementation ;
- Si toutes les communes ont un projet, est ce que le parc pourra les financer ?;
- Langueur administrative ;
- Contraintes réglementaires supplémentaires ;
- Réveil de tensions liées à la crainte de règles imposées en particulier dans l'agriculture ;
- Des blocages divers lors de projets de création, de production ou d'aménagement de bâtiments ;
- Contraintes administratives réglementaires ;
- Son fonctionnement ;
- Frais de fonctionnement trop élevés.
- faire doublon avec d'autres structures ;
- Ne servir à rien d'autre que de nouvelles paperasses ;

Absence d'adhésion de la population ou élus / mauvaise communication

- Peu de mobilisation de la population dont l'information sur le projet doit être très importante ;
- La non adhésion de l'ensemble de la population ;
- Se heurter à la méconnaissance et à la mauvaise du terme PARC ;
- Le manque d'implication de la population ;
- que le projet ne soit pas partagé par certains élus car mal compris/perçus ;

- Le manque d'information qui ferait penser aux habitants que le parc = des interdits ;
- la mauvaise interprétation du terme "parc naturel" qui peut faire peur aux gens en l'assimilant à des restrictions contenus dans les parcs nationaux ;
- difficultés à convaincre les administrés des possibilités de revitalisation de leur territoire
- Le mot Parc ;
- Existence de préjugés vis à vis d'un "parc" et de sa connotation "protection". Mauvaise communication vers les habitants ;
- Les "associations contre" et les "anti-tout", qui au nom de la tranquillité refusent toute activité qui pourrait ""créer des nuisances" ;
- Un manque de pédagogie et une mauvaise communication pour expliquer le PNR ;
- adhésion de la population ;
- rejet de la population du PNR par manque d'information, d'explications, de communication ;
- Manque d'information pour la population ;
- Peur d'une mauvaise communication entre les territoires.

Une mauvaise gestion des coûts

- Mauvaise maîtrise des coûts ;
- Dépense supplémentaire pour les budgets communaux et intercommunaux ;
- Gouffre financier ;
- Le cout du parc pour la commune ;
- Cotisation communale à payer ;
- Le coût ! " 2,58 € / habitant" qui risque d'évoluer... ;
- Augmentation de la fiscalité pour le particulier ;
- Son cout: le PNR doit être en harmonie avec les modes de vie des habitants
- Devoir payer de plus en plus cher;
- Coût ;
- Coût par habitant ;
- Coût.

Contraintes vis-à-vis de l'afflux potentiel de touristes

- un développement non maitrise changera le caractère spécifique de notre territoire ;
- Que des problèmes d'eau et de gestion des déchets apparaissent suite au nombre croissant de touristes ;
- l'arrivée de touristes peut entrainer des problèmes de circulation sur nos petites voies communales Elle peut aussi engendrer des conflits avec les propriétaires lors de passages sur des chemins prives au milieu des champs.

Inégalité en termes de financements de projet

- Iniquité dans l'attribution des financements des projets ;
- Les grosses communes et les ténors politiques rafleront les projets sur le dos des petites communes ;
- L'oubli de nos "villages" ;
- Que le label profite à tout le monde.

Que le projet de Parc n'aboutisse pas

- Manque de site majeur ;
- que notre territoire ne soit pas suffisamment exceptionnel pour mériter l'appellation ;
- ne pas avoir su convaincre de son utilité: au terme de l'année, ne pas passer la 1ere étape, ne pas être retenu par la région.

Autre

- Danger de l'idéologie ;
- Qu'il y ait une finalité politique plutôt qu'environnementale et économique ;
- convaincre les gens de l'agriculture qu'il vaut mieux se conduire ;
- la méconnaissance d'un PNR ;
- Que cela n'apporte rien ;
- Ne pas connaître les réelles améliorations que cela apportera, l'inconnu.

Actions prioritaires à mettre en œuvre par le PNR

Développer le tourisme

- Travail sur le tourisme ;
- Développer la promotion du territoire (tourisme, gastronomie, produit locaux) ;
- Création d'un écomusée ;
- accueil touristes ;
- développer le tourisme ;
- Donner la visibilité ;
- Installer des sentiers de randonnées et de VTT ;
- Se faire connaître, valoriser nos atouts ;
- Promotion des produits touristiques ;
- Valorisation du territoire ;
- Donner de l'attractivité aux touristes, le garder, développer l'hébergement. Donner une visibilité de notre région (Qui connaît l'Astarac ?) ;
- promotion touristique ;
- Développer le tourisme, fédérer les associations pour proposer des visites randonnées guidées aux touristes ;
- Un plan de communication sur l'image du territoire, nos richesses, à destination des locaux et des touristes ;
- Faire connaître la région et ses atouts ;
- Tourisme autour du lac de l'Astarac : améliorer l'accueil en dehors de l'été --> développer des activités hors été (chasse, pêche, randonnée...);
- Tourisme ;
- Répertorier les sites historiques, les potentiels points touristiques ;
- Développer l'offre touristique ;
- Faire connaître l'Astarac et son patrimoine; Augmenter les points d'accueil (hôtel, gîtes) ;
- Valoriser l'existant. Le faire connaître ;
- valorisation du patrimoine et développement de l'offre et loisirs touristiques ;
- Plan de développement touristique ;
- Développement touristique par la mise en valeur des sites remarquables existants ;
- Promouvoir le tourisme ;
- Le développement de l'identité Astarac ;
- circuits de visites connectés, interactives et peut être même immersives ;
- Valoriser le tourisme ;
- Tourisme ;
- Création de circuits "économico-culturels alliant la culture et la découverte des pratiques de l'agriculture et de l'artisanat du territoire; création de points d'attraction, d'intérêt touristique ;
- Développement des sentiers de randonnées ;
- Communication-tourisme ;
- Tourisme traitement des villages et accueil ;
- promotion et communication de notre région ;
- Ouvrir et entretenir des chemins de randonnée ;

- Tourisme ;
- Communication pour faire connaître et savoir situer l'Astarac (peu connu du grand public) ;
- Signalisation.

Favoriser la création d'activité sur le territoire afin de maintenir la population et en particulier les jeunes

- aide à l'installation, pour des entrepreneurs en adéquation avec le PNR ;
- Activité économique à développer ;
- Rendre le territoire plus attractif pour que des familles s'y installent ;
- Développement du secteur de l'emploi ;
- Développer la création d'entreprise ;
- Dynamiser ;
- Recruter les développeurs nécessaires au développement économique de l'Astarac ;
- Développement économique ;
- Développement économique ;
- Emploi ;
- informer les artisans et entreprises des leviers existants... ;
- Développement du territoire ;
- Plan de développement économique ;
- Etre une région innovante dans le secteur de l'écologie et d'industries spécialisées dans le développement durable ;
- Aides le développement rural ;
- relancer l'artisanat et les commerces de proximité ;
- l'emploi ;
- le développement économique et social ;
- l'économie ;
- Revitaliser l'activité économique ;
- Développer l'activité économique et l'emploi ;
- Développer des emplois ;
- Economie ;
- Emploi ;
- Aider les jeunes populations à créer leurs entreprises artisanales ou agricoles ;
- redynamiser l'économie ;
- développer l'artisanat ;
- développer le commerce ;
- L'emploi ;
- Le développement économique et social ;
- l'aide à la création d'entreprise ;
- l'emploi ;
- développement économique et social ;
- nouvelles technologies ;
- économie ;
- Actions en faveur du développement économique.

Protéger l'environnement, les paysages, le patrimoine

- Protection de l'environnement ;
- Faune et flore ;
- Sauvegarde de l'environnement ;
- Plantation des arbres et grainer les fleurs sauvage ;
- Inventaire de la biodiversité ;
- Défense de la biodiversité ;
- Préservation de notre patrimoine forestier (coupes rases abusives) ;

- Préservation de l'environnement ;
- sensibilisation à l'environnement ;
- Valorisation des sites naturels ;
- Préservation des paysages ;
- protéger les paysages ;
- Préserver le patrimoine ;
- Gestion du patrimoine ;
- Préservation du patrimoine, charte paysage ;
- Conservation du patrimoine ;
- Aide aux petites communes pour l'entretien du patrimoine naturel, bâti... ;
- Aide à la conservation des bâtiments historiques ;
- Aide à la restauration du patrimoine bâti, public et privé ;
- Protection des spécificités culturelles et historiques de l'Astarac ;
- Réhabilitation du bâti ;
- Aide à la restauration du bâti ancien ;
- Mise en valeur du centre bourg ;
- mise en valeur et intérêt du territoire reconnu ;
- restauration des bâtiments.

Amélioration du réseau routier et transport

- le routier ;
- amélioration du réseau routier ;
- le routier ;
- Développement du secteur routier ;
- La voirie ;
- amélioration des transports (mobilité) ;
- Réseau routier ;
- Développer les réseaux téléphoniques et routiers ;
- Les transports ;
- Développement des axes routiers ;
- Amélioration des principaux axes routiers (RN 21 par exemple) ;
- Service réseau routier ;
- Réseaux routier et télécommunication ;
- Mettre en place des lignes de transport en commun régulières (bus) pour éviter de tout faire en voiture ;
- réseaux routiers ;
- Désenclavement ;
- désenclavement; fixation des populations ;
- désenclavement ;

Développer la communication

- La communication (internet – téléphone portable)
- Équité des communications téléphoniques mobiles et haut débit internet ;
- La communication (le bien-fondé).

Fédérer autour du projet de PNR

- Obtenir l'adhésion de toute la population ;
- Bonne communication ;
- Publicité importante pour le PNR ;
- Information à la population, Participation de la population, Propositions de la population ;
- Plan de communication ;
- Information aux populations ;

- Communication envers la population et les collectivités et faire émerger les projets ;
- Rassurer les acteurs et les futurs utilisateurs pour forger la confiance des habitants et des utilisateurs de l'espace naturel ;
- L'information auprès des habitants ;
- Communication au sens large du terme ;
- une fête du parc pour le lancement ;
- Implication de la population, des élus locaux et des différents acteurs du territoire
- Créer un lien entre les habitants sur un projet commun; Identifier le territoire ;
- Actions concrètes dès le départ;
- Inventaire des actions à mener ;
- Impliquer la population et toutes les collectivités dans le projet ;
- Ecoute des élus communaux ;
- le moins d'administratif possible (pas de strate supplémentaire).

Développer les services de santé en particulier

- dépôt d'une marque, lutter contre le désert médical ;
- Développement du secteur Santé ;
- S'occuper de la désertification médicale ;
- La santé – services à la personne;
- Santé ;
- Comblent le désert médical ;
- maisons de santé avec service d'urgence ;
- solutionner l'accès à la santé ;
- la santé ;
- Augmenter services à la santé (docteur) ;
- le social; la santé ;
- Comblent le désert médical Il est problématique de trouver une infirmière, un kiné etc. quand on ne peut pas se déplacer par exemple ;
- la santé ;
- santé ;
- Faire venir des médecins à la maison de santé de Seissan ;

Développer les services à la population en général

- Aide au maintien des services en milieu rural ;
- Services de proximité ;
- une grande superficie de parc ;
- stratégie des services à la population ;
- Services de proximité ;
- développer les services à la population ;
- développement des services ;
- mise en place de pôles Santé regroupant tous les acteurs ;

Encourager l'évolution du modèle agricole, protéger les ressources en eau

- maintien des surfaces en herbe pour conserver l'élevage ;
- maintient et reprise des exploitations existantes et création de nouvelles ;
- valorisation de l'agriculture ;
- Favoriser l'agriculture ;
- redynamiser l'agriculture ;
- préserver le patrimoine agricole et le développer ;
- l'aide agricole ;
- Fédérer les initiatives agricoles favorables à l'environnement, Encourager des initiatives pour éviter l'érosion et la pollution des sols ;

- Soutenir l'agriculture raisonnée et les activités apportant une plus-value aux productions agricoles ;
- Protection des paysages en encourageant les actions qui contribuent à faire reculer les friches ;
- Développer les filières produits locaux, bio, races sentinelles ... ;
- la revitalisation du patrimoine naturel, culturel et des paysages permettant de développer l'agrotourisme ;
- Aménagement du territoire afin de gérer plus équitablement les ressources en eau non potable au service d'une petite agriculture de qualité ;
- Gestion et qualité de l'eau + assainissement.

Produits locaux

- Valorisation de la production agricole ;
- Développement local avec mise en place d'un plan marketing pour la transformation et valorisation des productions locales ;
- Produits locaux ;
- Valorisation des produits agricoles du terroir ;
- Valoriser les productions locales ;
- Reconnaissance des produits du territoire ;
- Développer les actions permettant de combler l'attente n°1 (par exemple en créant une signalétique spécifique, avec l'indication des producteurs locaux etc...) ;
- Valorisation des produits ;
- Développement de productions de qualité à forte valeur ajoutées ;
- Développement des circuits courts et pourquoi pas une marque Astarac ;
- Produits ;
- Création d'une plateforme de produits locaux pour tous / pour les professionnels et les particuliers

Contribuer à l'aménagement du territoire

- l'aménagement du territoire ;
- L'aménagement du territoire ;
- Aménagement du territoire avec amélioration des accès ;
- aménagement du territoire ;
- Aménagement du territoire.

Dynamiser la vie locale

- Développer les marchés locaux de jour et animés et de nuit ;
- Réduire l'isolement des "anciens" ;
- Meilleure reconnaissance du milieu rural ;
- les sports et loisirs ;
- Accueil de nouvelles populations ;
- Démographie à redynamiser

Autre

- Répartition équitable sur l'ensemble du périmètre 123 ;
- Création d'une plateforme permettant aux exploitants de répondre aux marchés publics ;
- banque de données sur le territoire ;
- écriture de la charte : réfléchir à tous les points pour se doter d'un bon outil de travail pour 15 ans
- mise en place d'animation et d'ingénierie pour accompagner les porteurs de projets et travailler sur les projets transversaux.

Résultats de l'enquête auprès des habitants



RAPPORT D'ENQUETE



REALISATION D'UNE ETUDE D'OPPORTUNITE ET DE FAISABILITE D'UN PARC NATUREL REGIONAL EN ASTARAC **RAPPORT D'ENQUETE « HABITANTS »**

Réf : RE_PNR Astarac_Habitants_version du 6.11

DATE : 6 NOVEMBRE 2019

Sommaire

1.1	Préambule	3
1.2	Profil des répondants	4
	Profil général.....	4
	Lieu de résidence	5
1.3	Votre territoire	6
	Vocables associés à votre territoire.....	6
	Situation de votre territoire vis-à-vis de l'Astarac.....	7
	Perception de l'endroit où vous vivez.....	9
	Autres expressions évoquant l'endroit où vous vivez	10
1.4	Votre perception des enjeux	12
	Domaines où agir en priorité	12
	Propositions d'idées de projets et d'actions.....	14
1.5	Votre avis sur le projet de PNR	21
	Perception du projet de PNR	21
	Principales attentes pour la mise en place d'un PNR en Astarac	23
	Principales inquiétudes pour la mise en place d'un PNR en Astarac.....	25
	Annexe – Questionnaire	27

1.1 Préambule

Contexte et objectifs des enquêtes

Ce document constitue la synthèse des résultats de l'enquête « Habitants » menée dans le cadre de l'Etude d'opportunité et de faisabilité d'un Parc Naturel Régional en Astarac, portée par les communautés de communes Astarac Arros en Gascogne, Cœur d'Astarac en Gascogne et Val de Gers.

Cette enquête visait à recueillir les marqueurs d'identité du territoire « Astarac » et à permettre aux habitants du territoire de faire entendre leur point de vue sur le projet.

Le questionnaire était composé de 6 questions fermées et 4 questions ouvertes principales.

Modalités de mise en œuvre

Cette enquête a fait l'objet d'une diffusion papier par de multiples canaux :

- Elle a été jointe à la lettre d'information diffusée en boîte aux lettres par l'intermédiaire de la Poste à environ la moitié des foyers des 3 communautés de communes ; une difficulté rencontrée dans la distribution ayant limité la distribution à tous les foyers, une dizaine de communes du périmètre d'étude ont procédé à du « boîtage » auprès de chaque foyer de leur commune.
- Des questionnaires ont été mis à disposition du public dans les Mairies, les Offices de Tourisme, les services à la population des trois communautés de communes et de certaines communes du périmètre d'étude.
- Le questionnaire papier a également été proposé par les élus, lors de 25 manifestations et marchés en Astarac.

Les personnes souhaitant répondre pouvaient soit restituer le formulaire papier dans leur mairie, soit remplir le formulaire en ligne accessible via le lien indiqué sur le formulaire d'enquête ou depuis le site internet du projet.

L'information concernant l'enquête a été relayée sur les réseaux sociaux, la presse et lors des réunions d'information et autres événements en Astarac.

L'enquête est restée ouverte aux habitants du 21 juin au 15 août 2019. Un délai supplémentaire jusqu'au 30 août 2019 a permis aux 3 communautés de communes de recueillir et saisir en ligne les formulaires papier transmis aux mairies.

Remarques à propos des résultats

Lors de l'extraction pour analyse des résultats de l'enquête le 2 septembre 2019, celle-ci avait reçu **1204 réponses**, pour un territoire comptant 25 000 habitants et 11 400 ménages environ.

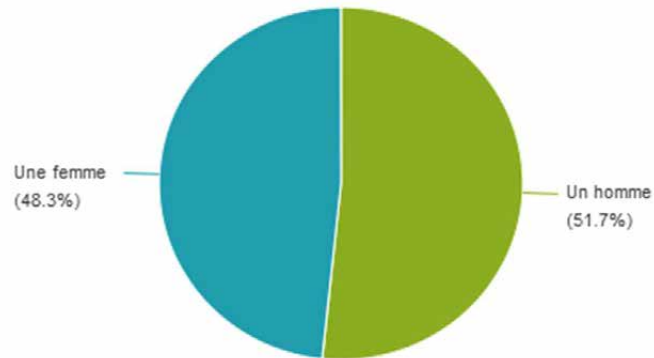
Les réponses aux questions ouvertes du questionnaire sont restituées dans le fichier Excel référencé RE_Enquête habitants_Tri des commentaires_V1.0.

Anonymisés, ils sont présentés triés et regroupés par thèmes.

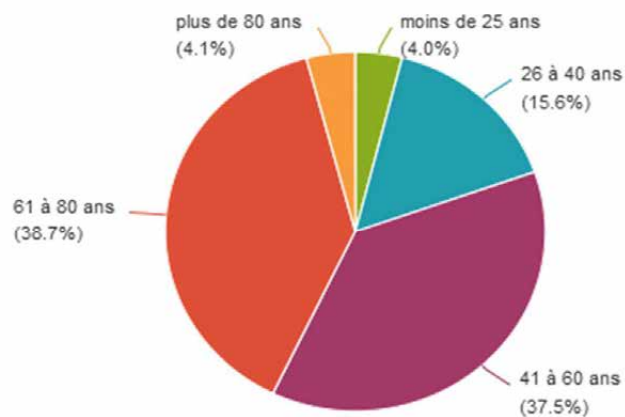
1.2 Profil des répondants

Profil général

0.1 Qui êtes-vous ?



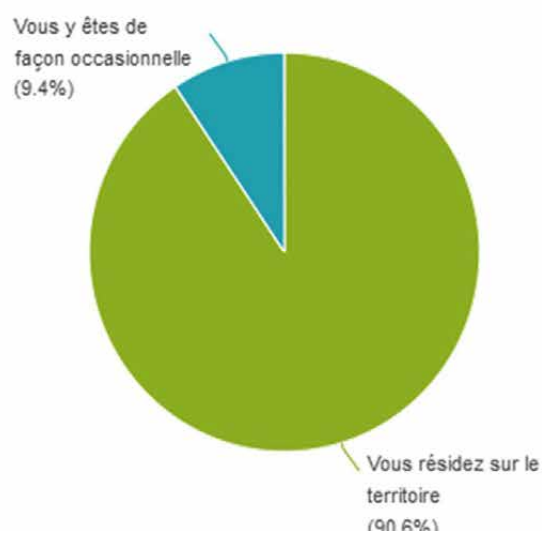
0.2 Quel est votre âge ?



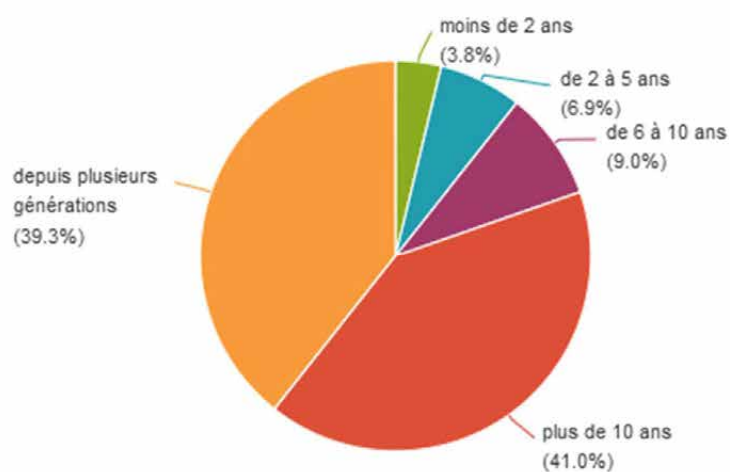
Au regard de la structure démographique des 3 communautés de communes, on constate une légère surreprésentation des plus de 60 ans parmi les répondants (42,8% des répondants pour 33,7% de la population) ; à l'inverse, les moins de 30 ans (28,4% de la population du territoire) ont moins participé.

Lieu de résidence

0.3 Résidez-vous sur le territoire ?



0.4 Depuis combien de temps vivez-vous dans ce territoire ?

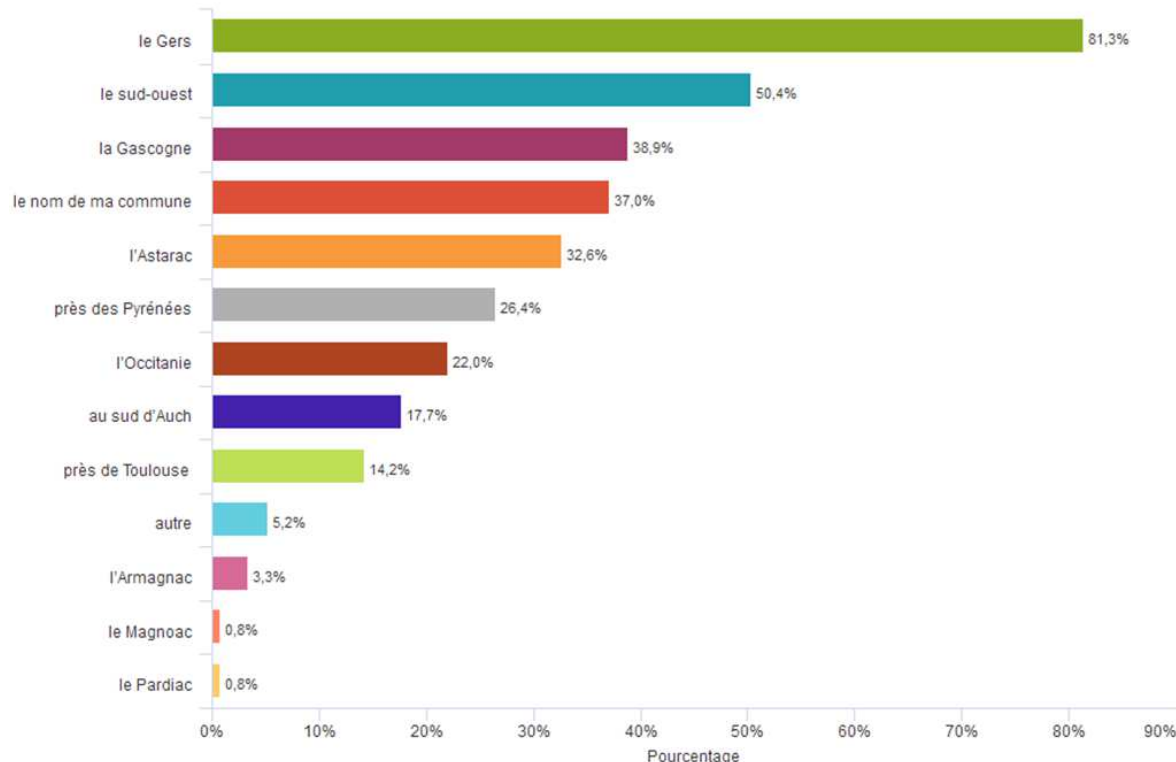


Plus de 8 répondants sur 10 vivent sur le territoire depuis plus de 10 ans.

1.3 Votre territoire

Vocables associés à votre territoire

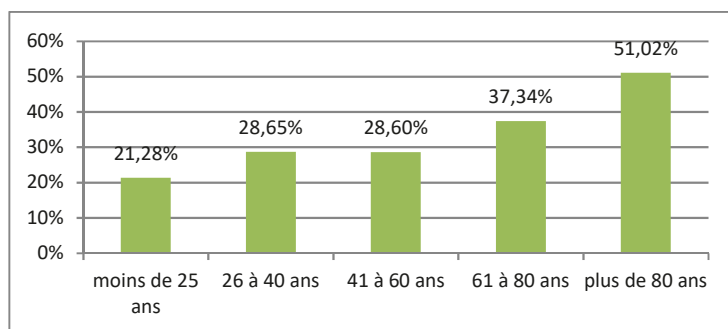
1. Quels mots utiliseriez-vous pour dire où vous vivez?



Les réponses apportées par les répondants témoignent de l'influence prédominante du département dans le sentiment d'appartenance de la population : plus de 8 répondants sur 10 se réfèrent au « Gers » pour décrire l'endroit où ils vivent. A côté de ce marqueur d'identité, les vocables d'échelle infra (le nom de la commune, l'Astarac, la Gascogne...) sont beaucoup moins utilisés.

Les 62 répondants qui ont répondu « Autres » ont précisé pour la plupart leur réponse : « Entre Auch et Tarbes » (n=5) ; « près de Tarbes » (n=5) ; « entre Tarbes et Toulouse » (n=2). Les répondants ont également cités des entités géographiques telles que : « Le Comminges », « la Gascogne », « La Vasconie », « le Midi », « le Béarn ou Lo Monanerrez ».

Répartition par classe d'âge des répondants désignant leur lieu de vie par le terme « Astarac »



Utilisé par moins d'1 répondant sur 3, le vocable « Astarac » (391 réponses) est majoritairement employé chez les répondants les plus âgés.

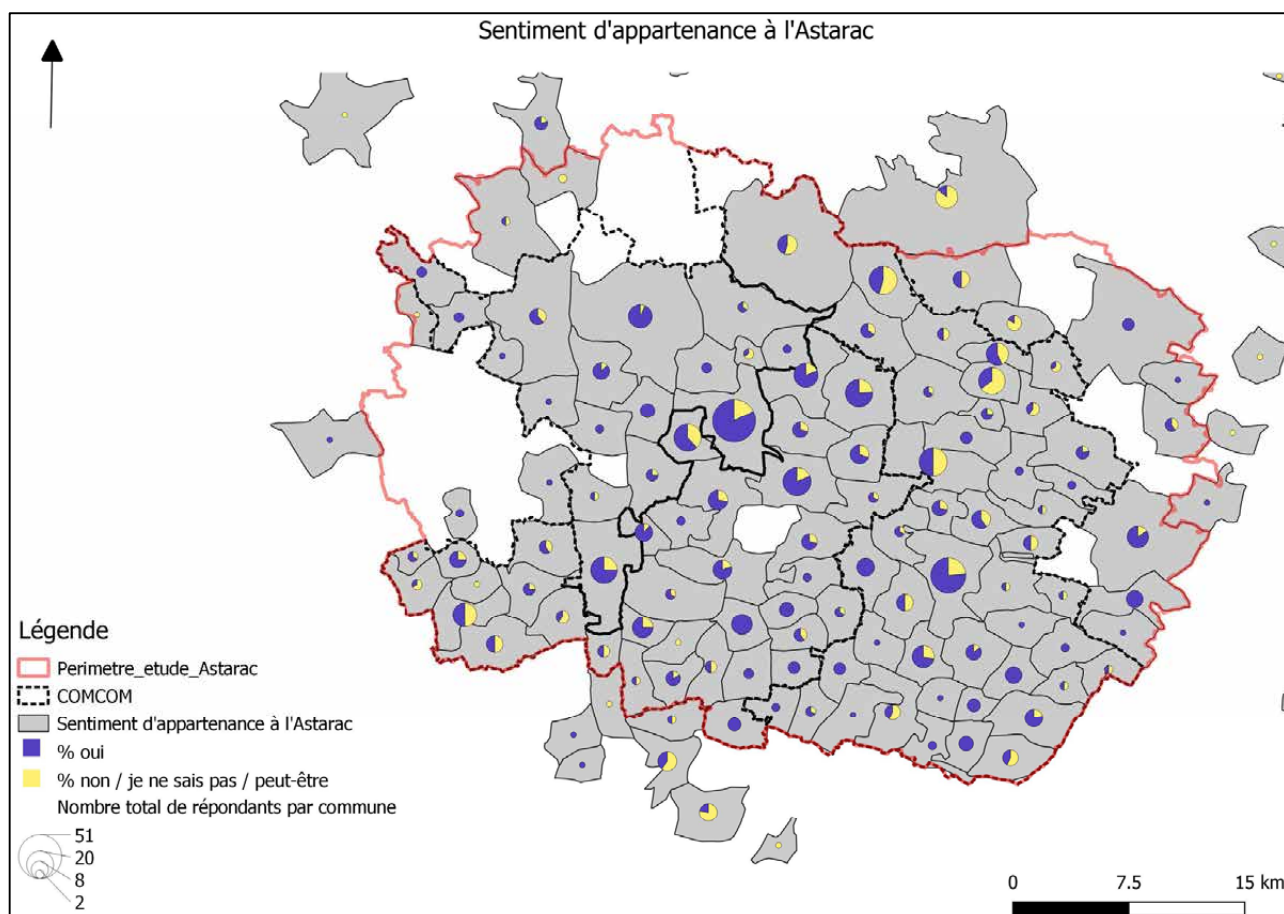
Situation de votre territoire vis-à-vis de l'Astarac

2. Diriez-vous que votre commune est en Astarac ?



Deux tiers des répondants répondent par l'affirmative quand on leur demande si leur commune est située en Astarac.

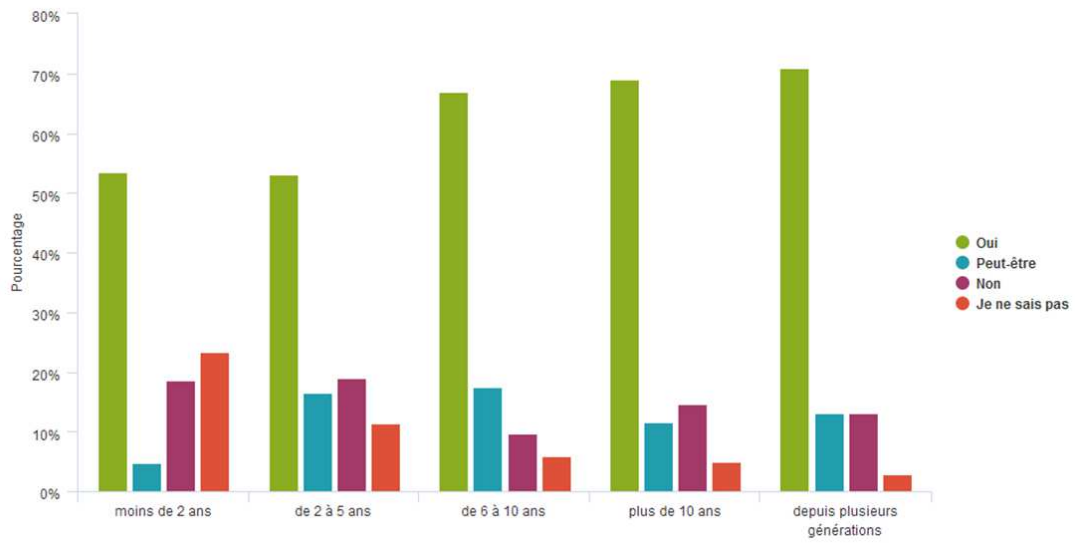
2. Diriez-vous que votre commune est en Astarac ? Carte de localisation des réponses



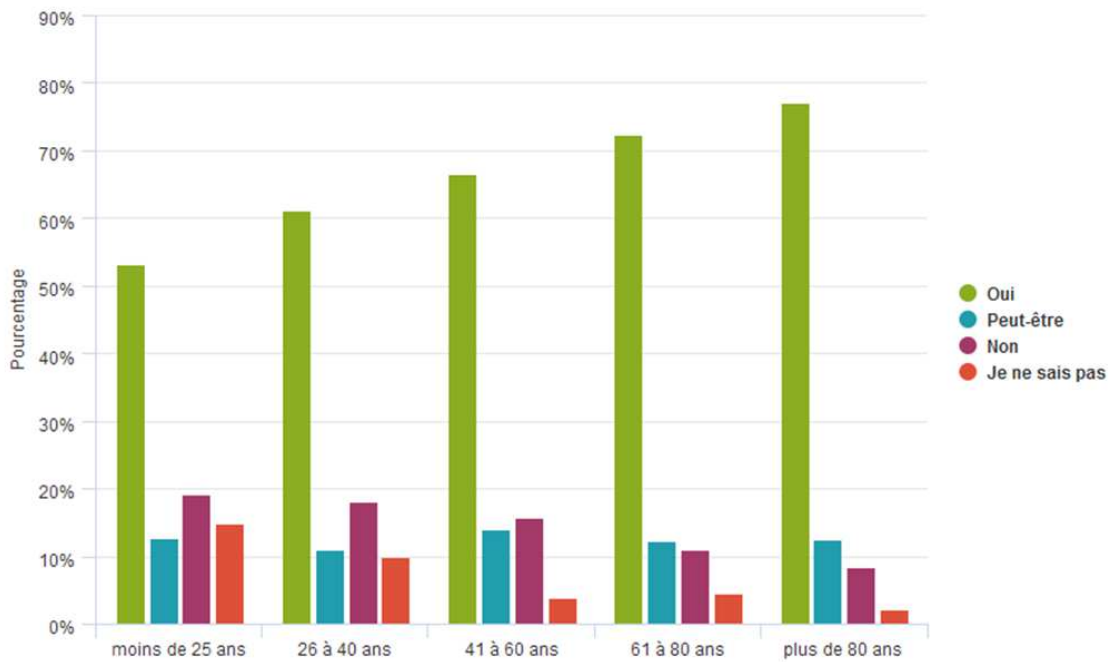
Le sentiment d'appartenance est variable d'une commune à l'autre. Quelques tendances se détachent, en particulier au nord (Auch) et au sud du territoire (communes des Hautes-Pyrénées) où les réponses sont majoritairement négatives.

La variabilité dans les résultats par commune est à mettre en lien avec l'âge des répondants et de l'antériorité de leur présence sur le territoire, comme l'illustrent les graphiques suivants.

Croisement des questions n°2. « Diriez-vous que votre commune est en Astarac ? » et n°0.4 « Depuis combien de temps vivez-vous dans ce territoire ? »



Croisement de questions n°2. « Diriez-vous que votre commune est en Astarac ? » et N°0.2 « Quel est votre âge ? »



Le croisement des deux questions montre que l'identification à l'Astarac augmente avec le nombre d'années passées sur le territoire, et avec l'âge du répondant.

Perception de l'endroit où vous vivez

1. Êtes-vous d'accord avec chacune des expressions suivantes pour décrire l'endroit où vous vivez :



Les items retenus pour « décrire l'endroit » sont révélateurs de plusieurs marqueurs identitaires du territoire :

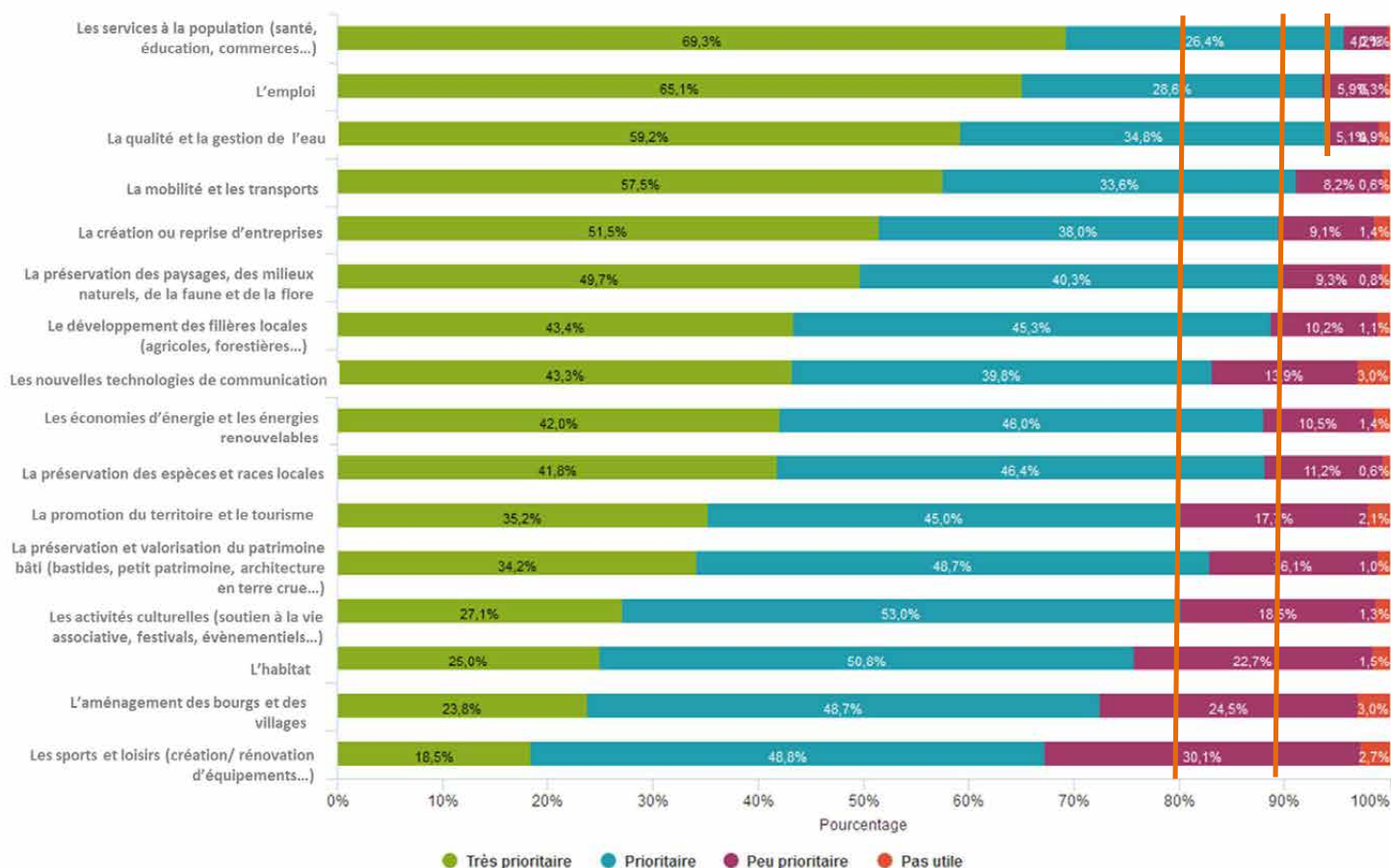
- Le paysage : parmi les 22 items proposés « un paysage de coteaux et de vallées » est celui qui recueille le plus de réponses « tout à fait d'accord » (suivi par « une zone rurale », item plus descriptif). On constate que ce paysage est associé à « un pays d'agriculture et d'élevage » (plus de 95% de « tout à fait d'accord » ou « plutôt oui »)
- Un état d'esprit : « un territoire où il faut bon vivre », « une ambiance calme et sereine », « une terre de gastronomie » recueillent plus de 95% de réponses « tout à fait d'accord » ou « plutôt oui ».

A l'inverse on constate que les items évoquant plus directement le patrimoine historique (« Comté d'Astarac », « pays de mousquetaires ») et bâti (« une architecture traditionnelle en terre »), comme le patrimoine naturel (« une faune et une flore remarquable », « un environnement préservé ») sont plus faiblement plébiscités.

1.4 Votre perception des enjeux

Domaines où agir en priorité

3. Au regard de la situation actuelle, dans quels domaines faudrait-il selon vous agir en priorité ?



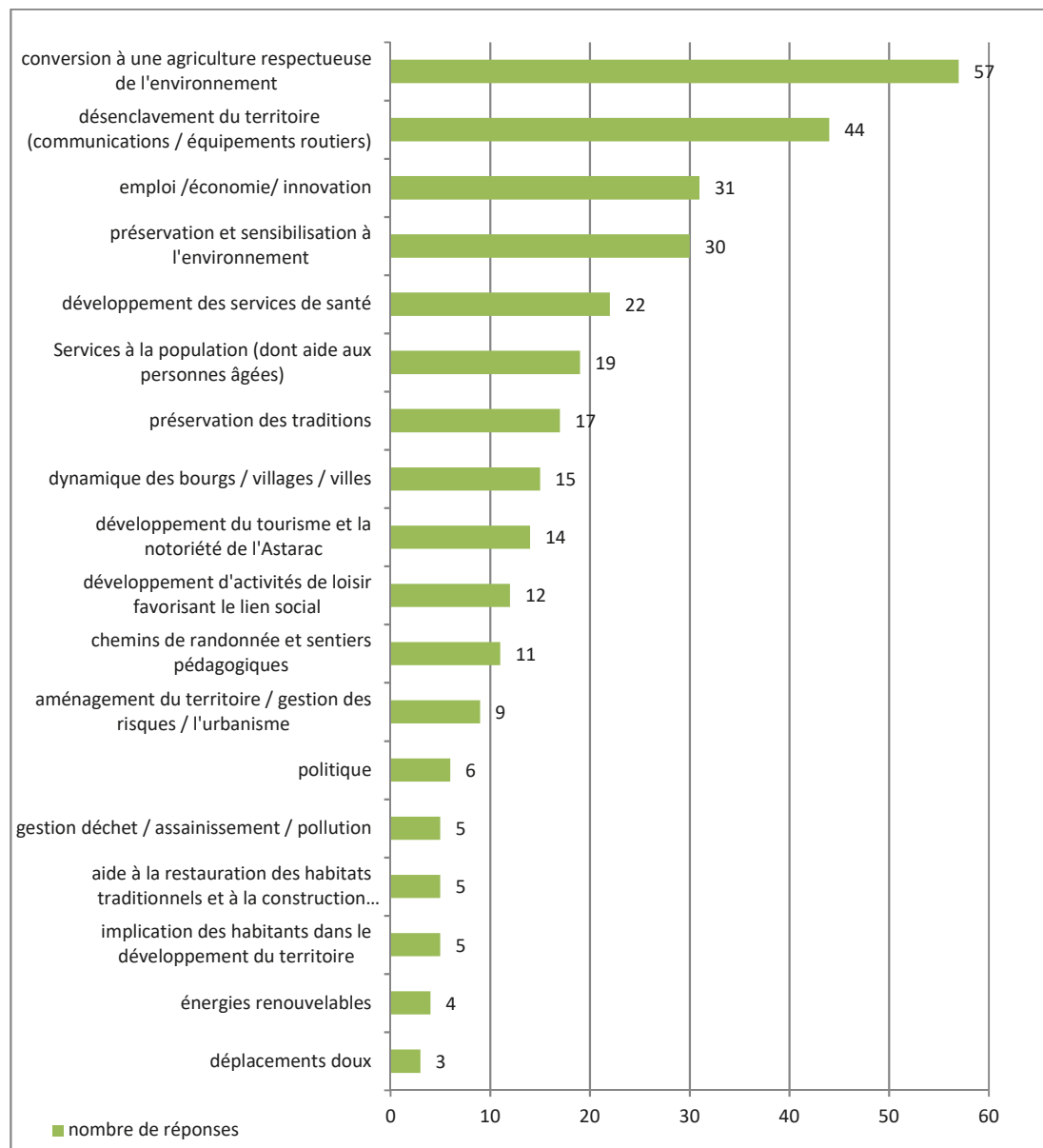
95% des répondants environ jugent « prioritaire » ou « très prioritaire » d'agir dans les domaines relatifs aux services à la population, à l'emploi et à la qualité / gestion de l'eau.

Ils sont plus de 90% à juger « prioritaire » ou « très prioritaire » d'agir dans les domaines de la mobilité et des transports, de la création ou reprise d'entreprise ainsi de la préservation des paysages, des milieux naturels, de la faune et de la flore.

Les domaines tels que le développement des filières locales, la préservation des espèces et races locales et les économies d'énergie et énergies renouvelables sont également jugées « prioritaire » ou « très prioritaire » à près de 90 %.

3.1 Au regard de la situation actuelle, dans quels domaines faudrait-il selon vous agir en priorité ? (question ouverte, 288 réponses)

288 répondants ont ajouté d' « autres » propositions de domaines prioritaires que ceux proposés dans la liste ; ils ont été regroupés en 19 thématiques, classés ci-dessous en fonction de leur occurrence :



On notera la sensibilité d'une proportion importante des répondants à l'environnement : plus de 80 commentaires ont ainsi explicitement fait référence au sujet de la « conversion à une agriculture biologique respectueuse de l'environnement » ou de la « préservation et sensibilisation à l'environnement ».

Les deux autres sujets majeurs évoqués sont « désenclavement du territoire » (par le développement des communications et des transports) et « l'emploi / l'économie / l'innovation ».

Quelques exemples de propositions sont présentés ci-dessous par thématique :

Conversion à une agriculture respectueuse de l'environnement : « travailler sur les paysages, inciter les agriculteurs à repenser leurs pratiques pour une agriculture moins productiviste et plus tourner vers le respect de la nature » ; « Le développement d'une agriculture paysanne bio - le maraîchage bio des salariés par les communes ou comcom pour les cantines etc ... » ; « Devenir un territoire 100% bio » ; « Agriculture bio, nettoyage et rivière pollués par les pesticides » ; « très prioritaire : Arrêter les cultures et élevages intensifs » ; « Replanter des haies détruites par les remembrements »....

Préservation et sensibilisation à l'environnement : « aménagement des sentiers forestiers, sensibilisation à l'environnement local et son importance » ; « La préservation des espèces et milieux naturels qu'ils soient terrestres et aquatiques » ; « gestion forestière durable et redonner vie aux points d'eau naturel »...

Désenclavement du territoire : « comment attirer des entreprises, de la production primaire et secondaire sans des accès au niveau (pas d'autoroute, que dire du train!) efficient » ; « l'amélioration des voies de communication » ; « la communication..... et les transports pour les personnes seules et sans moyen de locomotion » ; « La fiiiiiiibre ou de l'internet décent ! (C'est pas votre ressort mais puisque c'est demandé !) » ; « Haut débit dans certains villages comme l'Isle de Noé dans le Gers où on ne peut toujours pas utiliser de portables »...

L'emploi, l'économie, l'innovation : « Création d'emplois en tourisme et haute technologie pour garder les jeunes et les attirer » ; « avec les technologies modernes, construire des bureaux pour le télé travail ce qui amènera une population jeune qui dynamisera nos campagnes » ; « La transmission de nos métiers » ; « L'accès à la terre pour divers projets et laisser une chance a des jeunes sans apport financier »...

Propositions d'idées de projets et d'actions

4. Quelles idées de projets et d'actions souhaiteriez-vous proposer ? (Question ouverte, 1954 propositions au total)

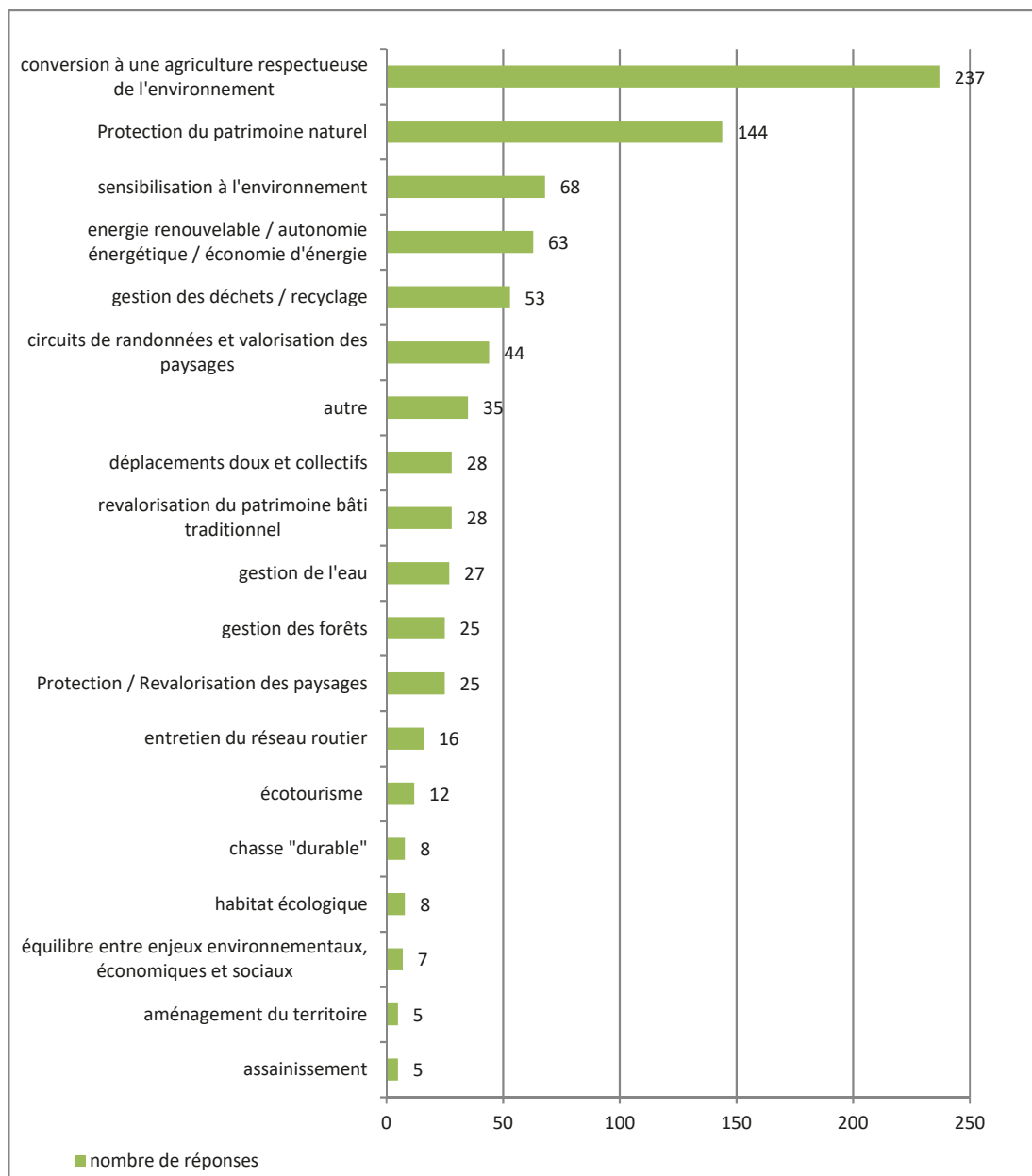
Invités à se prononcer sur des idées de projets et d'actions concernant l'environnement, l'économie, la vie locale et sur d'autres sujets, les répondants ont été les plus nombreux à s'exprimer sur le sujet de l'environnement.

Idées ou projets proposées à mener par les répondants et concernant	Nombre de propositions	Part des répondants ayant répondu (n=1204)
L'environnement	613	50,9%
L'économie	560	46,5%
La vie locale	498	41,36%
Autre sujet	283	23,50%
total	1954	

Les paragraphes suivants présentent une synthèse des propositions formulées par les répondants.

6.1 Concernant l'environnement ? (Question ouverte, 613 réponses)

Les réponses ont été regroupées en 19 thèmes, de la manière suivante :



Plus de la moitié des propositions sur cette thématique concernent la reconversion à l'agriculture biologique et la protection du patrimoine naturel.

Quelques exemples de propositions sont présentés ci-dessous :

Conversion à une agriculture respectueuse de l'environnement : « Accélération de la restriction des pesticides et aide aux agriculteurs pour une reconversion en bio » ; « Limiter les élevages intensifs, arrêter les pesticides, limiter les open field, recréer des bocages et faire de l'agroforesterie » ; « Les mosaïques paysagères telles que les bocages mêlant activités agricoles et biodiversité sont essentielles. Pour l'environnement. Il ne faut pas sanctuariser des espaces mais mêler homme et nature » ; « développer une agriculture non polluante, développer ou réintroduire les races locales »...

Protection du patrimoine naturel : « La reforestation du territoire urbain, comme à Liuzhou » ; « protection de la faune sauvage y compris chevreuils, sangliers, faisans, perdrix, perdreaux » ; « Plantation de haies dans un but de renforcer les corridors écologiques » ; « la priorité étant donné la situation actuelle est de préserver la diversité des habitats naturels et semi-naturels (bois, forêts relictuelles, mares, coteaux secs, ripisylves et cours d'eau) et les espèces associées que nous avons encore en Astarac ! / Nous avons la chance d'avoir un héritage naturel fort issu

de l'histoire de polyculture-élevage et de l'effet de l'éventail gascon (cf ABIC AAG); il faut donc agir pour sa protection et en faire une force pour l'attractivité touristique et économique »...

Sensibilisation à l'environnement : « Mettre en avant des associations (CPIE, A&P, etc.) pour générer une vie associative en accord avec une dynamique de sensibilisation à l'environnement » ; « Créer des centres d'interprétation des plantes sauvages pour les enfants et les adultes afin de mieux connaître les plantes que nous appelons "les mauvaises herbes." » ; « Créer un écomusée de l'Astarac pour éduquer la population sur notre territoire : notre environnement et notre histoire. » ; « sensibiliser les enfants à l'école aux problèmes environnementaux, aux relations entre nos actes et la dégradation de la planète »...

Energie renouvelable / autonomie énergétique / économie d'énergie : « Développement des aides à la géothermie et à l'énergie solaire » ; « Diminution de la pollution lumineuse qui engendrerait une diminution de la consommation d'électricité et l'activité des centrales nucléaires » ; « développer les énergies renouvelables éoliennes, photovoltaïques, économie de l'eau »...

Gestion des déchets/ recyclage : « Mise en place collecteurs de déchets classiques mais très polluants (cigarettes, mégots.....), trop de rues souillées au quotidien. Mais aucune solution adéquate » ; Gestion des déchets, développement du recyclage (pneus, résidus, méthanisation) ; heures d'ouverture des déchèteries plus étendues ; ajouter un à deux conteneurs poubelles ; éviter le gaspillage, (emballage d'alimentation), consigner les récipients en verre. Insister sur le tri collectif qui n'est pas toujours évident et que beaucoup de personnes ne respectent pas »...

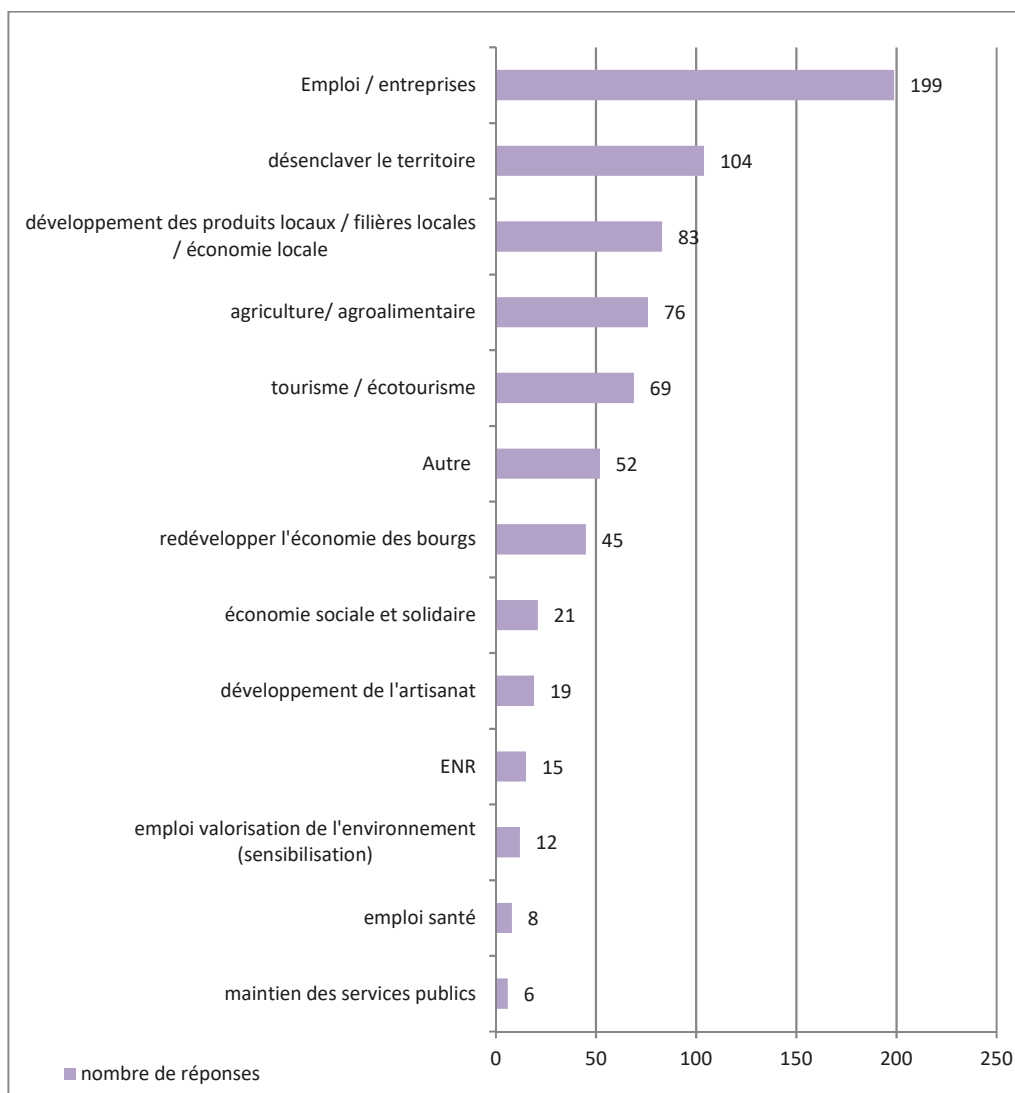
Circuits de randonnées et valorisation des paysages : « Faire des chemins de randonnée (marche et vélo) sur les anciennes voies ferrées » ; « Développement des "voies vertes" permettant la découverte de la nature et le patrimoine local, permettant l'alliance détente familiale et culture environnementale et locale » ; « Etudier un projet de prolongement d'aménagement des berges du Gers d'Auterive à Chélan » ; « Réactiver l'ancien tracé de la voie ferrée en chemin de randonnée : une création d'une passerelle sur l'Arros sur les supports de l'ancien pont VF » ; « Création de plusieurs "Voies Vertes" le long des rivières descendant du Plateau de Lannemezan » ; « Réhabiliter les anciens chemins communaux pour favoriser l'accès des promeneurs et vététistes, cavaliers ... »...

Déplacement doux et collectifs : « pour la mobilité et les transports + l'aménagement des bourgs et village = développement de pistes cyclables pour encourager les modes de déplacements doux (vélos, vélos électriques...) » ; « Développement des transports en commun et transports à la demande pour les personnes âgées isolées » ; « Développer l'accès des pistes cyclables pour route réhabilitée des chemins pour vtt (en s'appuyant sur l'exemple de Simorre) »...

Gestion des forêts et gestion de l'eau : « Monter une Association pour la gestion des bois taillis à l'ancienne » ; « Gestion durable des espaces boisés » ; « Filtration des déchets en rivière et chasse au résidu de pesticides et engrais » ; « Promotion des toilettes sèches pour réduire la consommation d'eau ; Obliger Veolia améliorer la qualité d'eau potable - depuis des années le taux de pesticides dans l'eau est trop haut » ; « transférer le financement de l'entretien des cours d'eau au PNR car bien commun »...

6.2 Concernant l'économie ? (Question ouverte, 558 réponses¹)

Les propositions des répondants ont été regroupées en 13 principales thématiques de la manière suivante :



Quelques exemples de propositions sont présentés ci-dessous :

Emploi / entreprises : « installation d'entreprise vertueuses pour l'environnement et la transition énergétique » ; « Une économie fortement orientée vers la préservation de l'environnement et le développement des énergies renouvelables. » ; « Favoriser le lien avec la métropole toulousaine à l'aide des nouvelles technologies » ; « action d'entreprises pourvoyeuses d'emplois sur des zones déjà équipées et désespérément vides, exemple Trie-su-Baïse ! » ; « création d'espaces de coworking pour attirer des indépendants, mais il faudrait développer la couverture Internet et téléphone mobile » ; « Mise en réseau des entrepreneurs isolés par thématiques, en fonction des complémentarités. Proposition de mutualisation de services aux entreprises (exemple : travail administratif centralisé pour les artisans...). » ; « faire un schéma directeur de développement économique, social et touristique »...

Désenclaver le territoire : « Favoriser et informer sur le haut débit, afin que de nouveaux habitants s'installent avec des métiers avec une bonne valeur ajoutée. Ceci pourra aider aussi un conjoint et ne pas décourager l'installation loin de la grande métropole » ; « Augmenter les capacités de fibre passante pour faire venir des personnes qui travaillent avec les réseaux et qui recherchent une meilleure qualité de vie » ; « Double voie jusqu'à Auch » ; « ré ouvrir la ligne de chemin de fer Tarbes Auch » ; « Amélioration des routes (création d'une deux fois deux voies qui

¹ Certaines réponses ont été reventilées parmi les sujets « environnement » et « vie locale »

traverse le Gers et relie Toulouse à Tarbes » ; « Aider le covoiturage .. » ; « Organiser et mettre en place des transports en commun desservant les petites communes du territoire, par exemple des circuits de navettes pour offrir une alternative à la voiture dans la campagne »...

Agriculture/ agroalimentaire : « Un travail sur l'agriculture de demain (2050, 3 milliards d'individus en plus sur la planète) et sur la transition énergétique deux axes susceptibles de créer des emplois notamment en R&D » ; « Développement de l'industrie agro-alimentaire » ; « Une activité agricole paysanne de propriétés à taille humaines pour faire vivre les villages et les agriculteurs de leur travail »...

Tourisme / écotourisme : « Faciliter les démarches pour l'ouverture de gîte ou de chambres d'hôtes » ; « Piste de randonnées, parcours sportifs » ; «Création d'un grand circuit piétons et d'un grand circuit vélos (avec location de vélos électriques) avec gîtes et repas (races locales, produits et vins bio) » ; « Développer le tourisme gastronomique. Il y a pas mal de restaurants corrects, mais peu de restaurants qui méritent un détour... » ; « Relance du parc animalier fait par André Saint-Arroman sur la commune d'Esclassan pour abriter animaux de la ferme typique de l'Astarac comme vache mirandaise » ; « valoriser l'histoire et le patrimoine local pour améliorer l'attrait touristique/ améliorer l'offre de loisirs en eau vive (avec des rivières propres), parcours de canoë, de pêche à la truite, de retenues pour la baignade... pour améliorer l'attrait touristique » ; « Création d'un écomusée de l'Astarac qui puisse devenir un site touristique important au niveau départemental et être utile à la population locale : éducation et loisirs en lien avec l'environnement et le patrimoine, restauration de qualité à l'année, festival et agenda culturel »...

Développement des produits locaux / filières locales / économie locale : « développer une production et un marché bio avec une réputation nationale comme but (viande, culture maraîchère, apiculture) » ; « Développer les filières locales (productions de qualité gastronomique) en créant de la transformation locale » ; « Création de structures agricoles et commerciales à l'échelle du secteur Astarac qui regrouperaient les produits locaux (foie gras, fromages, viandes,), pour s'occuper de la vente dans une démarche associant la qualité des produits et la provenance géographique » ; « L'autonomie alimentaire ... circuit local ultra court... moins de grandes surfaces et augmentation des marchés de village »...

Redévelopper l'économie des bourgs : « Arrêter de construire des hypermarchés à l'extérieur des villages, favoriser les petits commerces de proximités » ; « Développement de moyens de mobilité qui ne soit plus exclusivement basé sur la voiture ce qui implique de recréer davantage de structures à proximité (commerces, petites et moyennes entreprises) et un réseau de transport en commun homogène et régulier. » ; « Réduire le développement de la grande distribution pour maintenir de l'emploi et de la vie dans les villages et centre-ville »...

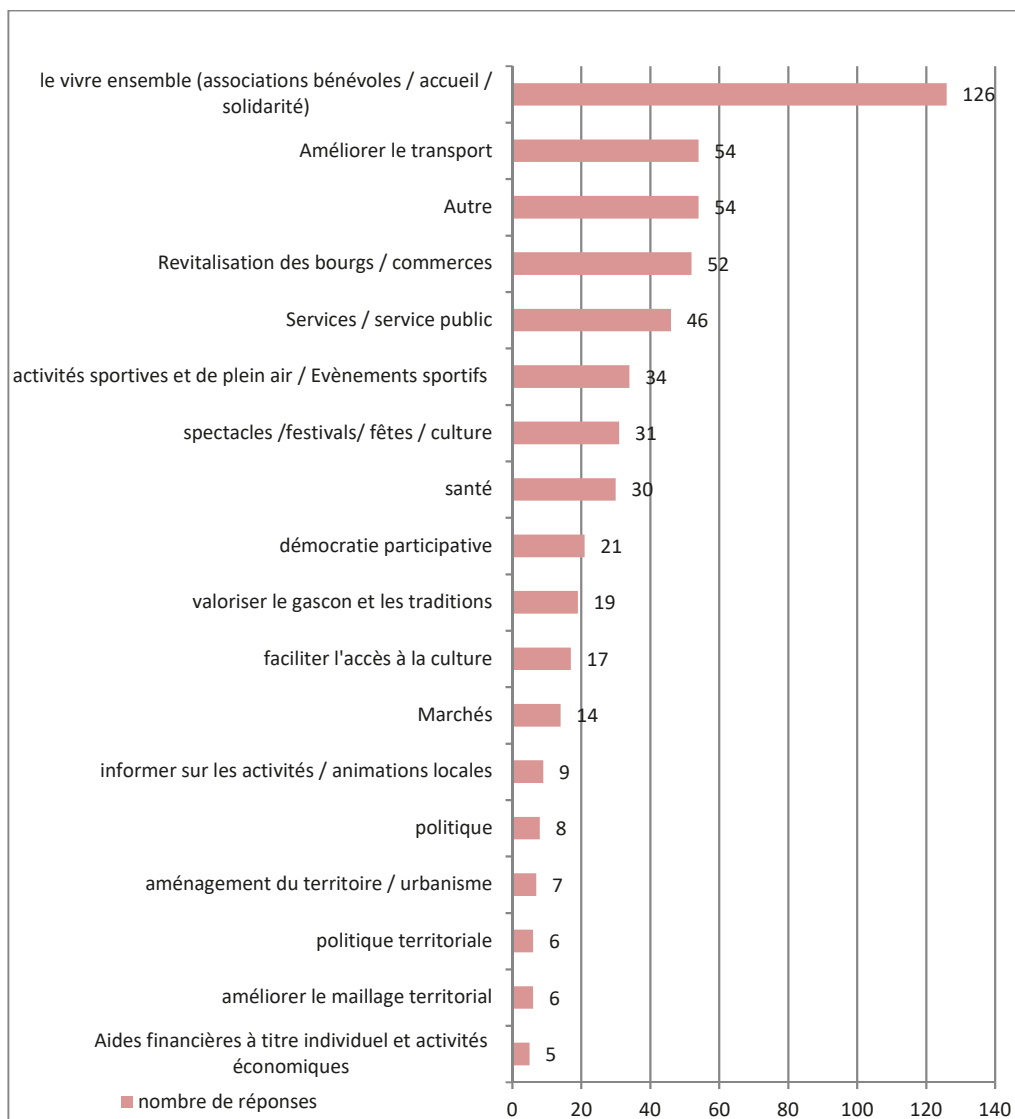
Développer l'artisanat : « Se reconnecter au savoir-faire ancestral (agriculture, artisanat, commerces) : cultures (céréales, fruitiers, légumes...), métiers etc. » ; « Redonner un élan à l'économie par la revalorisation des artisans et commerçants » ; « soutenir l'artisanat local / former aux techniques architecturales et agricoles anciennes »...

Economie sociale et solidaire : « Développer l'économie circulaire : penser global et ensemble d'un territoire (comme ce qui est fait avec la CCI et le territoire porte de Gascogne). Les élus ne sont pas assez proches des entreprises et leurs besoins réel. De manière générale je trouve que c'est un territoire pas en lien avec ses entreprises en comparaison avec d'autres communautés de communes » ; « Instaurer une monnaie locale (prime des fonctionnaires) pour développer le commerce local » ; « soutenir les jeunes initiatives locales (associations, lieux alternatifs et participatifs) afin de favoriser le développement du territoire. » / « Nouveautés = sortir de la stagnation » ; « Développer une économie circulaire qui permette de valoriser les activités locales »...

Energies renouvelables : « La remise en service des moulins pour créer des centrales hydroélectriques et déconcentrer la production » ; « Encourager la production d'énergie renouvelable d'origine hydroélectrique » ; « Méthanisation ».....

6.3 Concernant la vie locale ? (Question ouverte, 560 réponses)

Les propositions des répondants ont été regroupées en 18 thématiques de la manière suivante :



Quelques exemples de propositions sont présentés ci-dessous :

Le vivre ensemble (associations bénévoles / accueil / solidarité) : « Encourager la mixité sociale en regroupant par exemple les services de restauration collectives dans de mêmes lieux (Maison de retraites, hôpitaux, écoles collèges, lycée, centre de vie de personnes handicapées, restauration d'entreprise... » ; « Alléger la paperasserie pour les petites associations formées uniquement de bénévoles » ; « Création d'ateliers pour l'échange et la convivialité » ; « Participation financière plus active de nos pouvoirs publics pour maintenir les activités culturelles au sein de notre région. Je prends pour exemple une association musicale dirigée exclusivement par des bénévoles qui emploie des professeurs de musique: cette association mériterait d'être mieux aidée financièrement mais mieux accompagnée. Il en dépend de son avenir!!!! » ; « Communauté des communes pourraient peut-être ouvrir des locaux dans plusieurs communes endormis sans café local ou autres services et les opérer comme café associatif (voir Au Manot à st Dode) » ; « un peu plus d'ouverture vers les nouveaux habitants. Eduquer l'ensemble de la population sur l'entraide »...

Améliorer le transport : « covoiturage pour aller aux marchés, parkings à l'extérieur des villes reliés par navettes » ; « Pour les personnes âgées vivant isolées et sans voiture au domicile: l'organisation de TAD (transports à la demande), avec des voitures conduites par des jeunes ou des personnes nécessitant un complément de revenus » ; « faciliter les déplacements » ; « développement des déplacements ruraux en mode alternatif au tout automobile individuelle » ; « Structurer le covoiturage avec des points de parking et une appli mobile dédiée au rapprochement de l'offre et de la demande »...

Revitalisation des bourgs / commerces : « Epicerie, boucherie, ... mobiles. Vente en camion de villages en villages auprès des personnes âgées ou sans véhicule. Aider les municipalités et le tissu associatif dans les actions de rénovation des bourgs, du bâti, des logements... » ; « Meilleur

entretien des espaces publics » ; « aménagement des voiries » ; « Favoriser l'autonomie alimentaire des villes et village (fruits et légumes), donc favoriser l'emploi local. » ; « Pourquoi ne pas proposer des achats symboliques sur les bâtiments en ruines avec en contrepartie une restauration fidèle au modèle traditionnel : accès facilité à la propriété et sauvegarde du patrimoine local »...

Services / service public : *« Pour la qualité de l'éducation de nos enfants, maintenir les petites écoles rurales » ; « conserver école/ services pour favoriser l'implantation des jeunes. Sensibiliser sur la qualité du cadre et l'importance de le préserver » ; « l'arrêt des fermetures d'écoles et de cabinets de professionnels de santé » ; « conservation des services publics et de proximité en zone rurale »...*

Activités sportives et de plein air / Evènements sportifs : *« créer de vrais terrains de jeux pour collégiens, lycéens et internat ! » ; « Développer les promenades, les sentiers de randonnées et SURTOUT leur balisage » ; « organiser des activités sportives (trail, marathon) à travers les sentiers de randonnées » ; « Réouvrir la petite base nautique sur l'Astarac » ; « construction de plusieurs piscines (dans le département) pour favoriser l'activité physique (prévention des maladies chroniques et des séniors et des jeunes) »...*

Santé : *« Créer des maisons de santé » ; « Installation d'un médecin » ; « Meilleure prise en charge des personnes âgées » ; « Faire venir des médecins »...*

Spectacles /festivals/ fêtes / culture : *« une kermesse annuelle, tous les âges: loisirs, sports, échanges culturels » ; « Fête nature » ; « soutien à la musique » ; « remettre en place un festival ou une manifestation d'envergure internationale (sportive, musicale ou autre) comme l'était le festival de Country Music de Mirande et pas de manifestations qui ressemblent plus à des fêtes locales » ; « Créer des résidences de présences artistiques (et non de créations) en s'appuyant notamment sur Welcome in Tziganie et en s'ouvrant à d'autres domaines artistiques. A l'image de ce qui se fait depuis plusieurs années en Astarac-Arros-En-Gascogne » ; « Promouvoir le fait gascon : histoire, langue, coutumes à travers des festivals »...*

6.4 Sur un autre sujet ?

283 habitants ont proposé d'autres sujets à traiter. La majorité des propositions ont été reventilées dans les sujets environnement (6.1), économie (6.2), vie locale (6.3).

Les 43 verbatims laissés dans « autre » (6.4) n'apportent pas d'idées nouvelles.

1.5 Votre avis sur le projet de PNR

Perception du projet de PNR

7. D'une manière générale, êtes-vous favorable à la création d'un Parc Naturel Régional en Astarac ?



Plus de 8 répondants sur 10 se disent favorables à la création d'un PNR.

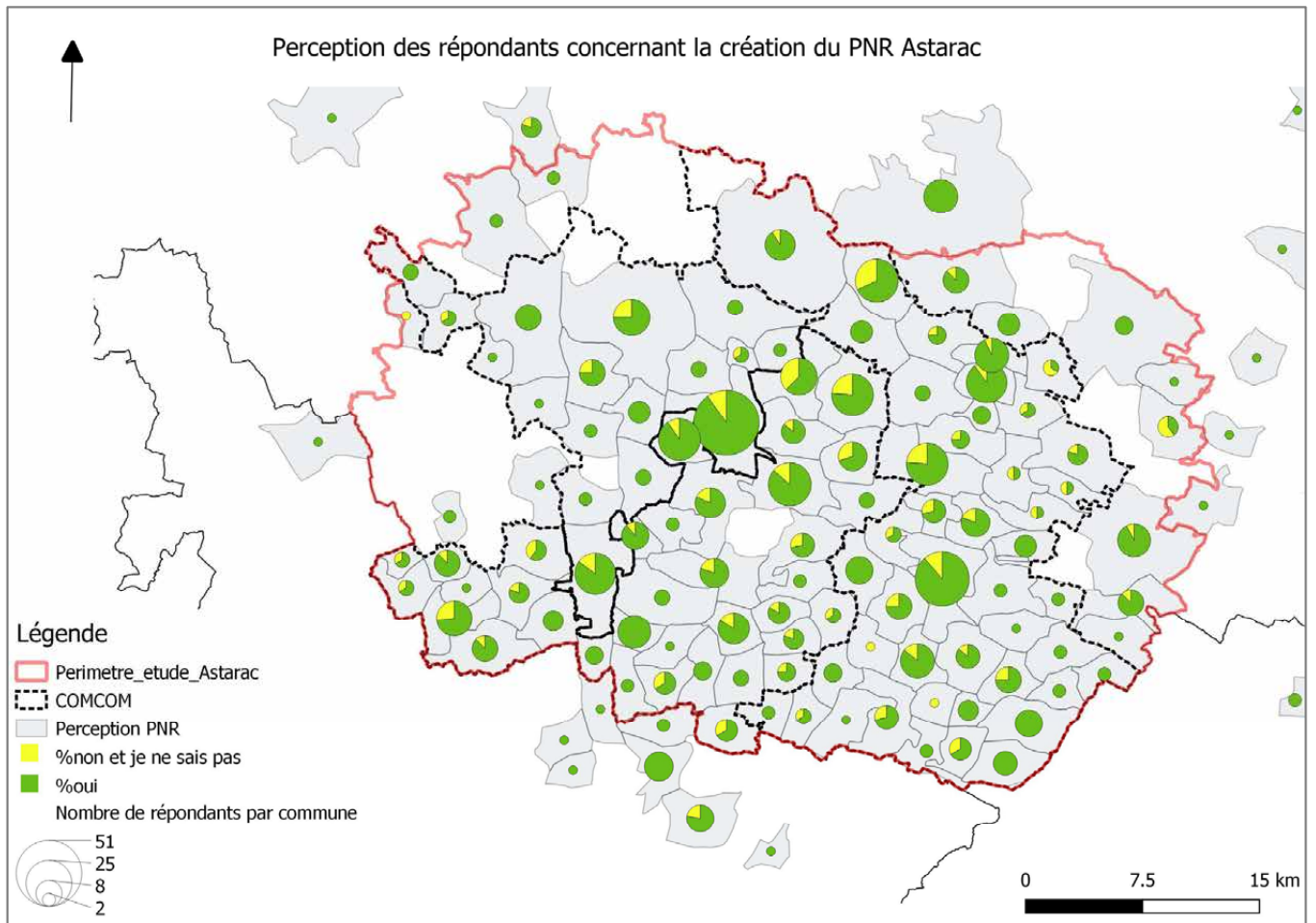
Le croisement de ces réponses avec l'âge des répondants d'une part (question 0.2), et leur temps de résidence en Astarac d'autre part (question 0.5), montre que :

- Les plus nombreux à s'être exprimés positivement sont les moins de 25 ans (91,5%), les moins nombreux étant les personnes âgées de 41 à 60 ans (81,2%) ;
- Ceux qui résident sur le territoire depuis 6 à 10 ans sont les plus favorables au PNR (90,4%), les plus anciens, qui y sont « depuis plusieurs générations » y sont les moins favorables (78,2%), les résidents de moins 5 ans se situant entre les deux.

144 répondants ont répondu « je ne sais pas » à cette question. Le croisement de ces réponses avec les questions suivantes (8 et 9) montre :

- Dans certains cas des attentes pour la mise en place d'un PNR (question 8). Ces attentes concernent en majorité la protection de l'environnement et la mise en valeur du territoire.
- Dans certains cas des inquiétudes vis-à-vis des contraintes et de l'efficacité des actions menées par le PNR : « vivre mieux sans frais supplémentaires » ; « sera dépassé avant d'exister » ; « actions concrètes pas que des paroles » ; « ce projet ne vaudra rien s'il ne s'inspire pas des actes utiles ou bénéfiques » ; « ne pas gaspiller l'argent public qui en découlera » ; « respecter les structures en place » ; « ne pas supprimer les services »...
- Parfois surtout un manque de connaissance des objectifs d'un parc naturel : « je ne connais pas assez l'objectif de ce parc » ; « je ne vois pas trop l'intérêt d'un PNR en Astarac qui est une région suffisamment auto protégée »...

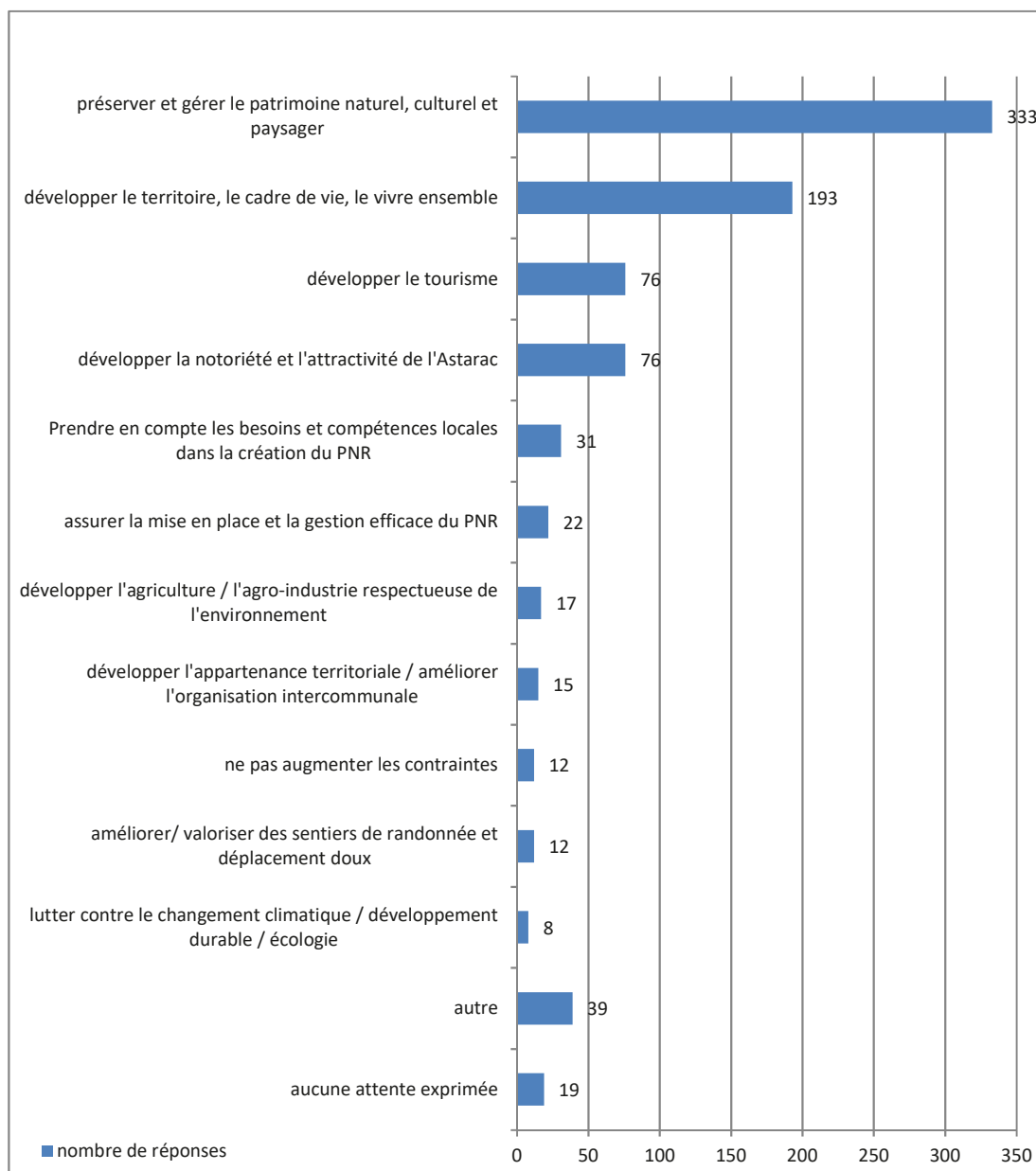
7. D'une manière générale, êtes-vous favorable à la création d'un Parc Naturel Régional en Astarac ? : carte de localisation des réponses



Principales attentes pour la mise en place d'un PNR en Astarac

8. Quelle est votre principale attente pour la mise en place d'un Parc naturel régional en Astarac ? (Question ouverte, 786 réponses)

Les attentes exprimées par les répondants ont été regroupées en 13 catégories :



Deux des attentes exprimées par les répondants concernent directement les missions d'un PNR : « la préservation et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager » ainsi que « le développement du territoire, le cadre de vie et le vivre ensemble ». Elles sont majoritaires en termes de réponses.

On notera par ailleurs que les attentes classées comme « développer le tourisme », « améliorer/valoriser les sentiers de randonnée », « développer l'agriculture » ou encore « développer la notoriété et de l'attractivité de l'Astarac » sont souvent associées dans les commentaires à l'idée de préservation du patrimoine naturel et bâti.

Quelques exemples de propositions sont présentés ci-dessous :

Préserver et gérer le patrimoine naturel, culturel et paysager : « préservation de la faune et la flore, promotion et protection du patrimoine naturel, conservation de l'authenticité des paysages... » ; « arrêter ou limiter la banalisation des paysages (zones pavillonnaires, ronds-points, hangars agricoles, arrachage des haies, etc.) » ; « La mise en valeur du patrimoine visuel.

Faire comprendre aux gens leur intérêt à préserver les paysages ! Aider à cette préservation, tant au niveau des sites que du bâti rural. » ; Diminuer la pollution en respectant l'environnement ce qui attirera du tourisme amoureux de la vraie nature » ; « Mieux permettre la conservation de l'environnement en sensibilisant encore plus la population, grâce à la création du parc naturel. » ; « Territoire exclusivement biologique - aucune ferme utiliserait les pesticides, refaire les haies entre les champs, planter des arbres au bordes de routes. » , « Valoriser les activités de préservation de la faune et la flore, en symbiose avec les activités rurales BIO et à taille humaine »...

Développer le territoire, le cadre de vie, le vivre ensemble : *« Recentrer les actions locales autour d'une "fédération" de projets spécifiques appartenant à notre territoire. Développer l'autonomie de notre territoire » ; « dynamiser cette région endormi » ; « définir l'identité de ce territoire pour la préserver et la renforcer, et favoriser les circuits courts » ; « Stopper l'exode de nos jeunes afin que nos villages ne deviennent pas des "maisons de retraite" ; « Mise en valeur du patrimoine, dynamiser les petites entreprises, l'agroalimentaire et l'artisanat local. Faire de l'Astarac un exemple. » ; « conservation et amélioration de l'économie locale dans le respect de l'environnement »...*

Développer le tourisme : *« La mise en place d'une vraie dynamique commune permettant le développement d'une communication au niveau régional/national pour attirer le tourisme » ; « Que ce soit un vrai gardien de notre patrimoine et qu'il soit réellement utiliser comme un outil de diversification de nos activités touristiques et de sensibilisation du grand public. Et surtout que ce ne soit pas juste un outil de communication bien marketé. » ; « Mise en lumière de produits. » ; « Circuits touristiques pédestres (randonneurs) » ; « Augmentation fréquentation des touristes ecole » ...*

Développer la notoriété et l'attractivité de l'Astarac : *« ne pas tomber dans l'oubli » ; « Faire connaître nos communes. Attirer et inciter les jeunes et autres à choisir de vivre dans les villages. » ; « Faire que notre région soit plus attractive en vue d'attirer des nouvelles personnes à la campagne où il fait bon vivre. » ; « des valeurs, une vision de l'avenir et une méthode d'action...ne pas rater les opportunités de propulser des projets éligibles aux Appels à projets européens... » ; « faire connaître l'Astarac, un Astarac fier de son passé, fier de son présent, confiant dans le futur » ; « redynamiser le territoire, le préserver, redécouvrir l'identité de l'Astarac et la promouvoir » ...*

Prendre en compte les besoins et les compétences locales dans la création du PNR : *« la prise en compte de la volonté et des besoins des habitants du Parc » ; « Si ce parc qui peut être une belle chose et gérer par des acteurs étrangers à la vie locale, donc qui ne connaissent pas bien le milieu, cela peut devenir un inconvénient. » ; « Une mobilisation significative et durable des acteurs et de la population du territoire Astarac ».*

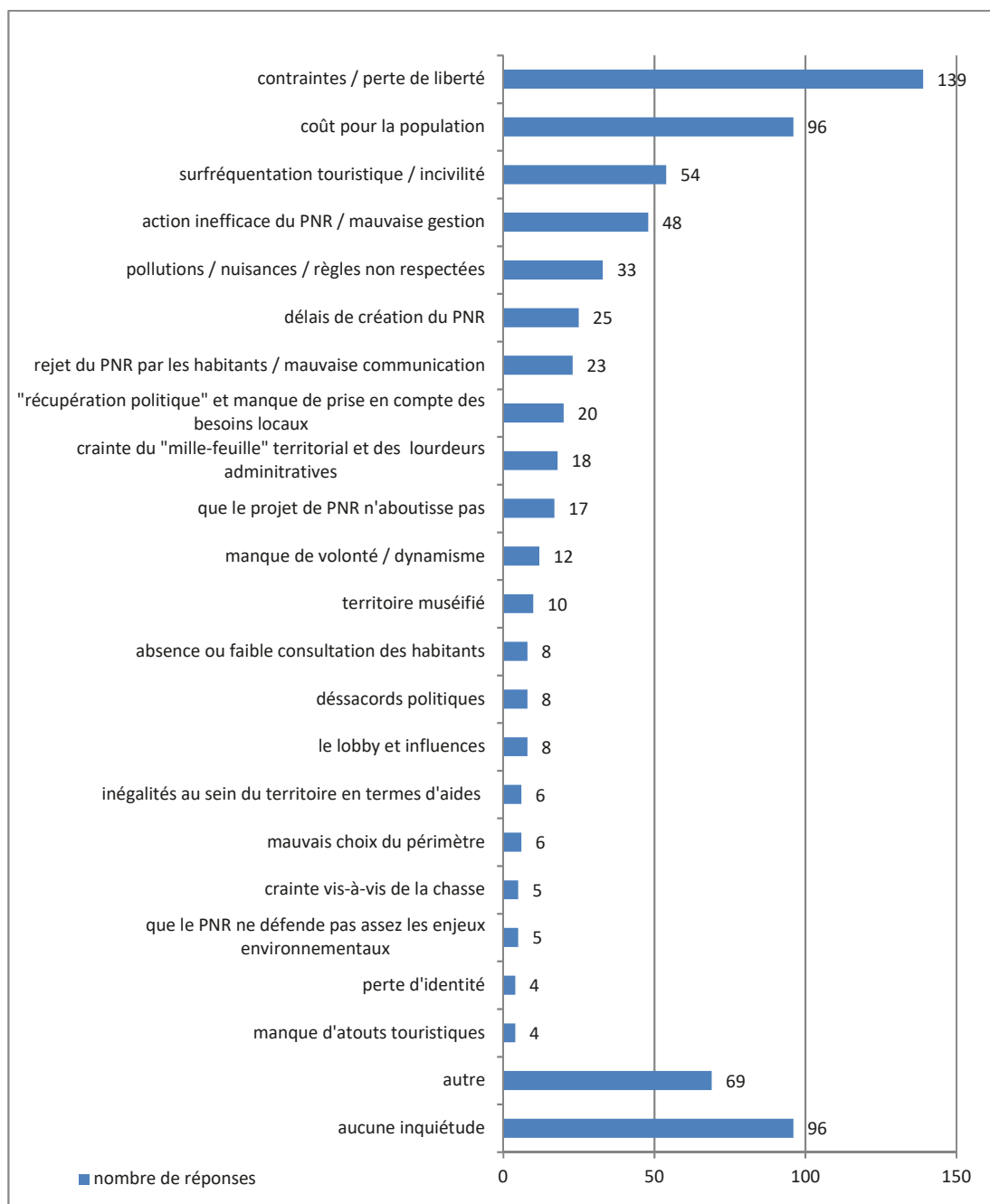
Développer l'agriculture / agro-industrie respectueuse de l'environnement : *« [développer] les activités de transformation, une agriculture plus propre, en respectant la nature. » ; « revalorisation de l'agriculture de qualité » ; « Maintien d'une agriculture paysanne et sauvegarde des paysages » ; « protection de la biodiversité en collaboration avec les agriculteurs et les éleveurs » ...*

Développer l'appartenance territoriale / améliorer l'organisation intercommunale : *« Dynamique de la population autour d'un projet commun, appartenance à un territoire reconnu » ; « action coordonnée sur les 3 communautés de communes » ...*

Principales inquiétudes pour la mise en place d'un PNR en Astarac

9. Quelle est votre principale inquiétude pour la mise en place d'un Parc naturel régional en Astarac ? (Question ouverte, 685 réponses)

Les inquiétudes exprimées par les répondants ont été classées en 20 thématiques principales :



Quelques exemples de commentaires :

Contraintes / perte de liberté : « Cela peut amener des contraintes humaines, financières, plutôt démesurées dans cette région. » ; « que les contraintes environnementales imposées bloquent tout développement »...

Coût pour la population : « Je ne voudrais pas que cela entraîne de nouvelles contraintes et des encore des impôts ou taxes » ; « L'augmentation des taxes et des impôts » ; « les coûts induits qui pèseront sur les finances locales, la multiplication d'emplois administratifs à charge contribuables » ; « D'où viennent les moyens de financement ? Y aura-t-il une partie demandée aux habitants (augmentation des impôts locaux par ex) ? »...

Sur fréquentation touristique / incivilité : « l'afflux touristique trop important qui serait contradictoire avec la préservation du territoire » ; « Les éventuels déchets occasionnés par l'activité touristique » ; « trop d'affluence de touristes irrespectueux »...

Action inefficace du PNR / mauvaise gestion : « Il ne faudrait pas qu'il se fasse au détriment du désenclavement » ; « Que tout ceci ne soit qu'un écran de fumée pour donner l'image d'une nature saine et protégée alors qu'il n'y aura pas d'action concrètes et coercitives en faveur de la protection de l'environnement » ; « que cela devienne une usine à recycler les petits copains des politiciens » ; « Ne pas profiter du "label PNR" pour attirer plus de touristes et développer l'activité économique locale (même si ce dernier point est important) et en oublier la préservation de l'environnement. Garder en tête que c'est un Parc Naturel que nous souhaitons et que ce patrimoine naturel et paysager est le réel avantage de l'Astarac. » ; « que ce soit seulement une vitrine, que de gros moyens financiers soient mis à la disposition pour de gros projets »...

Pollutions / nuisances / règles non respectées : « que des endroits soient détruits pour construire ce parc » ; « La disparition d'un acquis naturel » ; « la diminution des terres cultivables » ; « pollution sonore, visuelle, dégradation de l'environnement »...

Annexe – Questionnaire

ENQUÊTE

Exprimez-vous sur votre territoire et vos attentes vis-à-vis de ce projet !

Un Parc naturel régional, c'est un projet collectif, qui associe les élus, les habitants, les acteurs et forces vives du territoire. **La voix de tous compte.**

C'est pourquoi une enquête auprès des habitants est lancée. Elle permettra de nourrir les résultats de l'étude d'opportunité et de faisabilité en cours. **Votre réponse à cette enquête est importante !**

N'hésitez pas à en parler autour de vous et à le faire remplir à vos proches. **Tous les avis comptent !**

merci de votre participation

Vous pouvez déposer ce questionnaire complété dans votre mairie ou répondre directement en ligne sur le site www.projet-astarac.fr avant le 15 août

Votre territoire

1 Quels mots utiliseriez-vous pour dire où vous vivez ?

Cochez autant de termes que vous le souhaitez :

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> le sud-ouest | <input type="checkbox"/> le Gers | <input type="checkbox"/> l'Astarac |
| <input type="checkbox"/> l'Occitanie | <input type="checkbox"/> la Gascogne | <input type="checkbox"/> près des Pyrénées |
| <input type="checkbox"/> au sud d'Auch | <input type="checkbox"/> l'Armagnac | <input type="checkbox"/> le Magnoac |
| <input type="checkbox"/> le Pardiac | <input type="checkbox"/> près de Toulouse | <input type="checkbox"/> le nom de ma commune, de mon village |
| <input type="checkbox"/> autre (préciser) | | |

2 Diriez-vous que votre commune est en Astarac ?

- oui peut-être non je ne sais pas

3 Êtes-vous d'accord avec chacune des expressions suivantes pour décrire l'endroit où vous vivez :

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
Un paysage de coteaux et de vallées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une zone rurale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une ambiance calme et sereine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un territoire où il fait bon vivre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un endroit isolé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un pays d'agriculture et d'élevage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une terre de gastronomie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un pays de bastides	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une population vieillissante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le balcon des Pyrénées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un endroit animé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une terre festivalière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un pays de mousquetaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une terre oubliée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le Comté d'Astarac	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un lieu bien connecté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une population accueillante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un environnement préservé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un territoire endormi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une faune et une flore remarquables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une architecture traditionnelle en terre crue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un territoire authentique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4 Quelles autres expressions utiliseriez-vous pour décrire l'endroit où vous vivez ?

ENQUÊTE (suite)

Votre perception des enjeux

5 Au regard de la situation actuelle, dans quels domaines faudrait-il selon vous agir en priorité :

	Très prioritaire	Prioritaire	Peu prioritaire	Pas utile
La préservation des paysages, des milieux naturels, de la faune et de la flore	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La qualité et la gestion de l'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les économies d'énergie et les énergies renouvelables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La préservation et valorisation du patrimoine bâti (bastides, petit patrimoine, architecture en terre crue...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La préservation des espèces et races locales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le développement des filières locales (agricoles, forestières...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La création ou reprise d'entreprises	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La promotion du territoire et le tourisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les activités culturelles (soutien à la vie associative, festivals, évènements...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les sports et loisirs (création/rénovation d'équipements...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La mobilité et les transports	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'habitat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les services à la population (santé, éducation, commerces...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'aménagement des bourgs et des villages	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les nouvelles technologies de communication	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre (préciser).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6 Quelles idées de projets et d'actions souhaiteriez-vous proposer ?

- Concernant l'environnement :
- Concernant l'économie :
- Concernant la vie locale :
- Sur un autre sujet :

Votre avis sur le projet de PNR

7 D'une manière générale, êtes-vous favorable à la création d'un Parc Naturel Régional en Astarac ? oui non je ne sais pas

8 Quelle est votre principale attente pour la mise en place d'un Parc naturel régional en Astarac ?

9 Quelle est votre principale inquiétude pour la mise en place d'un Parc naturel régional en Astarac ?

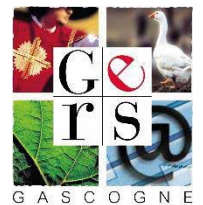
Pour mieux vous connaître :

- Code postal et nom de votre commune :
- Vous êtes :** un homme une femme
- Votre âge :** moins de 20 ans 21 à 40 ans 41 à 60 ans
 61 à 80 ans plus de 80 ans
- Depuis combien de temps vivez-vous dans ce territoire ?**
 moins de 2 ans de 2 à 5 ans de 6 à 10 ans
 plus de 10 ans depuis plusieurs générations
- Vous résidez sur le territoire Vous y êtes de façon occasionnelle

Vous pouvez déposer ce questionnaire complété dans votre mairie ou répondre directement en ligne sur le site : www.projet-astarac.fr avant le 15 août ou l'envoyer à l'adresse postale suivante : Entente Astarac - 1 place Carnot - 32260 Seissan

Pièce complémentaire - Étude de faisabilité et d'opportunité pour la création d'un Parc Naturel Régional Astarac

Avril 2021



Association pour la création
du Parc Naturel Régional

Astarac

Siège administratif : 1 Place Carnot - 32260 Seissan
Siège social : 4 Avenue Jean d'Antras - 32300 Mirande
Contact : 05.62.05.99.64 --- contact@projet-astarac.fr